



# **La pêche d'anguille du Kamouraska : essor et déclin d'une culture et d'une ressource**

**Mémoire**

**Martin Levesque**

**Maîtrise en Sciences Géographiques**  
Maître ès Sciences (M. Sc.)

Québec, Canada

© Martin Levesque, 2014



## Résumé

Les pêcheries d'anguilles ont été une activité emblématique de l'évolution de la culture de la région du Kamouraska et une source d'identité pour ses pêcheurs. Son apparence rappelant celle du serpent et les mystères entourant sa vie dans les fonds marins font de ce poisson l'objet de multiples interprétations dans les croyances de plusieurs peuples. De son essor à son déclin, la géographie historique de la pêche à l'anguille est un moyen d'explorer la relation plus large entretenue par les habitants du Kamouraska avec leur environnement. D'abord une partie intégrale de la transhumance des Amérindiens, elle était, avec l'agriculture, tout aussi essentielle à la subsistance des colons français de la région et est devenue économiquement importante pour les marchés qui émergent dans les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Le déclin des pêcheries d'anguilles dans les années 1970 témoigne des effets à long terme de la dégradation de la santé du Saint-Laurent.

**Mots-clés** : Anguilles, pêche à anguille, géographie historique, Nature et Culture, gestion écosystémique, identité, développement socioéconomique, Kamouraska, Maoris.



## **Abstract**

The history of the eel fishery has been an activity emblematic of the evolving culture of the Kamouraska region and a source of identity for the region's fishing population. The snake-like appearance of the eel and its mysterious life underwater made it a fish subject to multiple interpretations in the belief systems of several peoples. From its rise to its decline, the historical geography of the eel fishery is a medium for exploring the larger relationship of the peoples of Kamouraska with their environment. An integral part of the transhumance of First Nations peoples, it was equally an essential part of the fishing and agricultural subsistence activities of the French colonists of the region and became an economically important market activity in the 19th and 20th centuries.. The decline of the eel fishery in the 1970's provides testimony to the long-term effects of environmental degradation of the St. Lawrence River.

**Keywords:** Eel, Eel fishery, historical geography, Nature and culture, ecosystem management, identity, social and economical development, Kamouraska, Maoris.



## Table des matières

Résumé.....	iii
Abstract.....	v
Table des matières.....	vii
Liste des figures.....	ix
Remerciements.....	xi
Chapitre Un : Introduction.....	1
Chapitre Deux : L'anguille dans la littérature canadienne.....	15
Chapitre Trois : L'anguille et son milieu.....	21
Chapitre Quatre : La pêche à la période amérindienne.....	33
Chapitre Cinq : La pêche chez les colons.....	45
Chapitre Six : La pêche à la période industrielle.....	57
Chapitre Sept : La pêche post-industrielle.....	75
Chapitre Huit : La pêche comme facteur identitaire.....	93
Chapitre Neuf : La pêche comme modèle de société.....	109
Chapitre Dix : Conclusion.....	119
BIBLIOGRAPHIE.....	123
ANNEXE A.....	129



## Liste des figures

Figure 1.1	Les contextes de civilisation dans le Kamouraska .....	4
Figure 1.2	La MRC de Kamouraska.....	6
Figure 1.3	Les municipalités du Kamouraska.....	7
Figure 3.1	Évolution des espèces d'anguilles selon l'agencement des dents.....	22
Figure 3.2	Anguille .....	23
Figure 3.3	Leptocéphale .....	24
Figure 3.4	Cycle de vie de l'anguille.....	25
Figure 3.5	Mer des Sargasses .....	27
Figure 3.6	Ansillon, Bourolle et Coffre.....	28
Figure 3.7	Pêche à anguilles.....	29
Figure 3.8	Piège de type « boîte » .....	29
Figure 3.9	Nigog.....	30
Figure 4.1	Pêcherie amérindienne .....	37
Figure 4.2	Exploitation saisonnière par espèces chez les premières nations .....	37
Figure 5.1	Pêche à Fascine avec coffre.....	46
Figure 5.2	Pêche à fascine avec verveux .....	48
Figure 5.3	Parc à marsouins .....	53
Figure 6.1	Nombre d'anguilles pêchées dans le Kamouraska entre 1917 et 1960 .....	58
Figure 6.2	Nombre de pêcheurs d'anguilles dans le district du Kamouraska entre 1948 et 1960.....	60
Figure 6.3	Famille devant piège à anguille.....	63
Figure 6.4	Valeur des débarquements d'anguille au Kamouraska entre 1917 et 1960.....	66
Figure 6.5	Valeur des expéditions d'anguilles au Québec entre 1917 et 1960 .....	68
Figure 7.1	Volume de capture d'anguilles dans le Kamouraska entre 1961 et 1994.....	76
Figure 7.2	Valeurs des captures d'anguilles dans le Kamouraska entre 1961 et 1994.....	77
Figure 7.3	Valeur des exportations d'anguilles au Québec entre 1961 et 1985 .....	79
Figure 7.4	Barrages hydroélectriques sur le système hydrographique du Saint-Laurent.....	82
Figure 7.5	Volume de capture d'anguilles au Québec entre 1961 et 2007.....	84
Figure 8.1	Pêches à fascine à l'île Verte, 1926.....	94
Figure 8.2	Coffres délaissés sur les berges du Kamouraska.....	95
Figure 8.3	Piège délaissé au Kamouraska.....	96

Figure 8.4	Installation d'une pêche à fascine .....	97
Figure 8.5	Pêche à anguille de 1968 au Kamouraska.....	97
Figure 8.6	Logo de la compagnie les Trésors du Fleuve au Kamouraska .....	98
Figure 8.7	Adam et Eve au Jardin d'Éden et une anguille.....	99
Figure 9.1	Triangle des rapports liés à la pêche .....	113

## Remerciements

Mes remerciements vont d'abord vers Matthew G. Hatvany pour m'avoir appuyé tout au long de mon mémoire et pour avoir cru en mes capacités de le mener à terme. Ses conseils précieux, sa passion contagieuse et son perfectionnisme m'ont permis de me surpasser et de réaliser ce mémoire. J'aimerais ensuite remercier les deux autres membres de mon comité d'évaluation, Caroline Desbiens et Reinhard Pienitz, pour leurs judicieux conseils lors du séminaire de maîtrise et des rapports d'évaluation. Je tiens aussi à remercier le professeur Michael J. Chiarappa qui, lors d'une rencontre fortuite en Gaspésie en 2008, a su m'inspirer et encouragé vers une maîtrise sur les réalités et l'histoire des pêcheurs.

J'aimerais remercier aussi tout ceux qui ont, de près ou de loin contribué à la recherche qui a mené à ce mémoire. Que ce soit les individus qui ont accepté de me rencontrer pour des entrevues ou pour discuter informellement. Que ce soit les travailleurs des différentes bibliothèques ou centres d'archives qui ont su me guider dans leur documentation. Ils sont trop nombreux pour les nommer individuellement, mais leur aide fut des plus appréciées.

Je veux aussi remercier mes collègues géographes que j'ai côtoyés pendant les années nécessaires à la réalisation de maîtrise et plus particulièrement Joëlle Brault qui a été complice de nombreux moments et qui a été une amie fiable dont le support a été grandement apprécié dans les moments plus difficiles. Ma reconnaissance va aussi à Katherine Piché-Nadeau d'avoir pris le temps de lire, corriger et commenter la première version de ce mémoire. Finalement, mes remerciements les plus importants vont vers les différents membres de ma famille qui m'ont supporté durant ma maîtrise, mais aussi dans tout mon cheminement scolaire. Dans les moments de bonheur, mais aussi dans les moments difficiles, ils ont toujours été derrière moi, cru en moi et permis d'atteindre ce qui constitue, à ce jour, le sommet de mes réalisations académiques.



# Chapitre Un

## Introduction

L'histoire du Canada est un récit du développement d'un pays largement influencé par sa géographie et qui s'articule autour des ressources éparpillées sur sa superficie. Le caractère difficile de l'environnement canadien a eu un impact sur les patrons de son expansion (Harris, 2012). Alors que les États-Unis connaissent un développement repoussant les frontières dans une expansion continue, le Canada doit composer avec un climat et un relief qui ne favorise pas toujours son développement.

Le caractère nordique du Canada amène certains défis. Parmi ceux-ci, il y a la rareté de bonnes terres agricoles à fort potentiel économique. Cette rareté provoque un certain retard dans le développement économique lorsque le territoire est comparé à celui des États-Unis. Pour maximiser leur efficacité, les gouvernements doivent se concentrer sur des ressources dont les retours justifient les efforts. Parmi ces ressources, on retrouve traditionnellement la morue, la fourrure et le bois. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le bois, les mines et la pêche occupent, dans cet ordre, la majorité des emplois manufacturiers canadiens (Gilbert, 1995 : 29). La rareté et la concentration géographique de ces ressources ont fait que le Canada s'est organisé en petits îlots de populations (Harris, 2012 : 62). Cette organisation géographique était entraînée par les priorités de la métropole qui voyait des opportunités d'exploiter les ressources. Ces îlots étaient installés en bordure des cours d'eau qui agissaient souvent comme seule voie de communication.

Bien que ces ressources aient contribué à un certain développement économique, elles ne pouvaient que difficilement assurer la subsistance des individus. Même s'ils avaient une valeur économique moindre, d'autres ressources occupent une place importante dans la survie des communautés. Les ressources présentes dictent le mode de vie des groupes qui les exploitent. S'il est possible d'exercer l'agriculture pour nourrir sa famille, il en est de même pour la pêche à l'anguille. Cette pêche, abondante, permettait la survie des colons avant et après le défrichage des terres (Robitaille, 1994 : 19).

L'anguille, en raison de son importance à la colonisation, vient occuper une place centrale dans le quotidien des pêcheurs. Son rôle et sa place ainsi que celle de son exploitation se modifient au fil des siècles en étant souvent largement influencés par le contexte changeant de la société dans laquelle elle s'insère. En effet, selon les différentes pressions sociales et économiques des périodes, l'utilisation du territoire et les priorités changent. La pêche à l'anguille devient alors le reflet des époques dans laquelle elle s'inscrit et un témoin de la relation changeante entre l'être humain et son environnement.

## 1.1 L'agent transformateur

L'anguille et son habitat naturel étaient souvent transformés par l'humain. C'est une réalité qui n'est pas seulement applicable à l'anguille, mais à presque tout élément de l'environnement. Il a été, au cours des derniers siècles, la principale force de métamorphose de son territoire. Que ce soit de manière consciente, inconsciente ou par coïncidence, il a façonné l'environnement selon ses besoins. Les montagnes, les rivières, les prés, rien ne semble insurmontable pour lui (Wynn, 2007 : ix). Cette situation, appelée anthropocène, entend que depuis la révolution industrielle, l'humain est devenu la principale force de transformation de la planète

La société privilégie les ressources qui lui apportent un avantage immédiat. Elle fait la chasse à une espèce pour en protéger une autre qu'elle considère comme plus importante à ses yeux. Exterminant la première, il se crée alors un déséquilibre dans l'écosystème qu'elle tente de réparer en insérant une nouvelle espèce pour prendre la place et jouer le même rôle que celle éliminée (Wynn, 2007 : ix). Ces actions témoignent du fait que l'être humain utilise son environnement pour répondre à un besoin immédiat. Il doit aussi trouver un équilibre pour assurer la longévité de son exploitation de ces ressources. Au cours du développement de ses sociétés, il prend et façonne les éléments naturels qui l'entourent. Avec ces modifications, il assure sa survie et fait de ces éléments une base d'interaction et un initiateur de relations. Il organise sa société autour des ressources et de l'environnement qui l'entoure.

## 1.2 Problématique

S'inscrivant d'abord dans une économie de transhumance pour les Amérindiens, puis de subsistance chez les premiers colons, l'anguille a occupé une place centrale dans la survie des premiers habitants du Kamouraska. Par la suite, durant l'industrialisation, elle est devenue une ressource fortement prisée avec l'ouverture des marchés internationaux, et sa commercialisation prend son envol dans les années 1950 (Guérette, 1999 : 135). Cependant, dès les années 1970, soit à la fin du contexte industriel, s'amorce un fort déclin de la pêche à l'anguille le long de l'estuaire du Saint-Laurent. Ce déclin est attribuable à plusieurs facteurs anthropiques parmi lesquels sont les contaminations au mercure et au mirex et l'obstruction des voies migratoires naturelles des anguilles par la création d'obstacles comme les barrages hydroélectriques (Caron et al., 2006 : 13). Cette ressource, jadis essentielle au développement du Québec n'a qu'une place limitée dans la littérature historique, laquelle accorde une importance plus grande aux forêts, à l'agriculture ou même à la pêche à la morue dans d'autres régions. Cette transition dans l'importance occupée par l'anguille dans la culture québécoise exprime un changement de perception par rapport à la nature. Pour une meilleure compréhension du sujet, il est pertinent de savoir si la présente indifférence québécoise face à l'anguille est liée à un changement dans l'habitat du poisson? Est-elle liée à un changement culturel et socio-économique? Ou à une

combinaison de ces facteurs? De plus, il est important de comprendre comment la relation entre l'individu et son environnement a évolué au fil des siècles et les raisons motivant ces changements.

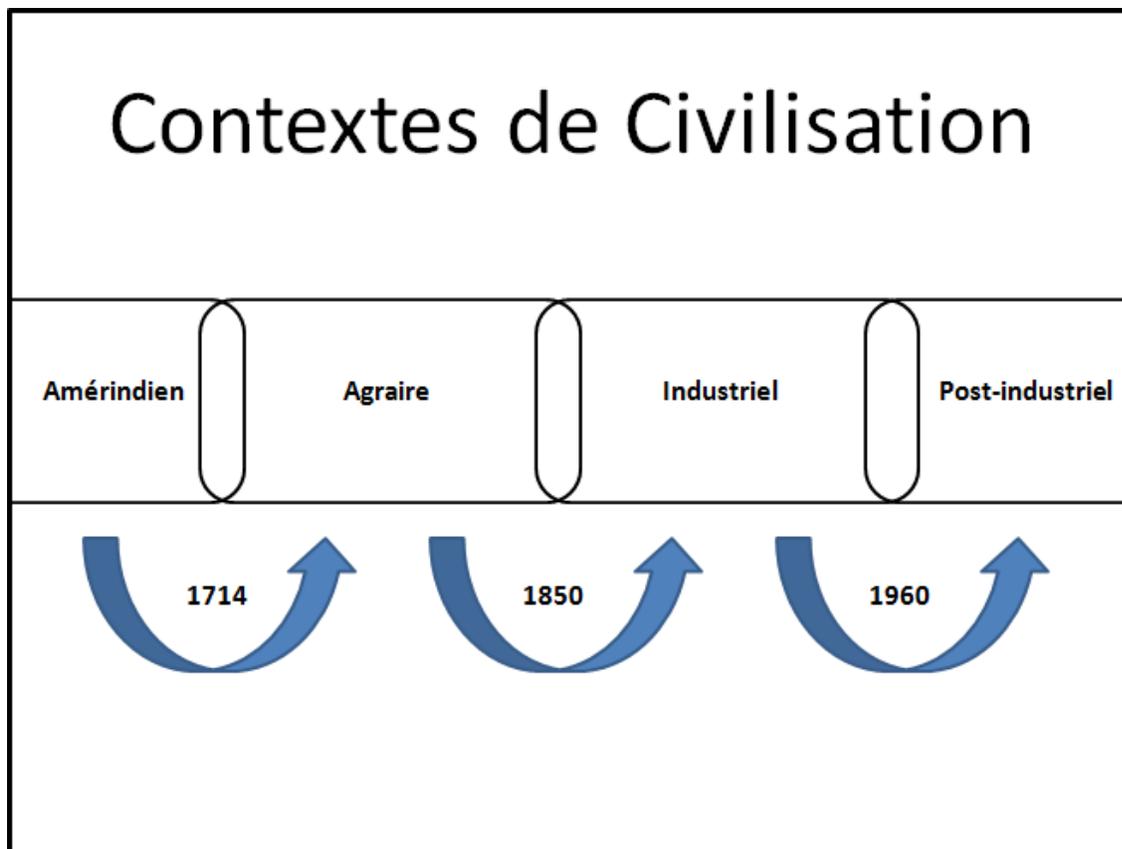
La présente étude vise à démontrer que l'évolution vers une indifférence des Québécois envers l'anguille est liée à la fois à des changements de mentalité dans la société québécoise ainsi qu'à l'altération des milieux naturels de l'anguille. Les différentes actions entreprises par les humains ont engendré différents changements écosystémiques qui ont influé l'habitat et le cycle de vie de l'anguille. Ces changements parfois involontaires sont la résultante d'une action visant l'amélioration d'un autre secteur d'activité. Ces altérations de l'écosystème de l'anguille vont par la suite affecter différents groupes. De plus, le manque de visibilité dans le paysage québécois et une certaine méconnaissance de ce poisson contribue, aujourd'hui, à alimenter les mythes et les craintes à son égard (Martin, 1980 : 163-164).

Cette étude vise donc à parfaire les connaissances sur la pêche à l'anguille et contribuer à défaire certaines croyances. Elle vise à améliorer la compréhension de l'évolution de la relation continue entre la société et son milieu. En traçant l'évolution de cette relation, il sera possible de comprendre les motifs qui ont entraîné différents changements dans la perception de l'anguille dans la société. De plus, cette étude vise à déterminer les principales raisons du déclin de l'anguille à partir des années 1970, tant pour la population d'anguilles pêchées que pour le nombre d'installations de pêche. Ainsi, au travers l'exemple des pêcheurs d'anguilles du Kamouraska, il sera possible d'avoir une bonne idée des impacts de la diminution d'une ressource sur les communautés qui l'exploitent ainsi que l'influence des contextes socioéconomiques sur ces dernières.

### *1.3 Plus de quatre siècles de pêche à l'anguille au Canada*

La pêche à l'anguille est une activité qui fait partie du patrimoine canadien depuis plusieurs siècles. D'abord pêchée par les tribus amérindiennes qui fréquentaient l'estuaire du Saint-Laurent, l'anguille est présente au Québec encore aujourd'hui. Cette étude s'insère notamment dans ce cadre spatiotemporel. Elle met l'accent sur l'évolution des relations entre la société et son environnement au travers celle qu'il entretient avec l'anguille d'Amérique. Elle tient en compte les influences que les différents contextes de société ont eues sur l'évolution de la pêche à l'anguille.

S'inscrivant dans une optique de géographie historique, cette étude divise l'histoire du Québec en quatre grands contextes de société (figure 1.1). Ceux-ci ne sont pas simplement successifs, ils se chevauchent dans le temps. Le premier contexte est celui d'une société amérindienne, incluant la période de contacts avec les premiers colons européens. Il y avait à l'époque plus de ressources que d'individus pour les exploiter. La pêche y était extensive et basée sur un principe de transhumance.



**Figure 1.1 : Les contextes de civilisation dans le Kamouraska. Source : adapté de Hatvany, 2009 : 3.**

La société québécoise transite par la suite vers un contexte rural et agraire lors de la colonisation du territoire. Cette transition s'effectue autour de 1714, date correspondant à l'érection canonique de la paroisse de Kamouraska. À cette époque, la population est en constante augmentation, mais les ressources présentes sont capables de soutenir cette croissance. Cependant, les habitants s'orientent vers une économie de subsistance basée sur l'exploitation extensive des ressources disponibles principalement causée par les lacunes technologiques de l'équipement utilisé. Ainsi, les exploitants du territoire doivent combiner plusieurs ressources pour assurer leur subsistance. La pêche devient alors une activité parmi d'autres à occuper le calendrier annuel des habitants.

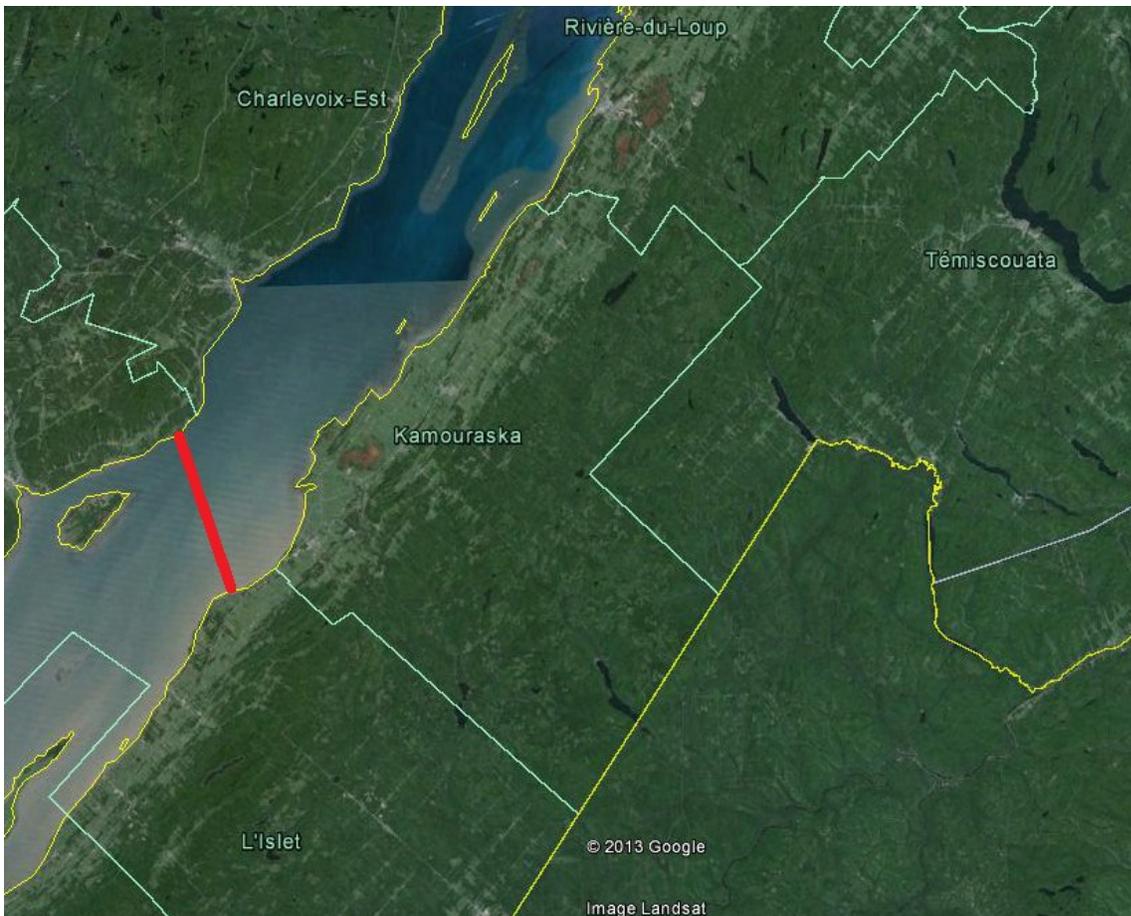
Suite à la période coloniale vient une société plus industrielle. Elle est caractérisée par une exploitation intensive des ressources favorisées par la mécanisation et la modernisation des techniques. Ce changement coïncide avec la révolution industrielle qui apparaît autour de 1850. L'économie est marquée par une ouverture globale des marchés (Tesch, 2003 : 331). Cette apparition soudaine de ces opportunités apporte une certaine pression sur l'anguille. Malgré un exode des habitants vers les villes, les moyens se modernisent et seuls les meilleurs sites de pêche subsistent (Courville, 2000 : 287). Ces facteurs permettent une intensification de la pêche pour répondre à cette demande.

Le dernier contexte de société québécoise est celui postindustriel. Il est toujours marqué par une économie de marché dominante ainsi qu'une exploitation intensive des ressources. Si la modernisation des techniques était présente lors de l'époque industrielle, elle l'est encore plus ici. Elle représente la concrétisation de la pression sur l'anguille qui n'est plus en nombre suffisant pour répondre aux besoins de la population. Les stocks d'anguille commencent à s'essouffler et à diminuer pour différentes raisons liées aux périodes précédentes (Caron, Verreault, Mailhot, Dumont, 2006 : v). Considérée comme espèce menacée, elle pourrait subir une disparition semblable à celle de la tourte voyageuse au Saguenay qui était aussi un animal important pour cette communauté.

Au travers ces différents contextes de civilisation, l'intérêt est principalement porté sur les effets de ces périodes sur l'anguille ainsi que sur l'impact que ces époques ont sur les groupes de pêcheurs. Cette étude s'intéresse à l'évolution de la perception de l'anguille chez la population québécoise. Cette étude vise à mesurer l'influence du contexte socioéconomique sur les métamorphoses anthropique du territoire.

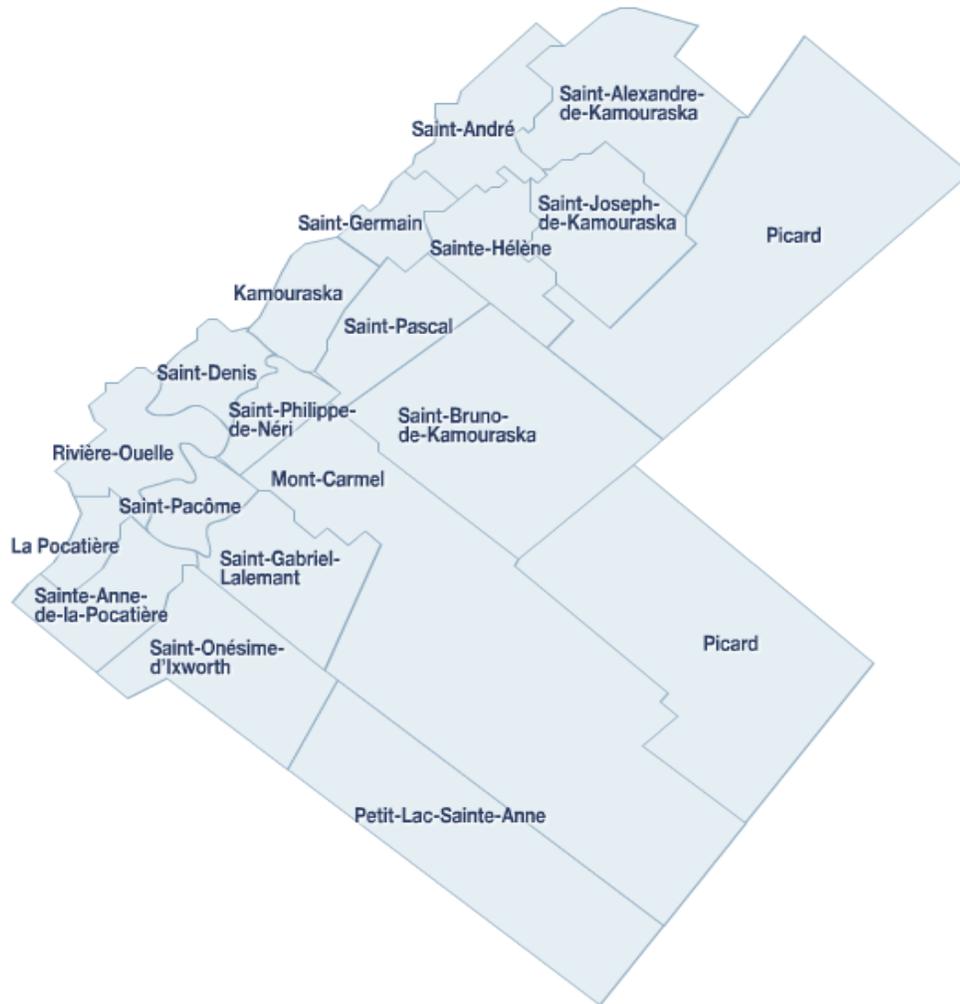
#### *1.4 Kamouraska, fief de la pêche à l'anguille*

La présente étude prend l'exemple de la région de Kamouraska pour refléter la situation de la pêche à l'anguille dans l'estuaire du Saint-Laurent. Puisqu'au travers du temps ce territoire a beaucoup changé, ses limites dans le cadre de cette étude correspondent à celle de la MRC actuelle. La région se trouve à l'est de la ville de Québec sur la Côte-du-Sud. Elle est limitrophe à la MRC de L'Islet à l'ouest, la MRC de Rivière-du-Loup à l'est et partage la frontière avec le Maine par le sud. Au nord, le comté du Kamouraska s'étend sur une quarantaine de kilomètres le long de l'estuaire du Saint-Laurent (Figure 1.2). C'est aussi à cet endroit que le Saint-Laurent fait son passage de l'eau douce à salée (Martin, 2013). Cette particularité fait en sorte que, l'automne, la région est la plus abondante en anguille du Saint-Laurent et justifie donc le choix de ce territoire pour la présente étude (Bureau de la Statistique du Québec, 1990). Lors du recensement canadien de 2011, le comté de Kamouraska avait une population d'environ 21 500 habitants répartis entre 17 municipalités (MRC de Kamouraska, 2013) (Figure 1.3).



**Figure 1.2 : La MRC de Kamouraska s'étend le long du Saint-Laurent entre Rivière-du-Loup, L'Islet, Témiscouata et les États-Unis. La ligne rouge démarque la zone de transition de l'eau douce vers l'eau salée. Source : Google Earth, 2013.**

Kamouraska est à l'origine une seigneurie concédée à Olivier Morel de La Durantaye en 1674 afin d'établir une pêche sédentaire profitable (Guérette, 1999 : 129). Cette concession se fait dans l'esprit de l'intendant Talon qui désirait promouvoir la diversification des activités économiques en Nouvelle-France (Laberge, 1994 : 89). Ces intentions de pêches initiales témoignent du potentiel de la région en poisson. Il apparaît donc évident que les habitants de Kamouraska conjuguent avec un passé les liants au Saint-Laurent. Étant pêcheurs par tradition, il n'est pas étonnant qu'ils aient tissé une relation étroite avec l'environnement marin.



**Figure 1.3 : Les municipalités du Kamouraska, l'essentiel de la pêche à l'anguille se retrouve aujourd'hui à Kamouraska et à Rivière-Ouelle. Source : MRC de Kamouraska, 2013.**

### *1.5 Revue de littérature*

L'étude des relations entre nature et culture est une pratique courante dans la géographie historique. Cette discipline spécifique de la géographie dessine généralement les grands modèles des sociétés dans l'espace et dans le temps. Parmi les principaux acteurs qui mirent en pratique cette vision spatiotemporelle de la géographie et de l'environnement du Québec, il y a Matthew Hatvany (2009) qui a divisé l'histoire environnementale du Québec, et spécifiquement du Kamouraska, dans les quatre grands contextes qui ont été présentés. Cette discipline, même si elle porte un regard constant sur le passé, constitue un élément important à considérer dans les décisions qui se prennent au quotidien. Il est en effet possible d'anticiper en partie les résultats d'une action en se penchant sur le passé. De plus, la géographie historique permet de comprendre l'importance que revêt un lieu ou une activité pour certains groupes.

Étroitement liés à la géographie historique sont les concepts de nature et culture. Ces concepts sont indissociables puisque l'humain n'organise pas le territoire, mais le pénètre à en devenir une partie intégrante. Ainsi, pour Joël Bonnemaison dans son « Voyage autour du territoire » (1981), l'espace est subjectif aux communautés qui y vivent et qui y accordent une valeur symbolique et culturelle. Il en va sans dire que de nombreux auteurs se sont penchés sur la question de l'impact environnemental de l'humain. Dans son ouvrage *Principes de la géographie humaine* (1922), Paul Vidal de la Blache présente l'être humain comme étant lui-même un facteur géographique, contribuant alors à l'idée de l'anthropocène. Ces interrogations sont aussi portées de l'avant par Carl Sauer qui contribue aux idées d'un paysage culturel lors de l'écriture de son *Morphology of a Landscape* (1948).

C'est vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que l'Américain George Perkins Marsh présente son ouvrage *Man and Nature* (1864) dans lequel il expose les conséquences de l'action humaine sur l'environnement. Il utilise des exemples du passé pour représenter l'impact négatif de certaines actions de l'humain sur l'environnement afin de militer pour la conservation des ressources naturelles. Pendant longtemps, on a mesuré l'influence de l'humain sur la nature en ne prenant en compte que les conséquences directes et visibles sur celui-ci. Il a fallu attendre jusqu'à la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle et les écrits de Rachel Carson pour modifier cette manière de penser. Dans son ouvrage le plus célèbre, *Silent Spring* (1962), elle approfondit des notions du principe d'écosystème. Au travers l'observation de l'effet négatif de l'épandage de pesticides sur les êtres humains et les animaux, elle parvient à présenter le caractère cyclique des relations entre les organismes d'un écosystème. Elle parvient donc à démontrer comment des actions locales peuvent bouleverser des communautés extérieures qui partagent ce même écosystème. Les découvertes de Carson rappellent les principes mis de l'avant par Eugene Odum qui expose les concepts de l'écosystème dans « Air-land-water = an ecological whole » (1969).

Plusieurs auteurs se sont intéressés à l'histoire des ressources au Canada et de la relation entretenue avec celles-ci par les sociétés. Parmi les principaux chercheurs sur ce sujet, il est important de mentionner l'historien économique Harold Innis. Ses ouvrages majeurs incluent *The Fur Trade in Canada: An Introduction to Canadian Economic History* (1930) et *The Cod Fisheries: The History of an International Economy* (1940). Dans ces œuvres, Innis présente les dynamiques entourant l'exploitation des ressources premières au Canada. Il y établit les lois et les principaux modèles (Innis, 1995). Dans *Le Québec : Genèses et Mutations du territoire* (2000), Serge Courville présente le développement et la transformation du territoire à travers différents secteurs d'exploitation, tant agricole, forestier que des pêches. De leur côté, Dianne Newell et Rosemary Ommer (1999) insistent, dans *Fishing Places, Fishing Peoples: Traditions and Issues in Canadian Small-Scale Fisheries*, sur l'importance de l'intégration des pêcheurs dans la compréhension des écosystèmes marins et la résolution des problèmes qui y sont associés. Ces pêcheurs sont impliqués directement dans le milieu naturel et indissociable de celui-ci tant par les connaissances locales qu'ils

possèdent que par l'interdépendance qu'ils entretiennent avec le territoire. Plus spécifiquement sur la pêche, Jacques Besançon présente les différents enjeux mondiaux de la pêche dans *La géographie de la pêche* (1967). Écrit dans un contexte industriel, cet ouvrage permet d'avoir une idée générale de la situation des pêcheurs à ce moment-là.

Parmi les ouvrages traitant de ressources premières, il y a quelques un s'intéressant spécifiquement à l'anguille. Le principal ouvrage traitant de l'anguille est celui du biologiste allemand Friedrich-Wilhelm Tesch qui se nomme *The Eel* (2003). Cet ouvrage se veut le plus complet, mais aussi le plus complexe. Il couvre un ensemble d'éléments de l'anguille, allant de son anatomie à sa commercialisation en passant par les techniques de pêche, de pisciculture et des maladies de l'anguille. Cet ouvrage porte davantage son attention sur les aspects biologiques de l'anguille, présentant peu des communautés qui en vivent. À son opposé, Richard Schweid s'intéresse à ces communautés dans *Consider the Eel* (2002). Cet ouvrage est écrit principalement dans une perspective nord-américaine. Il s'interroge sur la précarité de la situation de la pêche à l'anguille actuelle comme industrie en la comparant à la prospérité de son passé. L'auteur s'interroge parfois sur les raisons ayant entraîné un tel changement. Principalement axé sur la pêche à l'anguille aux États-Unis, il fait quelques mentions de la situation du Saint-Laurent. James Prosek, dans l'ouvrage *The Eel: An Exploration, from New Zealand to the Sargasso, of the World's Most Mysterious Fish* (2011) et le documentaire *The Mystery of the Eels* (2013), présente les aspects culturels chez les pêcheurs américains et chez les Maoris.

Il existe aussi un petit nombre d'auteurs qui se sont intéressés spécifiquement à la pêche à l'anguille au Québec. Aucun n'a été écrit dans le cadre d'une étude en géographie historique. Les ouvrages sont faits dans différentes disciplines qui sont complémentaires à la géographie historique. L'archéologue Marcel Moussette aborde les différentes techniques de pêche à l'anguille dans *La pêche sur le Saint-Laurent: Répertoire des méthodes et des engins de capture* (1979). L'évolution des techniques permet d'en apprendre plus sur son caractère vernaculaire. Pour sa part, Geoffrey Eales, en 1968, fait état des techniques de pêche et de leur efficacité dans *The Eel Fisheries of Eastern Canada*. Il présente aussi quelques chiffres sur le nombre de captures et la rentabilité. Il y a aussi Roger Martin qui, en 1980, publie un ouvrage sur les pêcheurs d'anguilles. Cet ouvrage en ethnographie traditionnelle se nomme *L'anguille*. Il donne une voix aux pêcheurs et présente plusieurs aspects folklorique et identitaire pour les pêcheurs du Kamouraska tout en présentant un aspect historique de la pêche à l'anguille.

La mise en commun des différents auteurs permet de constater que la littérature scientifique spécifique à la pêche à l'anguille dans Kamouraska est limitée. Cette littérature démontre que l'évolution de la pêche à l'anguille ne s'est pas réellement faite au niveau des engins de capture, mais est plutôt au dynamisme des aspects économiques qui y sont liés. Cette évolution commence par l'Amérindien qui utilise le territoire par

transhumance, vivant du territoire par les utilisations successives des différentes ressources disponibles (Besançon, 1965 : 36). Ce territoire, qui était un lieu difficile, mais accessible pour l'Amérindien, devient hostile pour les premiers colons. Ceux-ci, sans la connaissance du territoire, sont livrés à une constante lutte pour leur subsistance, la pêche à l'anguille devient alors un outil de survivance. Elle oscille entre être une pêche de subsistance et une activité économique d'appoint jusqu'à la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Alain Laberge trace bien cette évolution de la pêche à l'anguille au Kamouraska dans son ouvrage *Histoire de la Côte-du-Sud* (1994). Malgré les changements de la place économique de l'anguille au Kamouraska, les pêcheurs devront en tout temps se consacrer en parallèle à l'agriculture et donc vivre de plusieurs activités économiques.

L'essentiel de la littérature disponible sur la pêche à l'anguille porte sur le XX<sup>e</sup> siècle, principalement la dernière moitié qui constitue la période post-industrielle. Celle-ci tente d'établir les principales causes du déclin de la pêche à l'anguille dans le Saint-Laurent. Plusieurs auteurs (Schweid, 2002; Laberge, 1994; Martin, 1980) tentent d'évaluer l'impact du déclin de la pêche à l'anguille sur les communautés qui l'exploitent ainsi que sur la perception de la société. Ils cherchent ainsi à comprendre comment la graduelle disparition de l'anguille du Saint-Laurent vient à influencer le quotidien de ces groupes. D'autres auteurs (Tesch, 2003; Bourget, 1984; Laberge, 1994; Bouchard, 1996) essaient de déterminer les causes du déclin de l'anguille dans le Saint-Laurent. De ce fait, ils tentent aussi de mesurer l'empreinte anthropique sur l'environnement dans différents contextes. Ceux-ci en viennent généralement à des conclusions similaires à celles de Paul Vidal de la Blache et de George Perkins Marsh en présentant l'être humain comme étant un responsable de la transformation de son environnement.

Il existe finalement quelques auteurs qui s'intéressent au Saint-Laurent et à la région de Kamouraska. Ceux-ci font souvent mention de l'anguille sans toutefois en faire le centre de leur étude. Il y a un ouvrage collectif effectué pour le 325<sup>e</sup> anniversaire du Kamouraska nommé *Kamouraska : Une marée d'histoire* (1999) dont un chapitre, écrit par Marie-Claude Guérette, s'intéresse à la pêche dans la région. Cette étude situe la pêche à l'anguille dans l'histoire de la pêche de la région. De son côté, Jacques Rousseau présente la place de l'anguille dans le paysage culturel québécois et dans la société canadienne-française avec « Pour une esquisse biogéographique du Saint-Laurent » (1967). Sylvain Rivière, dans *La mer nourricière : 1890-1972* (2007) compile différentes photographies anciennes dont un peu moins d'une dizaine évoquent les aspects culturels de la pêche à l'anguille. Plus orienté sur la santé du Saint-Laurent, le *Rapport-Synthèse sur l'État du Saint-Laurent* (1996) d'Hélène Bouchard aborde aussi l'état de l'anguille et de l'influence sur celle-ci des différentes transformations de l'écosystème. Un dernier ouvrage intéressant est *Paysages de Marais : Quatre siècles de relations entre l'humain et les marais de Kamouraska* (Hatvany, 2009). L'auteur, par l'étude des marais et milieux humides, s'intéresse à la relation continue entre les habitants du Kamouraska et l'environnement côtier.

La présente étude s'insère dans une approche géohistorique en dressant un portrait global de l'évolution des relations entre la société québécoise et l'anguille au cours des quatre derniers siècles. Devant une littérature scientifique relativement limitée, cette étude vise à présenter celle-ci dans le temps et l'espace en prenant l'exemple du Kamouraska. Elle cherche donc à rassembler la majorité de la littérature et ouvrir un premier horizon dans l'étude des relations Nature-culture dans la pêche à l'anguille.

### 1.6 Méthodologie

Cette étude ne se veut pas une étude simple de l'impact humain sur l'environnement dans une perspective uniquement biocentrique et alarmiste. Elle propose davantage une analyse tenant en compte les contextes historiques dans laquelle Nature et Culture évoluent et se côtoient. Cette étude tisse donc les grands modèles de relations entre l'humain et son environnement au travers plus de quatre siècles d'histoire. Cette approche géohistorique se veut aussi interdisciplinaire. L'utilisation de différentes disciplines et de leurs approches respectives permet d'obtenir différentes perceptions de la relation Nature-culture et donc de dresser un portrait le plus complet.

L'essentiel de la recherche se base sur des sources secondaires provenant de différents auteurs ainsi que de rapports gouvernementaux liés à la santé du Saint-Laurent et à la situation des anguilles. L'utilisation de documents de seconde main s'explique notamment par la faible disponibilité de sources primaires. Cependant, quelques fonds d'archives ont été consultés, différents recensements ainsi que quelques entrevues semi-dirigées ont servi à cette étude.

Les sources statistiques proviennent en partie des recensements de Statistiques Canada. Cependant, la recherche de données quantitatives sur la pêche a présenté des limites de cette source à partir du XX<sup>e</sup> siècle. La majorité des statistiques couvrant cette dernière période est recensée par le Bureau de la Statistique du Québec dans différents volumes de *Statistiques des pêches maritimes du Québec*. Ces documents présentent non seulement la pêche à l'anguille à la grandeur du Québec, mais aussi celle au Kamouraska.

Dans le cadre de cette étude, une douzaine d'individus ont été contactés pour participer à des entrevues. De ceux-ci, trois ont accepté l'invitation. Ce petit groupe de participants est compensé par la diversité de leurs connaissances. Ces individus ont une expérience et un vécu riche et différent l'un de l'autre, permettant ainsi d'obtenir des perspectives complémentaires. Il y a un pêcheur actif, un biologiste qui travaille en collaboration avec les pêcheurs ainsi qu'un professionnel ayant étudié la pêche à l'anguille.

À ces différentes sources écrites, statistiques et orales viennent s'ajouter différentes observations de terrain effectuées lors de séjours dans la région de Kamouraska. Ces excursions sur le terrain permettent de valider

certaines analyses et conclusions émises dans l'étude des documents préalablement obtenus. Ces informations permettent aussi de prendre le pouls de la situation actuelle de la pêche à l'anguille.

Les différentes données obtenues dans les sources disponibles ont été analysées en tenant toujours compte du contexte socioéconomique dans lequel ils s'insèrent. Ainsi, mises côte à côte, ces données permettent d'observer l'évolution de la société québécoise. Il est alors possible de dresser un portrait de la pêche à l'anguille des quatre derniers siècles.

### *1.7 Organisation du mémoire*

Cette étude s'amorce avec l'analyse de la place qu'occupe la pêche à l'anguille dans la littérature scientifique canadienne. Ce chapitre est une réflexion sur la disponibilité et l'intérêt de la pêche à l'anguille au cœur de la communauté scientifique. Il présente et explique comment la littérature sur la pêche à l'anguille est limitée lorsque mise en comparaison avec ces des autres ressources traditionnelles disponibles sur le territoire canadien. Il expose pourquoi la pêche à l'anguille est délaissée dans la recherche scientifique. Le chapitre suivant vise à mettre en contexte la pêche à l'anguille en y présentant les principaux aspects biologiques entourant celle-ci et le milieu dans lequel elle vit. Afin de faciliter la compréhension de la place de la pêche dans le quotidien, les techniques et le déroulement d'une saison de pêche sont présentés.

Les quatre chapitres suivants sont découpés chronologiquement afin de bien illustrer l'évolution de la pêche à l'anguille. Ainsi, le Chapitre Quatre couvre la pêche à l'anguille lors de la période de contact. Présentant autant les autochtones du Canada et les premiers colons venus d'Europe, celui-ci décrit la nécessité de l'anguille dans le quotidien de ces deux groupes devant œuvrer avec un territoire relativement vierge. Le Chapitre Cinq présente la pêche à l'anguille dans un contexte rural agricole. Il démontre comment la pêche est passée d'une nécessité de subsistance à une activité d'appoint à d'autres domaines économiques. Le Chapitre Six porte sur la période industrielle; c'est le passage vers la professionnalisation de la pêche à l'anguille. Il s'intéresse aussi à l'empreinte humaine grandissante sur l'environnement et l'impact que celle-ci a sur les communautés de pêcheurs. Le Chapitre Sept porte sur la pêche à l'anguille après la période industrielle. Cette période en est une de bouleversements socioéconomiques et ce chapitre vise à observer et comprendre comment les différents événements de cette époque influent le quotidien des pêcheurs. Celle-ci est marquée par l'apogée de la pêche à l'anguille, mais aussi par son déclin et ce chapitre présente donc aussi les raisons de cet effondrement et les tentatives qui sont faites pour le freiner.

Les Chapitres Huit et Neuf traitent de la place de la pêche à l'anguille en général dans la société. Le huitième présente le caractère identitaire de la pêche à l'anguille dans les groupes qui en font l'exploitation. Ce chapitre présentera le caractère folklorique de la pêche à l'anguille au Québec ainsi que comment elle s'insère

dans d'autres communautés traditionnelles. Il visera aussi à présenter comment la pêche à l'anguille occupe une place importante dans le savoir collectif et dans le paysage culturel de la région. Le neuvième s'intéresse davantage à la société québécoise face à la pêche à l'anguille. Ce chapitre prend l'exemple de la situation actuelle et historique de la pêche à l'anguille et le transpose pour présenter un modèle général de l'évolution de la relation entre la société québécoise et son environnement. La conclusion récapitule l'ensemble de l'étude et propose des pistes de réflexion sur l'avenir de la pêche à l'anguille.



# Chapitre Deux

## L'anguille dans la littérature canadienne

En Amérique du Nord, l'anguille a longtemps constitué une espèce et une ressource de premier plan. Au fil des siècles, elle a toujours été omniprésente dans la vie des communautés qui peuplaient le territoire transformant son rôle et son utilité au fur et à mesure que la société évoluait. Cette société influe sur la pêche à l'anguille, autant dans son efficacité que dans la relation entre les pêcheurs et la ressource. Cette présentation a comme objectif de cibler l'importance de l'anguille pour ensuite mieux la comparer avec la place qu'elle occupe dans la littérature canadienne.

### *2.1 L'anguille dans le Canada*

En Amérique du Nord, avant la période de contact avec les colons européens, l'anguille occupait une place importante dans l'alimentation des communautés amérindiennes (Caron et al., 2006 : v). En effet, puisque ces communautés avaient souvent un mode de vie nomade, suivant les différents gibiers selon les différentes saisons, l'anguille était une de sources de nourriture. L'anguille constituait une des bases de l'alimentation automnale et hivernale. Pêchée en abondance l'automne et facilement fumée et séchée pour la conservation, l'anguille assurait à l'Amérindien une source de nourriture fiable et qui demandait peu d'énergie à capturer (Tesch, 2003 : 213).

Lors de l'arrivée des premiers Européens en Amérique, l'anguille joue un rôle capital dans la survie de ces arrivants. Elle est d'abord initiatrice d'une relation d'échanges entre les communautés en place et ces colons (Martin, 1980 : 16). Elle est ensuite à la base de la survie de ces nouvelles communautés. Souvent perçue comme une manne venant de la mer chez les colons, l'anguille a longtemps été centrale à leur l'alimentation. Alors que les terres ne sont pas défrichées et que celles-ci ne sont donc pas encore labourables, l'anguille devient l'objet d'une pêche de subsistance (Laberge, 1994 : 158). Abondante et facile à pêcher, elle a un rôle central dans la colonisation de la Nouvelle-France. Sans celle-ci, les Européens ne seraient probablement parvenus encore plus difficilement à peupler les berges de vierges de la Nouvelle-France.

Une fois bien implantés, les autorités reconnaissent la valeur de l'anguille pour la colonie et tentent de l'exploiter commercialement au profit de la métropole dès 1665 (Laberge, 1994 : 89). Cette volonté de faire de la pêche à l'anguille une activité économique d'importance ne sera jamais un succès. Face à cet échec, la pêche à l'anguille devient une activité d'appoint durable en parallèle avec l'agriculture et la pêche à d'autres

espèces. Les fruits de la pêche à l'anguille permettent alors aux colons de générer un certain profit supplémentaire.

Lors de l'industrialisation de la société, la place de l'anguille et de sa pêche évolue rapidement. Elle est fortement influencée par les fluctuations de l'économie. Elle est empreinte d'une commercialisation difficile puisque les opportunités de vente sont limitées et que les acheteurs dictent le marché. Au Québec, son potentiel de vente est limité puisque l'anguille n'est pratiquement que consommée lors des jours de carême en même temps que d'autres espèces de poissons (Robitaille, 1994 : 48). L'anguille devient alors tranquillement une tradition qui s'insère dans le patrimoine de la région. Il faudra attendre jusqu'aux années 1950 pour que la pêche à l'anguille devienne une activité économique d'importance pour le Québec (Tesch, 2003 : 331). Cette hausse du potentiel commercial de la pêche à l'anguille est attribuable à l'ouverture des marchés internationaux pour l'exportation de l'anguille. La pêche à l'anguille devient alors une véritable activité économique et plusieurs pêcheurs vont professionnaliser leur métier.

Vers les années 1950, la pêche à l'anguille continue d'évoluer au Québec. Elle atteint rapidement son apogée pour ensuite procéder à un déclin rapide. Ce déclin, attribuable notamment à la pollution et à la surpêche, a un impact considérable sur les communautés composées principalement de pêcheurs d'anguilles. La pollution qui affecte la santé des anguilles va avoir un gros impact sur les pêcheurs puisqu'elle entraînera deux grandes conséquences : la fermeture des marchés internationaux qui imposent un embargo sur l'anguille du Saint-Laurent et une interdiction de pêche imposée par l'État qui va nuire aux pêcheurs (Bouchard, 1996b : 8). L'aspect commercial de la pêche à l'anguille, à partir de ce moment, ne pourra jamais véritablement reprendre et redeviendra alors une activité identitaire et vernaculaire, associée à la tradition et à un patrimoine communautaire et familial. L'anguille devient alors un produit rare et de luxe qui est consommé essentiellement dans des mets exotiques comme les sushis.

Une observation rapide de la littérature scientifique permet de conclure que l'importance de l'anguille au fil des siècles au Canada ne correspond pas à la visibilité qu'il lui est accordée dans celle-ci. En effet, la pêche à l'anguille est souvent mentionnée dans les différents ouvrages disponibles, mais constitue rarement un sujet principal ou même un chapitre entier qui lui est consacré. L'anguille reste alors un sujet en périphérie de la littérature scientifique et reste dans l'ombre de ressources comme la fourrure, le bois ou la morue. Il importe de s'interroger à savoir pourquoi ces trois dernières ressources sont généralement mises à l'avant-plan pour comprendre les raisons qui font que l'anguille ne profite pas d'une pareille visibilité.

## 2.2 *Staples : un concept de colonisation et de développement du Canada*

Dans la littérature canadienne, un concept important de la colonisation par la métropole mis de l'avant par Harold Innis dans un recueil post-mortem de ses principaux essais, *Staples, Markets, and Cultural Changes* (1995), est celui de *Staples*. Terme d'origine anglophone, *Staples* désigne les ressources primaires, non transformées, qui sont vendues sur les marchés d'exportation (Howlett, 2007 : 2). Ces ressources sont de première importance pour le développement d'un territoire comme celui du Canada. Pour Innis, le Canada a vu son développement économique, mais aussi ses décisions politiques et sa culture largement influencée par la présence et l'exploitation de ces ressources. Cette théorie porte encore aujourd'hui un certain fondement lorsque l'on regarde les actions et décisions posées en regard des richesses du territoire canadien et québécois par les différentes instances gouvernementales.

Afin de bien comprendre ce qu'est un *Staple*, il est nécessaire d'analyser en profondeur toutes les ramifications qui s'y rattachent. En effet, prendre une ressource et l'observer seulement pour son aspect de ressource ou de commodité ne serait pas rendre justice à celle-ci. En effet, chaque ressource constitue un objet d'étude en lui-même et est un témoin qui reflète un mode de vie et une communauté qui l'entoure. Il constitue l'objet au travers duquel il est possible d'analyser les relations sociales d'un groupe dans un espace et un temps donné. Il peut ainsi revêtir un aspect identitaire, il peut dicter le mode de vie de plusieurs communautés. Chaque ressource étant unique, elle est constituée d'un nombre de biais qui lui est propre, représentant un lieu, une époque et un mode de vie différent (Barnes, 2005 : 3-4).

## 2.3 *Les Staples comme objet d'étude*

Comme préalablement mentionné, chaque *Staple* est le reflet d'une communauté qui l'exploite. Son étude permet d'observer et de comprendre différents types de relations qui l'entourent. Il y a deux types principaux de relations qui s'y détachent. Le premier, à l'échelle plus locale, est la relation entretenue entre la ressource et ceux qui exploitent le territoire (Barnes, 2005 : 4). Cette relation en est une d'échange entre la communauté et son milieu au travers de l'exploitation de la ressource puisque celle-ci, souvent, dicte son mode de vie ainsi que ses habitudes. Elle dicte non seulement le train journalier des travailleurs, mais aussi le lieu que la communauté s'établit. Elles le font autour des ressources sont aussi souvent dépendantes de celles-ci et en vivent exclusivement. Ainsi, lorsque ces ressources sont épuisées, ces communautés s'effondrent souvent si elles ne réussissent pas à diversifier leur économie.

Le second type de relation rattaché au *Staple* est celui englobant les différents échanges effectués autour de ces ressources (Barnes, 2005 : 4). Les échanges de ces commodités entraînent un nombre de relations entre certains acteurs. En effet, une ressource est un élément de rencontre avec, entre autres, l'individu ou la

communauté qui exploite la ressource avec l'intermédiaire qui peut être un transformateur ou un commerçant. Ces *Staples* entraînent ainsi non seulement une relation d'échange entre les différents acteurs qui y sont impliqués, mais entretiennent aussi une relation entre ces acteurs et la ressource même. Ainsi, transformateurs et commerçants ont une certaine dépendance de cette ressource.

Les deux principaux types de relations entraînées par l'exploitation d'un *Staple* permettent de bien cibler leur importance. Au-delà d'une ressource exploitable, l'étude d'un *Staple* permet de voir les grands schèmes qui entourent celle-ci. Elle est un objet d'interactions entre l'humain et la Nature, mais aussi entre les différents acteurs dont elle représente un enjeu. Elle permet l'étude d'un groupe, des habitudes de sa population, de leur mode de vie. Chaque ressource étant unique, elle transmet une histoire économique, sociale et politique d'une communauté et d'une société qui est à son tour unique.

Selon Innis et d'autres auteurs, ces ressources sont vitales au développement du Canada puisqu'elles entraînent des pôles de peuplement. Elles soutiennent l'économie et dictent l'expansion territoriale et la survie des communautés qui l'entoure. Le Canada s'est d'ailleurs développé grâce à l'exportation de ces ressources primaires vers la métropole, d'abord la France et puis l'Angleterre. Ces différents pôles de population, organisés en villages, n'avaient pas de réelles structures entre elles et l'exploitation des ressources était dépendante des besoins de la métropole. La facilité d'exploitation et d'exportation de ces ressources par le Canada est attribuable à la disponibilité des océans et des cours d'eau pour faciliter le transport. Le fleuve Saint-Laurent est sans contredit le facteur premier du développement de la Nouvelle-France et de l'exportation des ressources vers l'Europe (Innis, 1995 : 135). Sans ce dernier, il est fort probable qu'un grand nombre de ces ressources n'aurait pas été exploité aussi intensivement.

#### *2.4 Le concept de Staples dans la littérature canadienne*

La littérature canadienne s'attarde beaucoup aux *Staples* en mettant l'accent principalement sur l'exploitation de trois ressources : la fourrure, le bois et la morue. Elles ont plusieurs points en commun. Ce sont d'abord des ressources qui se retrouvaient en abondance lors de l'époque coloniale. Elles étaient aussi toutes trois largement exportées vers les métropoles. La fourrure constituait une des ressources les plus importantes de cette époque. Produit de luxe prisé par les Européens, elle était largement exportée. De ce fait, nombre de documents détaillent les échanges fait avec les Autochtones ainsi que le trappage effectués par les différents Européens venus coloniser le territoire. Le bois se trouvait en abondance sur le territoire colonial. Plusieurs événements de l'histoire témoignent de son importance : son utilisation dans les premières maisons de la colonie et les grandes draves sur les rivières. De plus, le bois était exporté vers les métropoles comme produit de base. Finalement, la morue était surtout pêchée dans le Golfe du Saint-Laurent, principalement dans la péninsule gaspésienne et au large de Terre-Neuve. Exploitée avant même la colonie par des

chalutiers, elle s'est continuée et consolidée lors de l'établissement colonial (Harris, 2012). Cette ressource abondante, source d'alimentation pour les colons, était aussi exportée vers l'Europe afin de répondre aux besoins de la métropole.

### 2.5 L'anguille dans la littérature canadienne

Malgré son importance pour le développement du Canada, l'anguille demeure négligée dans la littérature canadienne. L'anguille se trouve souvent mentionnée en périphérie d'un autre sujet ou superficiellement traité. On n'y retrouve peu d'ouvrages scientifiques traitant exclusivement de celle-ci. Elle est principalement couverte que par quelques éléments dans des rapports gouvernementaux, quelques ouvrages concernant les techniques de pêche ainsi qu'une poignée d'ouvrages couvrant la pêche à l'anguille et ses pêcheurs. Parmi les quelques documents disponibles, il y a le travail de Roger Martin qui, au travers de son livre *L'anguille* (1980), présente la place de ce poisson dans le quotidien des habitants de la région du Kamouraska. De son côté, Marcel Moussette (1979) utilise une approche archéologique pour présenter les différentes méthodes de pêches utilisées, dont celles pour l'anguille du Saint-Laurent. Finalement, il y a quelques rapports du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune sous la direction de François Caron (2000, 2006) qui font l'état des stocks d'anguilles et apportent aussi quelques pistes sur les différents facteurs influents sur ces stocks.

Il est possible de s'interroger sur les raisons expliquant que l'anguille ne profite pas d'une visibilité semblable dans la littérature scientifique à celles des autres ressources. Ne revêt-elle pourtant pas une certaine importance dans le développement du Canada et du Québec plus spécifiquement? Comment expliquer le faible nombre d'études sur l'anguille? D'une part, il est un réflexe humain de porter moins attention à ce qui n'est pas visible. L'anguille est un poisson vivant dans les fonds marins, elle profite donc d'une visibilité moindre que le bois qui est omniprésent dans le paysage québécois. De plus, il ne reste aujourd'hui presque plus d'installations de pêche à l'anguille visible sur les berges. L'iconographie, aussi, est rare. On ne retrouve pas en abondance des peintures dans la pêche à l'anguille comme l'on retrouverait avec les forêts ou les pêches à la morue au Québec. On a donc moins tendance à parler de ce que l'on ne voit pas. D'autre part, il semble que l'espèce ait été prise en grippe par l'humain au cours des dernières décennies, ce qui expliquerait un désintérêt marqué envers celle-ci.

De plus, l'anguille, malgré son importance, a une place différente que la fourrure, le bois et la morue. Ces dernières ont été amplement traitées par les historiens économiques du Canada. Cette histoire économique s'est fait généralement autour de l'exploitation d'une ressource comme la fourrure pour Harold Innis, la morue pour Rosemary Ommer et le bois pour Graeme Wynn. Ces auteurs traitent de leurs ressources respectives puisqu'elles constituent un élément clé au développement économique du pays. De son côté, l'anguille ne peut être considérée véritablement comme un *staple* puisque cette ressource a un véritable poids économique

seulement à partir de la moitié du XX<sup>e</sup> siècle. N'ayant pas le même statut que ces autres ressources de premier plan, les historiens économiques ne prennent pas le temps d'étudier son importance. En effet, l'anguille a été, au développement de la colonie, plus un élément de survivance pour les habitants qu'un facteur de développement économique. Elle était davantage un élément du quotidien et une tradition chez les populations riveraines du Saint-Laurent.

# Chapitre Trois

## L'anguille et son milieu

Afin de bien comprendre la relation qu'entretient l'être humain avec son environnement, soit ici l'anguille et son milieu, il est nécessaire de présenter ce dernier. Pour se faire, il convient de décrire cette ressource sous ses différents aspects. Dans le présent chapitre, les aspects biologiques de l'anguille ainsi que son cycle de vie seront présentés. Les milieux que ce poisson fréquente au long de sa vie seront aussi traités. Finalement, les bases de la pêche à l'anguille dans l'estuaire du Saint-Laurent seront mises de l'avant.

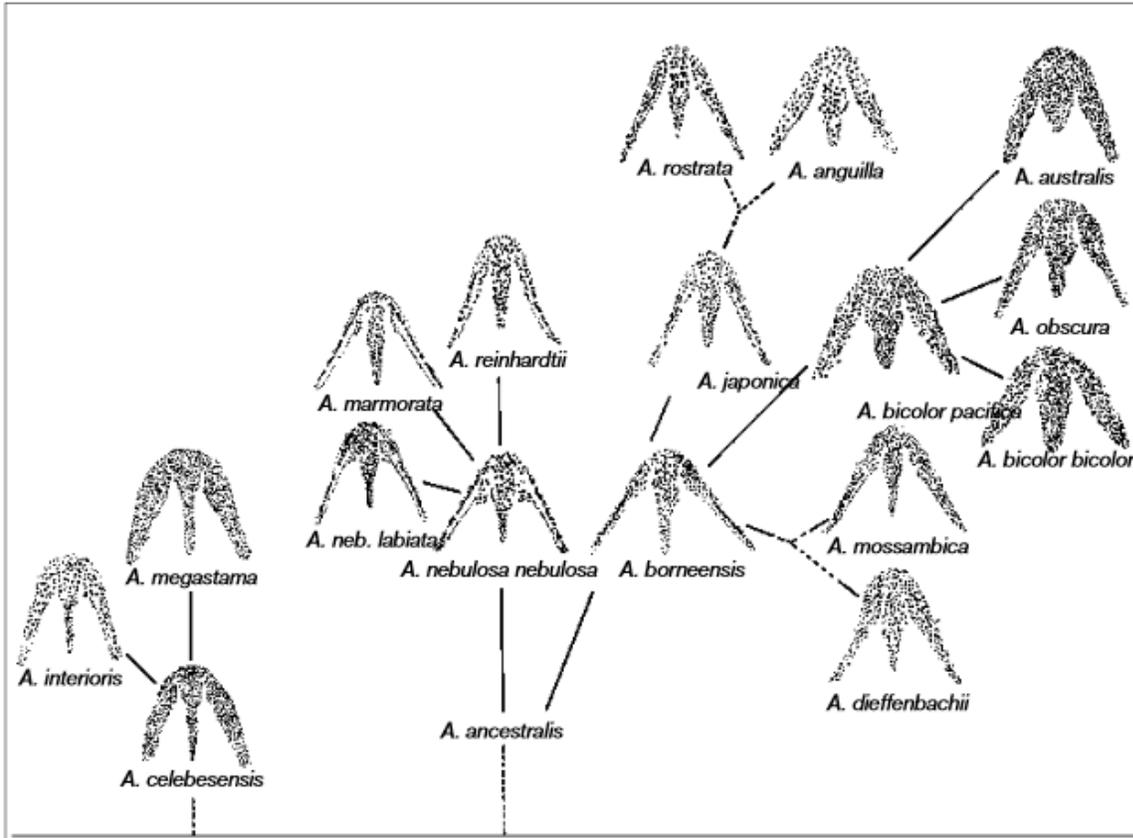
### 3.1 Caractéristiques biologiques

Il est possible de dater les premières traces d'anguilles à environ 100 millions d'années avant cette ère. Différents fossiles de ce poisson ont été retrouvés dans des sédiments datant de l'ancien océan liguro-piémontais, situé au niveau des Alpes (Dufresne, 1994 : 17). Malgré les transformations qu'elle a dû subir au cours de ces millions d'années d'évolution, il est possible d'établir l'anguille comme l'une des espèces de poissons les plus anciennes et qui a constitué une des bases de l'alimentation depuis des millénaires.

Il existe nombre d'espèces qui découlent de cette anguille originaire, appelée *Anguilla ancestralis*. On retrouve sa descendance un peu partout dans le monde comme le démontre la figure 3.1, chaque région aillant son espèce. La vaste majorité des espèces se retrouvent en orient, laissant l'Atlantique comme point commun à deux espèces : *Anguilla anguilla* et *Anguilla rostrata* (Tesch, 2003 : 91). La première espèce vit en Europe et la seconde en Amérique du Nord. Bien qu'espèces différentes, elles ont une aire de reproduction commune. Alors qu'elles partagent nombre de caractéristiques, elles ont quelques disparités comme la grandeur moyenne, *Anguilla rostrata* étant en moyenne plus petite (Tesch, 2003 : 6). Cependant, la quantité de points en commun entre les deux espèces permet de déduire qu'elles descendent d'une espèce commune (Tesch, 2003 : 113).

L'anguille (Figure 3.2) est une espèce de poisson qui diffère des autres poissons. Son unicité prend naissance de la longiformité qui lui est propre. Sa forme rappelle celle d'un serpent. Elle ne possède aucune nageoire sur son ventre, mais en possède une dorsale, une caudale et une anale. Ces trois types de nageoires longues se rejoignent et lui confèrent toute la puissance nécessaire pour se mouvoir. Elles sont dépourvues de rayons épineux. La tête de l'anguille est de forme pointue et possède une mâchoire inégale. La partie inférieure de celle-ci est la plus longue, allant au-delà même du museau. Sur celle-ci, l'anguille arbore une grande quantité de dents qui sont à la fois petites et puissantes. L'anguille possède deux nez, ce

qui lui confère un grand sens de l'odorat dans ses déplacements et pour débusquer sa nourriture. Par rapport au reste de son corps, les yeux de l'anguille sont de petite taille (Dufresne, 1994 : 18-19).



**Figure 3.1 : Évolution des espèces d'anguilles selon l'agencement des dents. Source : tiré de Tesch, 2003 : 91.**

De tous les poissons, l'anguille est celui qui possède le plus épais épiderme (Tesch, 2003 : 8). Cette épaisseur caractéristique lui vaut souvent une comparaison à du cuir. Sa peau est aussi résistante que celui-ci. Sur cette peau épaisse, on retrouve des écailles qui sont distribuées irrégulièrement (Tesch, 2003 : 11). Le corps de l'anguille est recouvert d'une petite couche de mucus lui confère son aspect visqueux. Il possède aussi une poche branchiale qui lui permet d'emmagasiner une quantité d'eau nécessaire à sa survie lorsqu'elle sort de l'eau et se déplace sur de courtes distances (Dufresne, 1994 : 19).



**Figure 3.2 : Anguilles. Source : Wambrechies-Pêche, 2013.**

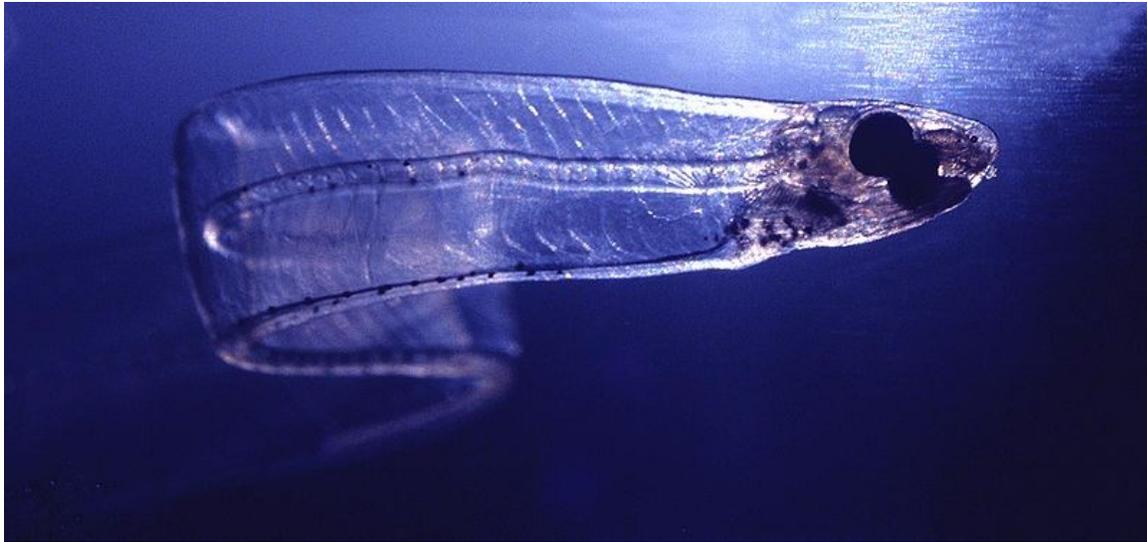
### 3.2 Cycle de vie

L'anguille possède un cycle de vie qui diffère énormément de celui des autres poissons du Saint-Laurent. Il est le seul poisson de type catadrome<sup>1</sup> qu'il est possible de retrouver dans ces eaux (Dufresne, 1994 : 19). De plus, l'anguille possède, chez les poissons, le cycle de vie le plus long, soit d'environ 25 ans.

L'*Anguilla rostrata* commence son cycle de vie en naissant dans la mer des Sargasses avec l'*Anguilla anguilla* (Eales, 1968 : 3). L'anguille, fraîchement sortie des œufs porte le nom de leptocéphale qui, provenant du grec, désigne sa tête mince (figure 3.3). À ce stade, l'anguille a une fente au niveau de sa bouche, elle arbore de longues dents aiguës et a une forme qui rappelle celle d'une feuille de saule transparente. Dès l'éclosion, les leptocéphales commencent à se nourrir du plancton généré par la décomposition des cadavres de leurs parents, morts suite à la ponte. Quelques mois après, le leptocéphale a environ 2,3 centimètres de longueur pour atteindre environ 6,5 centimètres au bout d'un an et devenir une civelle (Dufresne, 1994 : 22-23).

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire un poisson qui passe sa vie en eau douce, mais se reproduit dans l'eau salée.



**Figure 3.3 : Le leptocéphale constitue la version embryonnaire de l'anguille. Longtemps confondu comme étant une espèce à part entière, elle a conservé son nom lorsqu'elle a été rattachée à l'anguille. Source : CHTIPECHEUR, 2013.**

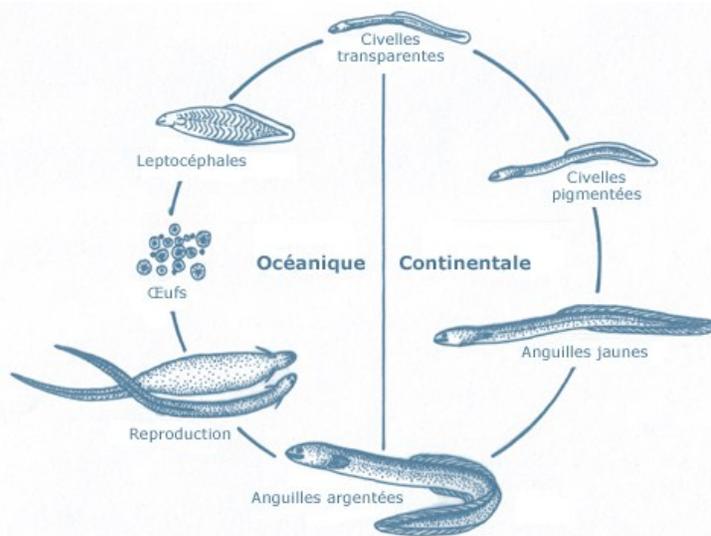
À ce stade, la jeune anguille prend le nom de civelle transparente (*glass eel*). Elle porte ce nom en raison du caractère transparent de sa peau (Dufresne, 1994 : 23). C'est à ce moment que l'*Anguilla rostrata* entreprend le chemin de ses parents inverse pour regarder l'Amérique du Nord. La distance étant longue à parcourir, elle se laisse porter par les courants du Gulf Stream qui lui permettent de longer le continent et regagner soit les États-Unis ou soit le Canada par l'embouchure du Saint-Laurent (Tesch, 2003 : 84). Durant ce voyage, la civelle cristalline se pigmente peu à peu et passe au stade de civelle (*elver*). À ce stade, l'anguille perd de son poids et de sa longueur. Cette diminution du huitième de sa taille et du quart de son poids est attribuable à une importante perte de l'eau retenue (Dufresne, 1994 : 23). L'anguille passe entre trois mois et un an à ce stade, entreprenant son entrée à l'intérieur du territoire, visant à rejoindre un milieu de vie qu'elle aura choisi, parfois aussi loin que les Grands Lacs. Lorsqu'elle va s'établir dans la rivière ou le lac de son choix, elle y reste jusqu'à ce qu'elle atteigne maturité.

Une fois installée dans son milieu de vie, l'anguille continue de se pigmenter graduellement jusqu'à ce qu'elle soit de couleur jaunâtre, voire brunâtre. Elle a aussi le dos plus foncé que son ventre. L'anguille est alors à son stade juvénile (*yellow eel*). À ce stade, elle fait plus de 30 centimètres de longueur. Durant les nombreuses années où elle vit, l'anguille est un poisson principalement nocturne (Dufresne, 1994 : 19). L'anguille préfère la nourriture fraîche, ne s'intéressant pas à celle en décomposition (Eales, 1964 : 4). Sa diète est composée principalement de petits poissons, d'invertébrés et parfois même de plantes. Cependant, elle préfère nettement les petites proies qu'elle peut facilement attaquer (Carson, 1952 : 213).

Alors que l'anguille approche de l'âge adulte, sa peau prend graduellement des teintes d'un gris argenté donnant vers le noir sur son dos. C'est lorsqu'elle est complètement argentée qu'elle est considérée adulte

(*silver eel*) (Dufresne, 1994 : 19). Rendue à maturité, l'anguille entreprend de beaucoup manger pour préparer sa migration. En effet, lorsque son cycle de vie lui exige de faire son retour vers la mer des Sargasses pour se reproduire, elle cesse complètement de manger et se lance instinctivement dans sa migration (Carson, 1952 : 215). Cette pointe d'activité et ce départ pour la migration se situe normalement au début de l'automne (Tesch, 2003 : 191).

L'anguille n'est pas un poisson solitaire lors de sa migration. Ce poisson est connu pour se déplacer en bancs. L'anguille, encore une fois, se déplace principalement dans l'obscurité (Dufresne, 1994 : 19). Elle suit les marées, allant vers les berges lorsqu'elle monte et que la météo est mauvaise (Martin, 1980 : 100). Sa poche branchiale lui permet de contourner, hors de l'eau, les différents obstacles qui pourraient se dresser sur son chemin (Dufresne, 1994 : 19). Une fois sortie des cours d'eau, l'anguille descend vers son lieu de fraie dans la mer des Sargasses, qu'elle atteint vers le début de l'hiver (Martin, 1980 : 97). Autour du mois de janvier, l'anguille entreprend sa reproduction dans les profondeurs des Sargasses. Les femelles pondent leurs œufs, au nombre d'environ 15 millions chacune (Eales, 1968 : 3). Par la suite, les mâles les fécondent avant de tous deux mourir, laissant ainsi place à une nouvelle génération d'anguilles (Dufresne, 1994 : 22).



**Figure 3.4 : Cycle de vie de l'anguille, sa vie sur le continent et sa reproduction dans l'océan. Source : Ministère des Richesses Naturelles de l'Ontario, 2013.**

### 3.3 Milieu physique

Afin de mieux comprendre l'anguille ainsi que son cycle de vie, il est nécessaire de décrire ces différents milieux de vie. De ce fait, son habitat local sera d'abord présenté ainsi que son lieu de reproduction le sera par la suite.

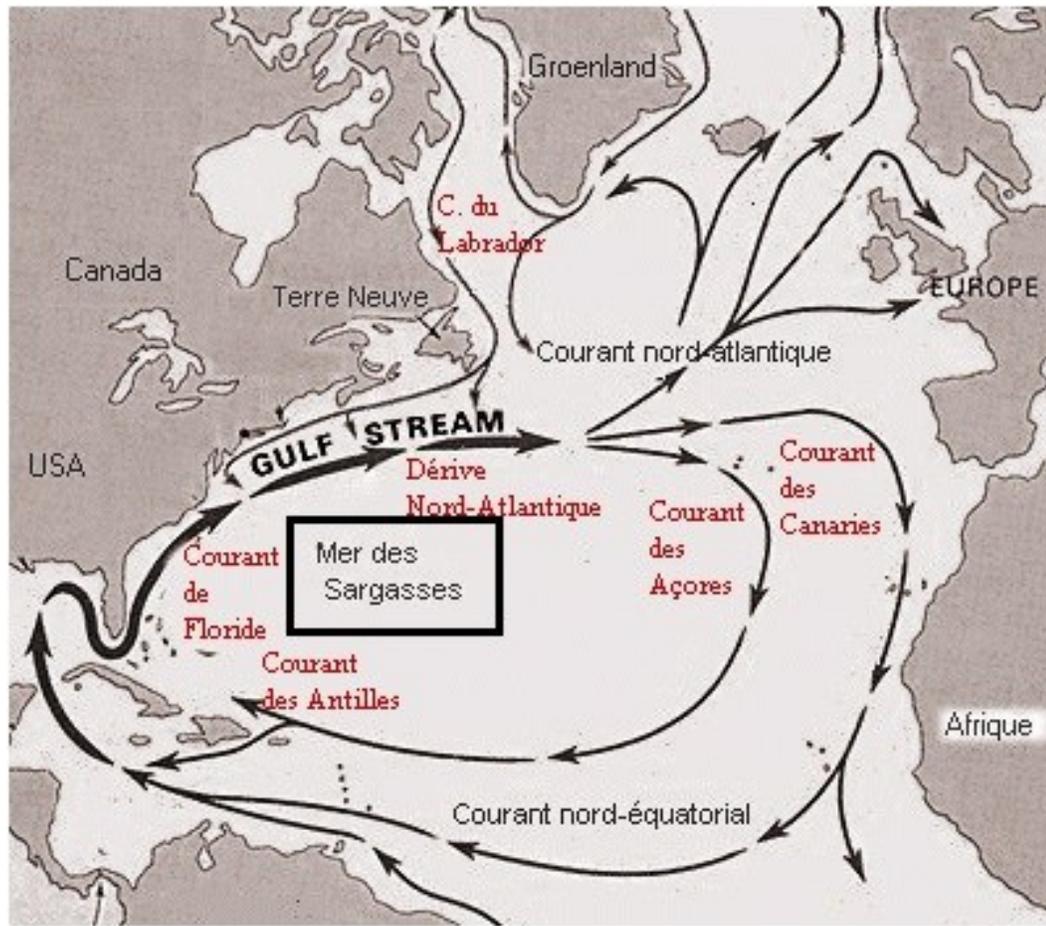
### 3.3.1 Fleuve, lacs et rivières

Étant un poisson qui passe la majorité de sa vie en eau douce, l'anguille vit dans les eaux intérieures du Canada. C'est dans le Saint-Laurent qu'il y a la plus grande abondance d'anguilles du Canada (Tesch, 2003 : 96). Comme mentionné, elle peut remonter aussi loin que les Grands Lacs et s'établir dans le lac Ontario. Elle s'installe aussi dans les rivières et les lacs qui se jettent dans le Saint-Laurent, comme la rivière Richelieu. Cependant, plus les voies naturelles de l'anguille sont remplies d'obstacles, moins elle risque de se rendre à un plan d'eau. Ainsi, un lieu qui, il y a 100 ans, avait une abondance d'anguilles voit ce nombre diminuer si le chemin menant à celui-ci est souvent obstrué, compliquant alors la colonisation (Eales, 1968 : 4). De plus, l'anguille aillant un fin odorant, essaye d'éviter les endroits pollués. Elle contourne ainsi des secteurs du Saint-Laurent et les rivières polluées. L'anguille recherche les lieux où elle peut trouver de la nourriture en abondance. Ainsi, elle doit habiter des eaux fraîches et ayant une biodiversité abondante pour fournir la nourriture nécessaire à sa croissance.

L'anguille passe aussi une partie de sa vie dans le Saint-Laurent, principalement lors de sa montaison et de sa dévalaison. Milieu considéré souvent comme pollué, l'anguille parvient tout de même à s'y frayer un chemin (Courville, 2011 : 10). Cet habitat fait le lien entre l'océan et le milieu de croissance et agit à titre de voie de transport pour l'anguille. Elle peut profiter, dans ses déplacements, du fait que le Saint-Laurent possède deux marées par jours (Martin, 1980 : 100). Finalement, c'est dans l'estuaire du Saint-Laurent que l'anguille fait la transition de l'eau douce vers l'eau salée. Celle-ci se fait à la hauteur de la région du Kamouraska et force souvent l'anguille à ralentir, voire arrêter sa progression pour quelques jours, le temps de s'adapter à ce différent milieu.

### 3.3.2 La mer des Sargasses

Le lieu de reproduction des anguilles est longtemps demeuré inconnu. De nombreuses théories et explications ont existé, tant sur des bases scientifiques que mystiques (Prosek, 2010 : 112). C'est cependant en 1922 qu'un océanographe danois, nommé Johannes Schmidt a levé le mystère du lieu de reproduction. Suite à ses recherches, il a observé un lieu où étaient capturées un grand nombre de civelles dans l'Atlantique. Cette région, nommée la mer des Sargasses (figure 3.5), se situe au sud-ouest de l'Atlantique du Nord, à l'est de la Floride et des Bahamas et au sud des Bermudes (Eales, 1968 : 2). Ce lieu tire son nom des algues brunes qui y flottent en abondance (Dufresne, 1994 : 22). Bien que la reproduction exacte de l'anguille en ce lieu demeure encore un mystère, on estime qu'elle s'effectue à environ 400 mètres de profondeur dans une eau environnante de 15 à 16 degrés Celsius (Eales, 1968 : 3; Dufresne, 1994 : 22).



**Figure 3.5 : Au milieu de ce qui est communément connu comme étant le triangle des Bermudes se trouve la mer des Sargasses, lieu de reproduction des anguilles. Source : Ministère de l'Éducation Nationale, 2013.**

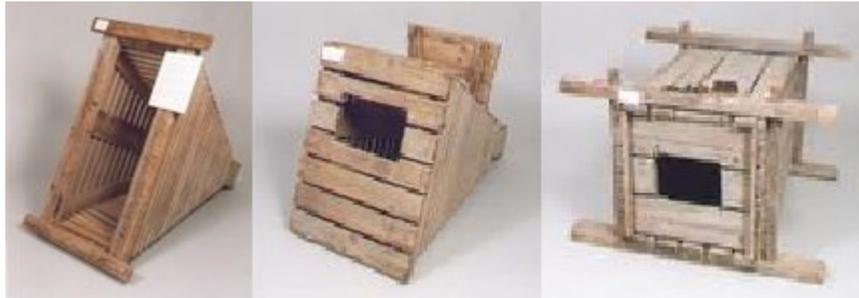
### 3.4 Pêche à l'anguille

De toutes les espèces de poisson, il est rare d'en trouver une qui est pêchée d'autant de manières que l'anguille (Tesch, 2003 : 243). Presque toutes les techniques de pêche sont bonnes pour capturer l'anguille. Cependant, certaines sont plus efficaces que d'autre, dépendant de la géographie locale et de l'équipement disponible pour les pêcheurs. Ainsi, il est nécessaire de décrire les principales techniques utilisées dans l'estuaire du Saint-Laurent pour pêcher l'anguille et le déroulement d'une saison.

#### 3.4.1 Techniques de pêche

L'anguille étant un poisson qui est influencé par les marées lors de sa migration, les techniques de pêche vont exploiter son instinct, que ce soit aujourd'hui ou chez les Amérindiens. Pour maximiser le nombre de captures, les pêcheurs érigent des pêcheries fixes. Le principe d'une telle pêche est de créer un barrage qui

va laisser passer l'eau, mais retenir le poisson (Moussette, 1979 : 127). L'anguille monte le long du rivage à la marée montante. Lorsqu'elle descend, elle se heurte contre le barrage qu'elle ensuite longe afin de trouver une ouverture. Elle se retrouve en face d'un raccroc ayant comme seule issue un réceptacle où elle y restera piégée. Cette pêche va être particulièrement efficace au lendemain de tempêtes puisque l'anguille a tendance à se réfugier sur les berges lors de mauvaises températures (Martin, 1980 : 96).



**Figure 3.6 : Les trois constituantes s'emboitant pour constituer le piège à anguille. D'abord l'ansillon, puis la bourolle et finalement le coffre. Source : Musée régional de Kamouraska, 2013.**

Cette technique de pêche fixe porte le nom de pêche à anguille. Elle a aussi, de par ses matériaux utilisés traditionnellement, celui de pêche à fascine (Moussette, 1979 : 128). L'anguille qui longe le barrage de claires de fascines va faire face à l'aile de la pêche et entrer dans l'ouverture. Les Amérindiens utilisaient des pierres plutôt que des murets de fascines. Le réceptacle du piège est composé en trois parties. Elle doit pénétrer coup à coup dans deux entonnoirs, la première nommée ansillon et la seconde bourolle, suite à quoi elle tombe dans le coffre (figure 3.6). Au bout de chaque entonnoir, il y a une sorte de manche qui permet l'entrée, mais prévient la sortie de l'anguille du coffre (Martin, 1980 : 95). La figure 3.7 démontre comment ces éléments, une fois assemblés, forment le piège. Souvent, de tels engins sont mis successivement un à la suite de l'autre afin que l'anguille qui échappe au premier coffre puisse être pris par ceux qui succèdent au premier. Le coffre est parfois remplacé par un verveux, qui ressemble à un grand sac de filet dans lequel elle reste prise après avoir longé le barrage.

Un autre type de piège que l'on retrouve sur le Saint-Laurent en est un ressemblant un peu à une boîte (figure 3.8). Elle doit être ancrée et installée préférablement sur un fond boueux afin qu'elle ne bouge pas. L'entrée de ce piège doit faire face au courant pour que le poisson y entre. Ensuite, l'anguille circule dans un dédale de chambre de plus en plus petite pour ultimement atteindre le coffre. Elles sont facilement déplaçables sur la berge pour être entretenues ou entreposées pour l'hiver. Ces pièges sont généralement moins efficaces que la fascine, mais sont aussi moins coûteux à exploiter (Eales, 1968 : 34).

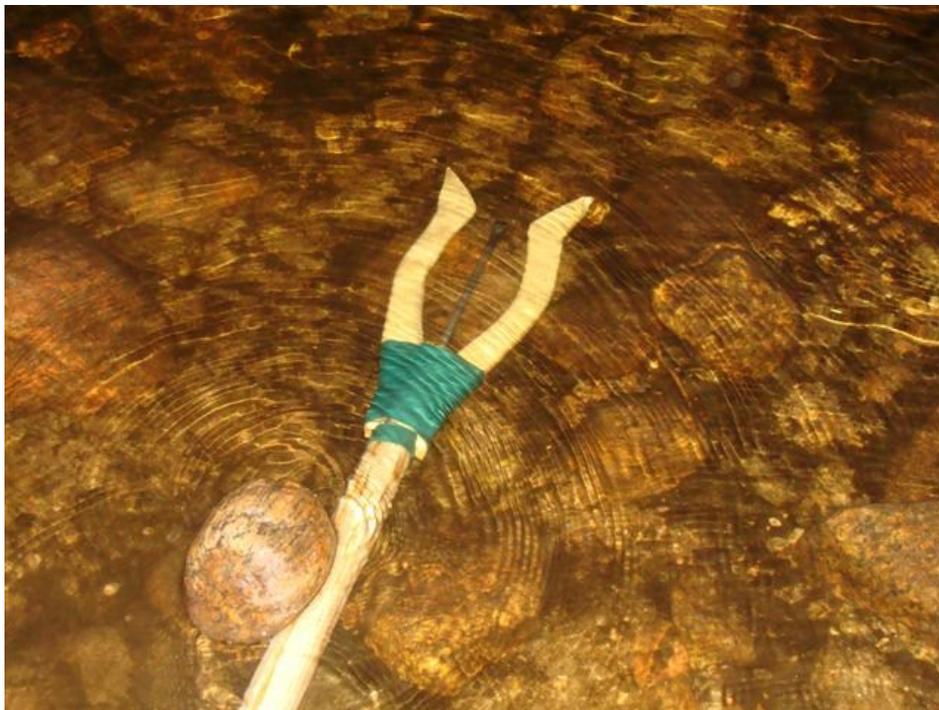


**Figure 3.7 : L'ansillon, la bourolle et le coffre emboîtés ensemble constitue le piège dans lequel l'anguille se perd. Les filets servent de barrage et de guide pour celle-ci afin qu'elle tombe dans le piège. Source : tiré de Trésors du Fleuve, 2013.**



**Figure 3.8 : Plus imposant, le piège de type « boîte » constitue un dédale de chambres dans lesquelles l'anguille se perd, il ne reste qu'au pêcheur d'y entrer et de cueillir l'anguille. Source : La pêche à anguilles, île d'Orléans, Archives Nationales du Québec, sans date.**

Une autre technique, maintenant illégale au Québec, qui était prisée par les Amérindiens et les colons, est la pêche au harpon. Cette technique avait deux volets. La première était une pêche de nuit avec une source de lumière, un fanal pour le colon ou un flambeau pour l'Amérindien (Martin, 1980 : 137). L'anguille, attirée par celle-ci, approche avec curiosité. C'est à ce moment que le pêcheur harponne le poisson. Il peut aussi utiliser son harpon à la marée basse. Le pêcheur doit trouver dans le sol de larges formes de « S » synonyme qu'une anguille y est cachée. Cette technique est utilisable surtout lorsque le sol est plus sec, car sinon l'anguille peut encore fuir (Martin, 1980 : 135). Un bon pêcheur pouvait réussir à en harponner une vingtaine à l'heure (Eales, 1968 : 22). Il existe différents types de harpons utilisés pour cette pêche. Ils sont en général inspirés du nigog (figure 3.9), harpon traditionnel des Amérindiens (Martin, 1980 : 135). Il comporte une pointe centrale avec deux lames de chaque côté se refermant sur le poisson pour l'emprisonner.



**Figure 3.9 : Le nigog constitue un harpon utilisé par les Amérindiens. En son centre, on retrouve une pointe ou une flèche. Les ailes sur le côté servent à garder le poisson pris au piège. Source : Itum, 2013.**

#### 3.4.2 Saison de pêche

La saison de la pêche à l'anguille se situe à l'automne dans la région du Kamouraska. Elle débute à la fin de septembre, mais est surtout concentrée tout au long d'octobre (Martin, 1980 : 100). Elle se termine généralement à la Toussaint, soit le 1<sup>er</sup> novembre, malgré que certains pêcheurs vont parfois prolonger leur saison dans l'espoir de capturer quelques anguilles supplémentaires qui pourraient avoir été retardées.

Au cours du mois d'octobre, le pêcheur visite ses pièges deux fois par jour (Martin, 1980 : 100). Il y va aux marées basses, qu'elles soient de jour ou de nuit et ne peut s'y soustraire au risque de perdre des prises. Il descend sur le rivage et visite, un à un, les pièges qui ont été relâchés par l'eau. Si un ou plusieurs coffres éloignés se trouvent encore un peu submergés par la marée qui ne s'est pas suffisamment retirée, le pêcheur n'ira pas les visiter et remettra ceci à la suivante (Martin, 1980 : 102). Parfois, à marée basse, il doit profiter de ce moment pour réparer les mailles ont pu se briser (Martin, 1980 : 127-128).

Après le mois d'octobre, le pêcheur peut difficilement continuer à pêcher longtemps puisqu'il doit commencer rapidement à retirer ses pièges. En effet, avec l'hiver se rapprochant, il risque de voir son équipement se briser avec les premiers gels et les premières glaces qui s'installent sur l'eau (Moussette, 1979 : 134). Alors, les coûts pour remplacer ce bris pourraient grimper énormément. Les différents équipements sont ensuite entreposés pour l'hiver et ceux qui pourraient être endommagés sont préparés pour la réparation. En effet, l'hiver arrivé, le pêcheur ne demeure pas inactif. Il profite de cette période creuse pour réparer son équipement et se préparer en vue de la prochaine saison de pêche.

Dès le mois de mai, le pêcheur entreprend de réinstaller son piège à la mer (Beaulieu, 2012). Il va généralement le placer au même endroit que les saisons précédentes. Le procédé est plutôt long, durant parfois quelques mois, car le pêcheur ne peut qu'installer ses pièges à la marée basse (Moussette, 1979 : 134). Une marée permet, en moyenne d'installer un seul coffre et l'entonnoir qui y mène (Dufresne, 1994 : 29). C'est sans compter le temps nécessaire à l'installation des piquets, des filets et des barrages pour rendre le piège fonctionnel. Il n'est ainsi pas difficile d'imaginer l'ampleur du travail et le temps nécessaire à tout mettre en place. Il ne faut pas oublier que, de toutes les époques, certains de ces pêcheurs d'anguille exploitent d'autres poissons et les terres agricoles en même temps que l'anguille.

Les éléments présentés précédemment ne représentent que la base de la pêche à l'anguille, tant pour les techniques que pour le déroulement d'une saison. Il est important de prendre en compte l'aspect temporel du présent exercice. En effet, bien que les bases restent les même pour l'autochtone du XVII<sup>e</sup> siècle que pour le pêcheur du XXI<sup>e</sup> siècle, il en va sans dire que les technologies et les matériaux ont évolué pour faciliter l'exploitation de la pêche.



# Chapitre Quatre

## La pêche à la période amérindienne

Les premiers récits disponibles sur l'Amérique du Nord datent de la période de contact. En effet, des explorateurs comme Champlain et Cartier ainsi que les Jésuites rapportent dans leur pays d'origine toutes sortes de descriptions sur le Nouveau Monde. Ces textes sont de précieuses sources d'informations sur la vie des premiers colons et des Amérindiens qu'ils rencontraient. De ces informations, il est possible de tirer un portrait global du mode de vie et de l'importance de la pêche chez les premières nations et les colons. Dans ce chapitre, il sera donc question de présenter la pêche à la période de contact. Pour se faire, l'importance de l'anguille dans la vie amérindienne et coloniale sera couverte ainsi que la relation de ces deux cultures avec celle-ci.

### *4.1 La pêche chez les Amérindiens*

Depuis des siècles, voire des millénaires, les différents peuples qui avaient accès à un cours d'eau avaient en commun l'inclusion du poisson dans leur alimentation. L'Amérindien qui habite la région ne diffère pas à cette réalité. Ainsi, devant l'abondance de l'anguille sur son territoire, il est juste et légitime de croire que ce poisson faisait partie intégrante de son régime (Tesch, 2003 : 213). Cette hypothèse se confirme avec différentes preuves mises à disposition et expliquant que les Amérindiens ont exploité l'anguille pendant plusieurs siècles avant l'arrivée du colon (Schweid, 2002 : 116). Les lettres envoyées par les Jésuites en Europe décrivent les techniques de pêche à l'anguille utilisées par les autochtones dans le Saint-Laurent :

Ils font des nasses avec assez d'industrie, longues et grosses, capables de contenir cinq et six cens anguilles; la mer estant basse, ils les placent sur le sable, en quelque lieu propre et reculé, les assurent en sorte que les marées ne les emportent point; aux deux costez il ramassent des pierres qu'ils étendent comme une chaisne ou petit muraile de part et d'autre, afin que ce poisson qui va toujours au fond, rencontrant cest obstacle, se glisse douvement vers l'embouchure de la nasse où le conduisent ces pierres [...] Quand la mer est agitée, on en prend beaucoup, quand elle est calme, peu ou moins (Thwaites, 1896 : 309-310).

Cette lettre, rédigée en 1634 par un Jésuite, rend non seulement compte que les techniques utilisées par les Amérindiens s'apparentent à celles décrites au chapitre précédent, mais démontre aussi que, lors des premiers contacts avec les colons, les Amérindiens pêchaient déjà l'anguille dans leur quotidien.

Pour les premiers occupants du territoire, l'anguille représentait un poisson d'importance capitale (Caron, Verreault, Mailhot, Dumont, 2006 : 15). En effet, en raison de son abondance et sa facilité à obtenir, elle constituait l'une des bases alimentaires pour différents peuples autochtones au même titre que l'original l'hiver et le gibier l'été. Il y a entre autres les Iroquois qui, plus au sud, ont l'anguille comme un aliment central de leur régime. Ils les embrochaient généralement sur des branches d'arbre pour lentement les faire griller au-dessus d'un feu. D'autres tribus, principalement en Nouvelle-Angleterre, l'utilisaient comme base d'une soupe au poisson assez nourrissante (Schweid, 2002 : 116). Plus près du Saint-Laurent, les Algonquins étaient des consommateurs d'anguille (Landry, 1987 : 167).

L'abondance d'anguille dans le Saint-Laurent explique en partie la présence des Amérindiens le long de ses berges. Cette abondance s'exprime encore davantage dans la région du Kamouraska. Ainsi, grandement fréquentée autrefois par les premières nations, il ne reste aujourd'hui presque plus de vestiges de cette occupation si ce n'est que le nom de Kamouraska qui signifie « il y a jonc au bord de l'eau » et qui est donné à la rivière qui traverse la région (Paradis, 1948 : 10)

Dans les régions plus au Nord, comme le long du Saint-Laurent, les différents peuples autochtones doivent s'adapter à un climat plus froid et un territoire plus hostile que leurs homologues des États-Unis actuels. Ainsi, possédant une technologie plus limitée qu'aujourd'hui, ces peuples peuvent difficilement exploiter les ressources de la terre et vivre de l'agriculture. Ils peuvent donc difficilement se sédentariser et doivent se concentrer sur la chasse et de la pêche (Nash et Strobel, 2006 : 6-7). Ce mode de vie est notamment facilité par la région riche en ressources et l'abondance de poisson, particulièrement de l'anguille, dans l'estuaire (Bourget, 1984 : 2). Ce lieu, considéré comme la plus poissonneuse du territoire, devient rapidement très fréquenté par les Amérindiens. Cette pêche est souvent utilisée en appoint d'une autre activité puisqu'elle ne peut être effectuée que lors de la migration de l'anguille. Elle transparait dans les habitudes de vie des Premières Nations comme étant une sorte d'hybride entre chasse et cueillette (Besançon, 1965 : 35). Ces peuples avaient, comme décrit précédemment, déjà perfectionné leurs techniques de pêche avant l'arrivée des Européens. Ces pièges de pierre étaient installés perpendiculairement à la rive et permettaient de capturer quelques centaines d'anguilles (Caron, Verreault, Rochard, 2000 : 2). Le piège fixe était d'ailleurs très répandu chez les Premières Nations (Moussette, 1979 : 127). Cette technique était prisée puisqu'elle est efficace pour la pêche de plusieurs espèces (Bourget, 1984 : 8). Ainsi, il ne suffit que d'installer ce piège une fois pour profiter de différentes saisons selon l'espèce qui y circule. Cette polyvalence de l'équipement permet non seulement de ne pas tomber à court de nourriture, mais aussi une certaine diversité dans l'alimentation.

Puisque la pêche était saisonnière et abondante, l'Amérindien doit rapidement apprendre à conserver l'excès d'anguille pêchée, que ce soit pour qu'elle ne se périmé pas ou pour la conserver en vue des rudes hivers à venir. Ainsi, le pêcheur ou un autre membre de sa communauté doit, à la suite de la cueillette des anguilles

prises dans les pièges (Figure 4.1), procéder à sa préservation. Les techniques les plus utilisées à l'époque étaient l'enfumage au dessus d'un feu et le séchage au soleil qui demandait à ce que le poisson soit étendu sur des petites plateformes (Nash et Strobel, 2006 : 9). Il était d'ailleurs pratique courante chez les Algonquins de fumer l'anguille après la pêche (Schweid, 2002 : 116).



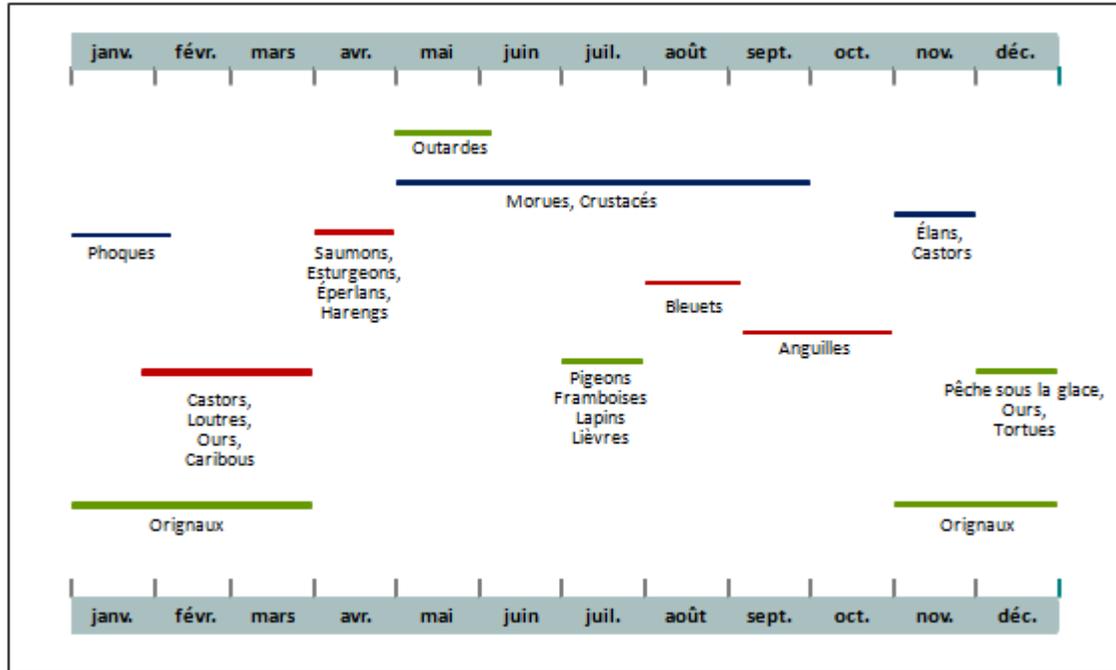
**Figure 4.1 : Image en provenance de Saskatchewan, on voit ici comment les Amérindiens faisaient un barrage avec du bois et de la roche et allaient cueillir l'anguille prise au piège dans le petit orifice qui faisait office de coffre. Source : Royal Saskatchewan Museum, 2013.**

La capacité de l'Amérindien à vivre de son environnement provient d'un long héritage traditionnel. Ce savoir écologique traditionnel est la somme de milliers d'années d'interaction avec le territoire. Elle est une des constituantes de base de la survivance, mais aussi de la culture de ces peuples (Coward et Ommer, 2000 : 87). Ce savoir transmis oralement de génération en génération permet de connaître les techniques, les rives, les lieux de pêches et les différentes saisons. C'est cette transmission du savoir qui donne au pêcheur toutes les connaissances des habitudes de l'anguille nécessaires à la réussite de sa pêche. Ce partage intergénérationnel représente bien le lien intime entretenu entre les peuples autochtones et leur environnement.

À l'arrivée des Européens, il y eut un choc de culture assez important puisque les mentalités et les valeurs diffèrent énormément entre les deux peuples. Des différences flagrantes existent alors que l'Européen a une vision anthropocentrique de l'univers. Au contraire, l'Amérindien se voit seulement comme une infime partie de l'univers qui l'entoure. Pour lui, il est important d'entretenir d'étroits rapports avec son environnement puisque sa propre existence n'a de sens que dans la relation avec les éléments l'entourant. Toute composante de la nature, vivante ou inanimée peut être habitée d'un esprit et commande donc un respect afin de conserver une harmonie et un équilibre. Pour l'Amérindien, il n'y a pas de concept de propriété privée ou personnelle. Il vit avec une perception communale que tout appartient à tous (Cronon, 1983 : 59). Ce principe ne s'arrête pas seulement à la communauté dans laquelle il vit. En effet, l'environnement qui les entoure appartient à la fois aux vivants, aux générations antérieures ainsi qu'à celles à venir. De plus, ce concept s'étend aussi à un partage de l'environnement avec la flore, la faune et parfois même les roches qui y habitent. Contrairement au concept de propriété privée européen, l'autochtone voit le sol comme étant commun appartenant à la nation à laquelle il se rapporte (Courville, 2000 : 46). Cette différence de perception du territoire sera d'ailleurs une source de conflit avec les colons lorsqu'ils viendront s'établir. En effet, les Amérindiens ne possèdent pas la terre au même terme que les Européens, ils ont une territorialité entre nations pour la chasse et la cueillette. Seulement certaines ressources, comme les zones les plus poissonneuses sont partagées par plus d'une communauté (Nash et Strobel, 2006 : 17). Cependant, certains actes permettent de croire qu'il y avait un certain degré de possession individuelle. Certains individus de la tribu étaient mandatés pour représenter la communauté et avaient ainsi le droit de disposer de certains endroits (Nash et Strobel, 2006 : 26).

#### *4.2 Témoin d'une époque de transhumance*

Si l'Amérindien fait une utilisation extensive des ressources l'entourant, il doit tout de même apprendre à les diversifier. Que ce soit de la pêche, de la chasse ou même de la cueillette, chaque ressource a sa saison, son territoire et une abondance qui lui sont propres (Figure 4.2). C'est un mode de vie, et en quelque sorte une économie, que l'on qualifie de transhumance. Les différences de climat entre les saisons font que l'Amérindien doit changer ses types de proies. Puisque les ressources ne sont généralement pas rassemblées au même endroit, la communauté doit se déplacer, rendant plus difficile la sédentarité. L'exploitation des différentes ressources représente en général différents modes de vie. Ils sont rarement faits de manière simultanée, mais plutôt successive au cours des saisons (Besançon, 1965 : 36).



**Figure 4.2 : Exploitation saisonnière par espèces chez les premières nations. Source : Nash et Strobel, 2006 : 6.**

Dans ce mode de vie axé sur la transhumance, plusieurs peuples amérindiens<sup>2</sup> venaient de manière périodique et ponctuelle chaque automne sur les berges de l'estuaire du Saint-Laurent (Bourget, 1984 : 2). Celui-ci impose une mobilité et une adaptation. Les individus voyagent continuellement vers des sites connus pour en exploiter les ressources. Le véritable défi et objectif de ce mode de vie est de minimiser les risques de famine face à une ressource au rendement incertain (Harris, 2012 : 5). Chaque automne, les différentes communautés y pêchaient l'anguille avec leurs pièges rudimentaires. Déjà, à l'époque, les Amérindiens connaissaient les meilleurs endroits de pêche et les saisons. Grâce à leur savoir découlant de générations d'expériences, ils possédaient des techniques adéquates et savaient l'estuaire comme le lieu principal de pêche à l'anguille. Ainsi, pêchant l'anguille l'automne et en conservant une partie pour l'hiver, les peuples fréquentant l'estuaire s'assuraient une diversité alimentaire ainsi que des réserves pour d'autres saisons où la chasse était plus incertaine de rapporter de la nourriture.

Les Amérindiens, au travers de cette transhumance, avaient une organisation de la vie assez rigide qui passait par une division des tâches pour maximiser le rendement et favoriser leur survie. Cette division de tâche est principalement effectuée sur une base homme/femme. Les femmes passaient la majorité de leur temps à s'occuper des affaires du camp alors que les hommes concentraient leurs efforts sur la pêche et la chasse (Harris, 2012 : 7). Cette division créait ainsi une certaine structure dans l'organisation de la vie

<sup>2</sup> Malécites, Micmacs, Abénaquis et Montagnais étaient parmi les peuples qui fréquentaient le plus souvent l'estuaire.

quotidienne et permettait la subsistance alimentaire (Nash et Strobel, 2006 : 7). Vivant dans un mode de vie qui était axé sur la subsistance, tous les membres de la communauté devaient travailler ensemble afin de surmonter les différentes embûches et améliorer leur qualité de vie (Nash et Strobel, 2006 : 10). Ce qu'ils ne pouvaient pas obtenir, pour différentes raisons comme le climat impropre à certaines activités, ils troquaient avec différents groupes. Ainsi, les Amérindiens du Saint-Laurent pouvaient échanger l'anguille pêchée en surplus avec des groupes plus au sud qui cultivaient, par exemple, le maïs. Cela démontre bien que, loin des concepts économiques des Européens, la vie amérindienne s'organisait autour de concepts d'échanges et d'entretien de relations. Ces relations étaient créées par le mode de vie de transhumance et nécessaires à la survie de la communauté.

#### *4.3 L'influence sur les premiers colons*

Une des premières aides que l'Amérindien apporte à l'Européen est de lui apprendre à se procurer sa nourriture sur le territoire qui leur est maintenant réciproque. Une des premières choses que l'Amérindien va montrer est la pêche à l'anguille (Martin, 1980 : 16). En effet, puisque la technique de la pêcherie fixe est relativement facile et rapide à mettre en place à l'époque, il sera aisé pour l'Européen d'en comprendre les rouages et de connaître les principaux endroits de pêche. La technique et l'abondance d'anguille vont rendre cette pêche particulièrement efficace et faire de l'anguille une véritable manne pour le colon qui vient d'arriver, devenant ainsi une des bases du régime de celui-ci lorsqu'il aura appris à conserver ce poisson à l'année (Schweid, 2002 : 115-117). Cette exploitation va entre autres permettre de survivre le temps que les premières terres soient défrichées, semées et mises en exploitation à des fins agricoles. Elle peut assurer la survie alimentaire des familles de colons puisqu'elle représente le poisson le plus calorique du Saint-Laurent. Une anguille entière pouvait apporter environ 3300 calories (NutryAccess, 2013), soit plus que le total nécessaire pour un adulte moyen qui est entre 2200 et 2700 calories pour une journée (Tableau des calories, 2013). Ainsi, les Européens vont partager les principaux endroits de pêche avec les Premières Nations chaque automne (Landry, 1987 : 19). Ce partage pouvait cependant causer des problèmes puisqu'il y avait toujours la possibilité que l'Européen impose ses concepts de propriété privée et chasse l'Amérindien de lieux qui lui sont ancestraux.

Ce partage de connaissance entre deux communautés aux valeurs et principes très différents va être très profitable à l'Européen. Il est possible de croire que l'Amérindien a enseigné au Français tout ce qu'il avait à savoir sur les techniques de pêche (Landry, 1987 : 167). Il ne faut cependant pas oublier que l'anguille se pêchait aussi en France et ailleurs en Europe. Les techniques des Amérindiens ressemblaient d'ailleurs à celles utilisées par les Européens. Cette ressemblance résidait dans le principe de la pêcherie fixe, malgré une utilisation de matériaux différents. En effet, les barrières de pierres étaient remplacées par des pieux mis

côte à côte. Le piège utilisé en Europe était appelé un gord (Martin, 1980 : 14). Il est donc possible d'affirmer que les Amérindiens n'ont pas tout appris aux Français sur la pêche à l'anguille. Bien que ce ne soient pas tous les colons qui savaient pêcher originalement, il avait probablement déjà observé des pièges à anguille dans le passé. Il est alors fort probable que les pièges utilisés par les premiers colons étaient un hybride de leurs connaissances et des enseignements provenant des Amérindiens. Il est beaucoup plus certain que les Amérindiens aient montré les principaux endroits de pêche à l'anguille aux colons puisque ces derniers n'avaient aucune connaissance sur ce nouveau territoire. De plus, dépourvus des installations disponibles en Europe, les colons ont dû apprendre les techniques de conservation utilisés par les Amérindiens puisqu'ils n'avaient pas les ressources technologiques de l'époque pour la conservation à leur disposition (Bourget, 1987 : 1).

Forts de cette transmission de connaissances, les colons vont rapidement s'approprier de plusieurs sites d'exploitation de l'anguille et profiter de l'abondance de ce poisson. En effet, ceux qui seront pêchés en surplus seront envoyés vers l'Europe afin de créer un petit revenu d'appoint (Gilbert, 1995 : 25). À Sillery, les colons ont mis la main sur les sites de pêche qui étaient antérieurement utilisés par les Montagnais (Delage, 1992 : 21). Il est fort probable que ce phénomène se soit répété à différents endroits de pêche, incluant la région du Kamouraska. Ces appropriations de sites vont être d'ailleurs souvent source de mésentente entre les groupes autochtones et les colons. En effet, lorsqu'un groupe Amérindien cédait ou demandait un espace géographique, ils n'abandonnaient pas leurs droits sur celui-ci, mais changeaient de main l'exploitation des ressources de celui-ci (Courville, 2000 : 47). Cette différence de perception est souvent source de conflit puisque lorsque l'Européen obtient ces territoires par les communautés autochtones, il voit cette cession comme une passation de tous les droits et privilèges.

#### *4.4 Un espoir économique*

La pêche, incluant celle de l'anguille, joue un rôle prépondérant dans le développement de la colonie. Comme préalablement démontré, l'anguille, et le poisson en général, était en grande abondance au point de devenir rapidement la principale source de nourriture pour les colons qui n'avaient pas encore entièrement défrichés et semés leurs terres. Les dirigeants ne passeront évidemment pas à côté de cette opportunité pour développer la colonie. Ainsi, autour des années 1620, Samuel de Champlain soumet à la couronne française son programme d'exploitation de la Nouvelle-France du point de vue économique. Dans ce programme, il chiffre les revenus potentiels des différentes ressources disponibles sur le territoire. Ainsi, il évalue l'exploitation des pêcheries de la Nouvelle-France à un million de livres par année. Ce chiffre représente à l'époque 22,7 % de l'ensemble de la production de la colonie. Ce nombre prend davantage de sens lorsqu'il est mis en comparaison à l'exploitation des fourrures. Cette dernière ne représente qu'une évaluation de 9 % du produit

total dans son programme malgré l'importance historique qui lui est accordée. L'importance de la pêche est aussi, par la suite, reconnue par l'intendant Talon qui tente d'en structurer l'exploitation (Courville, 2000 : 129). Ce plan, mis de l'avant entre 1665 et 1672, avait pour but de diversifier les activités économiques de la colonie pour en favoriser le développement. Il incluait notamment l'établissement de pêcheries tout au long de la Côte-du-Sud (Laberge, 1994 : 89).

Le fait que Talon ait voulu développer les pêcheries sur la Côte-du-Sud démontre bien l'importance de ce secteur. Il semblerait d'ailleurs qu'il ait bien ciblé le secteur puisque depuis l'établissement des premiers colons, l'estuaire du Saint-Laurent était un des principaux axes de pêche de la colonie. Alors déjà reconnue pour son abondance d'anguilles, elle en devient le secteur principal d'exploitation (Robitaille, 1994 : 27). C'est d'ailleurs en 1674, profitant du développement de la colonie, qu'Olivier Morel de la Durantaye va se porter acquéreur de la seigneurie de Kamouraska. Bien qu'il n'ait pas développé sa concession, il semblerait que ce soit pour établir une pêche sédentaire et tirer des bénéfices de celle-ci que de la Durantaye aurait demandé la seigneurie (Charest, 1999 : 15). Ce désir par le seigneur démontre bien l'importance de la pêche dans la colonie. De plus, les actes de concession faisaient aussi mention de la pêche. Certains passages de l'acte de concession faite à Robert Paradis par le seigneur de La Chenaye<sup>3</sup> en témoignent bien :

Seigneurie de Camouraska joignant d'un costé du costé du nordest a celle de Jean Goulet d'autre costé du costé du sudouest a Gabriel Paradis ainsy que Lad. Terre Concession se poursuit et comporte avec droit de pesche et de chasse au devant et sur l'estendue d'ycelle, pour d'ycelle jouir et disoser par led. Paradis ses hoirs et ayans causes en toute propriété apperpétuité. [...] se Reserve led. Seigneur de la Chenaye, la liberté de Chasser et pescher pour son usage et divertissement sur et au devant lad concession sans que led. Paradis sy puisse opposer en vertu du droit de pesche et de chasse qui luy est accordé (Paradis, 1948 : 26-27).

Ce passage témoigne bien, à deux égards, l'importance de l'exploitation de la pêche dans la seigneurie. En effet, la première est la concession des droits de chasse et de pêche au censitaire. Cette clause témoigne de l'exploitation de la pêche au même titre que les autres domaines plus communs comme l'agriculture et l'utilisation du bois défriché. Le second point est le droit qui demeure toujours présent pour le seigneur et la mention qui en est faite dans l'acte de concession. Ce passage, établissant l'autorité du seigneur, témoigne encore de l'importance de la pêche dans ce secteur puisqu'il se réserve le droit d'en profiter à sa guise. Cela donne donc une bonne idée de la rentabilité d'une telle activité de par l'importance qui lui est accordée. Ces inclusions sont un bel exemple des ambitions de pêche entretenues par les commerçants qui viennent s'établir sur la Côte-du-Sud (Raymond, 1984 : 222).

---

<sup>3</sup> Second seigneur de Kamouraska et premier à véritablement développer la seigneurie.

Les efforts mis de l'avant pour le développement de la pêche ont apparemment porté ses fruits. L'abondance de poisson, et particulièrement d'anguille, était très apparente dans les récits de Samuel de Champlain suite à son projet d'exploitation de la colonie. En effet, les colons de l'époque pêchaient l'anguille pour combler leurs besoins alimentaires, les excédents étaient souvent vendus sur les marchés locaux, mais aussi exportés vers l'Europe. Ainsi, à l'image du potentiel de production originalement estimé par Champlain, il y avait beaucoup plus de bateaux qui repartaient vers l'Europe chargés d'anguille que de bateaux remplis de peaux de castors (Gilbert, 1995 : 25).

Tout comme la traite des fourrures, la pêche à l'anguille va rapidement devenir une force d'attraction pour l'établissement de nouveaux colons. Cependant, malgré cet engouement original, elle ne réussira jamais à s'établir comme un secteur économique majeur de la Nouvelle-France. Au mieux, elle devient une économie d'appoint et durable de par son abondance (Laberge, 1994 : 89). Ce phénomène s'explique par l'application de l'offre et de la demande. En effet, devant une grande abondance d'anguille dans l'estuaire, il est possible de croire que le nombre vendu serait suffisant pour ne vivre que de la pêche. Cependant, c'est cette même abondance qui vient en faire chuter la valeur. L'accessibilité à des pêcheries fixes n'étant pas réglementée, il était possible à presque tous les colons de pêcher eux même l'anguille. De ce fait, il est aussi difficile d'en avoir un bon prix sur les marchés locaux ou européens puisqu'il est presque obligatoire de réduire sa marge de profit au minimum pour faire concurrence à son voisin.

Il est rapporté, en 1724, qu'il y avait dix-sept pêcheries fixes installées dans la seigneurie de Kamouraska. Cette information démontre bien l'importance de la pêche lorsqu'elle est mise en relation avec le nombre d'établissements qui étaient équipés pour subvenir aux besoins d'une famille par l'agriculture. En effet, en 1723 on en dénombrait quinze (de Varennes, 1999 : 44). Bien qu'il y ait une certaine corrélation entre ces deux chiffres, il est impossible d'affirmer que tous les habitants qui avaient une terre apte à l'agriculture exploitaient une pêche en parallèle. Il est cependant possible de croire qu'une bonne partie tenait les deux puisqu'il était assez difficile de ne vivre que de la pêche comme précédemment présenté. De ce fait, la pêche à l'anguille dans le Kamouraska et ailleurs en Nouvelle-France tombe graduellement au second plan alors que les terres se développent. Elle devient ainsi un complément à l'agriculture qui est exercée. L'anguille a aussi une importance dans la vie quotidienne des colons puisque ses usages, en dehors de l'alimentation, sont multiples. On récupère, à l'époque, plusieurs parties, dont l'huile qui est très appréciée (Courville, 2000 : 130). De plus, on utilise la peau, dure comme le cuir, pour fabriquer différentes pièces de vêtement comme des lacets (Guérette, 1999 : 133).

Il est évident que malgré un désir initial de développer la pêche à l'anguille comme une activité économique lucrative d'importance, des limites se feront rapidement sentir et elle sera reléguée au second plan. Cette

pêche devient alors un appoint à l'agriculture et les quelques surplus qui seront générés serviront à contribuer à un petit revenu supplémentaire pour celui qui continuera de l'exploiter.

#### *4.5 La manne du colon*

À l'arrivée des premiers colons en Nouvelle-France, les rigueurs de l'hiver constituaient le principal problème, autant pour le froid que pour la rareté de la nourriture. Bien que l'anguille ait eu peu à jouer pour contrer le climat, son abondance a assuré une certaine quiétude alimentaire.

L'importance de l'anguille dans les balbutiements de la colonie est indéniable. Il est même possible de croire que la colonisation ait en partie commencé par sa pêche puisqu'avant l'établissement permanent le long du Saint-Laurent, les grèves étaient déjà couvertes d'installations rudimentaires (Bourget, 1984 : 7). Elle était d'ailleurs la base de l'alimentation des premiers colons. Héritant des connaissances transmises par les communautés autochtones, l'abondance de l'anguille permet de manger et de stocker cette nourriture avant que les terres n'aient été mises en production et aient généré quelques récoltes (Robitaille, 1994 : 19). L'importance de l'anguille dans la subsistance des colons européens sur le nouveau continent remonte même aux prédécesseurs de Jacques Cartier. Ces pionniers demeuraient l'hiver pour garder les différents camps et installations terrestres entre les voyages en provenance de l'Europe. Alors que ceux-ci n'avaient rien de sédentaire et que l'agriculture était absente, ces colons devaient alors vivre presque exclusivement des fruits de la pêche puisqu'elle était plus abondante et plus efficace que la chasse. Ainsi, l'anguille pêchée prenait toute son importance puisqu'elle représentait la seule source disponible de nourriture (Besançon, 1965 : 116). L'abondance de celle-ci était telle qu'il est parfois rapporté qu'il n'y avait qu'à installer un piège pour pêcher un nombre impressionnant d'anguilles. Ces différents points laissent facilement croire que la pêche à l'anguille a été la première activité d'importance des premiers habitants du territoire (Raymond, 1984 : 219).

Élément important à la survivance des premiers colons en raison de sa valeur nutritive et énergétique, elle est souvent référée comme une « manne » pour ces pionniers en terre inconnue (Caron, Verreault, Mailhot, Dumont, 2006 : 15). Cette référence à caractère biblique témoigne bien de cette importance. En effet, la manne a permis aux Hébreux de survivre dans le désert alors que la nourriture se faisait rare et qu'ils mourraient de faim. En Amérique, l'anguille agit à titre de cette manne pour les colons qui se retrouvent dans un climat aride de par son froid et son environnement fermé et inconnu.

La pêche à l'anguille était aussi un moyen de pression des autorités sur les habitants du territoire, témoignant ici encore de son importance pour la colonie. Cela s'illustre bien en 1671 alors que l'intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon, émet une ordonnance forçant les hommes célibataires à se marier pour aider à l'expansion démographique. Ceux qui allaient refuser de se plier à cette ordonnance seraient passibles de

perdre leurs droits de pêche, de chasse et de traite (Delage, 1992 : 20). Cette conséquence témoigne du caractère capital de la pêche à l'anguille pour les habitants qui est mise au même niveau que la chasse et la traite.

#### *4.6 L'anguille à la période amérindienne*

Non seulement l'anguille a été une manne pour les communautés tant autochtones qu'européennes ayant voulu survivre sur ce territoire nordique, mais elle a aussi été instigatrice de relations d'échanges entre les peuples. D'un côté, les Amérindiens l'ont utilisée pour faire du troc avec d'autres groupes plus au sud afin d'avoir des ressources dont leur territoire ne pouvait fournir. De l'autre côté, ces mêmes communautés ont transmis des connaissances aux colons fraîchement arrivés en leur montrant certains aspects de la pêche sur ce continent.

Bien qu'il y ait eu un désir de commercialisation de l'anguille par ces premiers colons, la réalité économique fera que ce sera impossible de vivre exclusivement de la pêche à l'anguille. Elle sera au mieux un appoint à l'agriculture. Au final, il aurait été probablement été beaucoup plus difficile de coloniser sans la pêche à l'anguille.



# Chapitre Cinq

## La pêche chez les colons

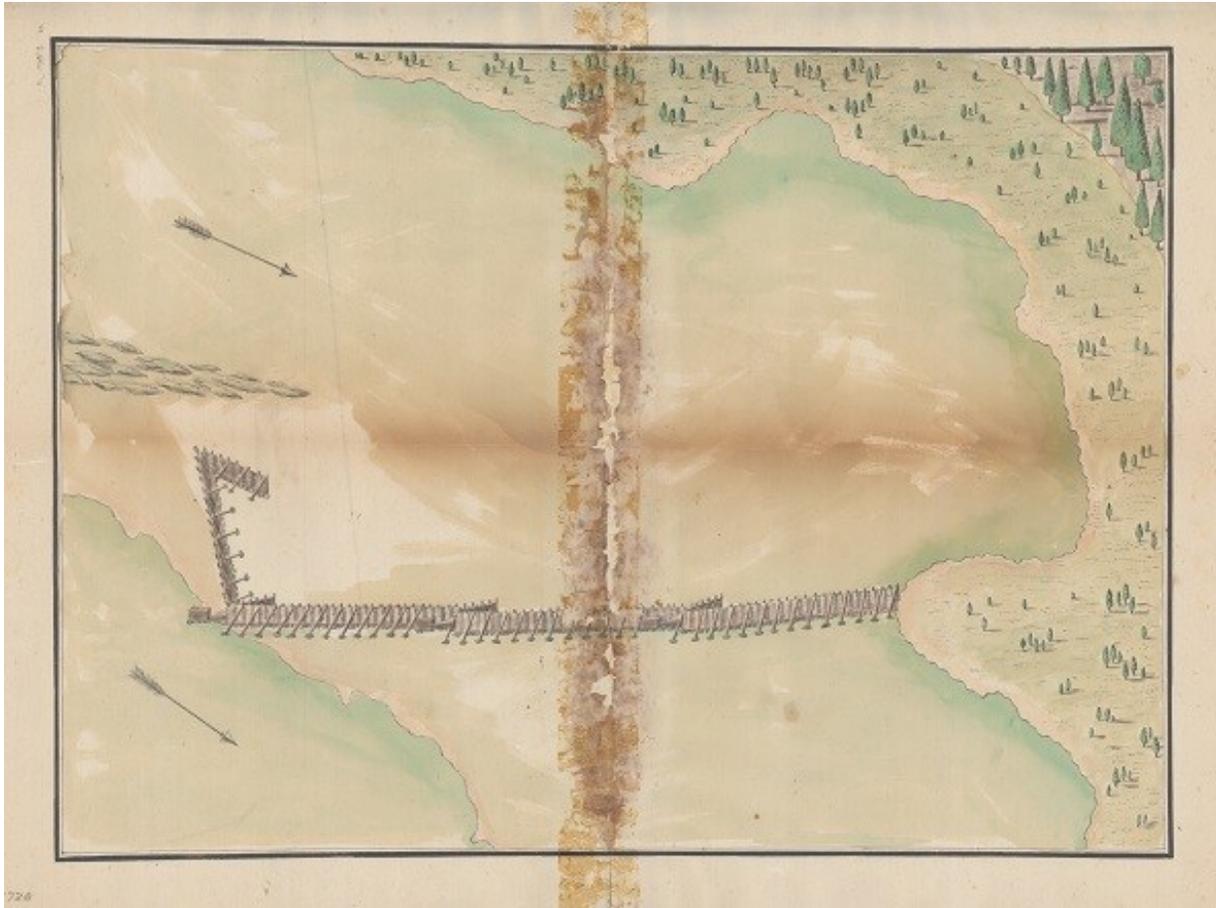
Après les premiers contacts avec les différentes tribus amérindiennes, les Européens se sont de plus en plus implantés sur ce territoire encore jeune et hostile. Les villages sont plus stables et organisés. Cette période, qui sera marquée notamment par la Guerre de la Conquête de 1754 à 1763, est connue comme celle coloniale agraire. Au niveau de l'économie et plus précisément de la pêche, l'identité des communautés commence à se définir. Cette période est caractérisée, dans la région de Kamouraska, par la dualité des tâches des agriculteurs qui pratiquent encore une pêche de subsistance en parallèle à leur agriculture (De Varenne, 1999 : 50). De plus, ce sera les balbutiements d'une première expérience d'exploitation commerciale de la pêche dans cette région (Laberge, 1994 : 91).

### 5.1 Une pêche actualisée

Alors que la pêche avait un rôle important dans la subsistance et le développement de la Nouvelle-France à la période amérindienne, il y a une continuité lors de celle agraire. L'exploitation des richesses marines va cependant solidifier son organisation et s'ancrer chez les colons qui vivent maintenant dans des communautés organisées. Cette survivance de la pêche s'exprime d'ailleurs par la progression des technologies et une optimisation des installations.

Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, il y a moins de pièges à anguille rudimentaires faits à partir de pierres comme décrits au chapitre précédent. En effet, ils laissent place à des pièges dont les barrages sont faits en claies de fascines dont le bois devient plus disponible au fur et à mesure que les terres sont défrichées (Figure 5.1 et 5.2). De plus, le bois étant en abondance, les coffres sont tissés de ce même matériel. Louis Franquet, un officier et ingénieur militaire de la France qui a effectué plusieurs rapports sur la situation en Nouvelle-France, présente dans *Voyages et memoires sur le Canada* une description des pièges à anguille :

De deux en deux ou de trois en trois sont posées des angoulements qui sont des espèces de paniers faits de même bois que les clayes, en figure de cônes de deux pieds de diamètre à l'un des bouts et de trois pouces au plus à l'autre, ce dernier entre dans un trou de six pouces percé dans le milieu d'un coffre fait en planches de deux pieds de hauteur, d'Autant de largeur et de trois de longueur (Franquet, 1752 : 8).



**Figure 5.1 : Pêche au Marsouin à la baie Sainte-Catherine, 1728. Pêche à fascine avec coffre. L'anguille monte le long des berges selon le courant (flèches) et se retrouve prise au piège lorsqu'elle cherche à redescendre. Alors que l'auteur de l'image suggère une pêche au marsouin, le piège ici présent est en fait un piège à anguille. Source : Peyre, 1728.**

Cette description de Louis Franquet, effectué en Nouvelle-France, témoigne bien des techniques utilisées pour piéger l'anguille (Figure 5.1 et 5.2). De plus, l'efficacité obtenue par l'exploitation d'un tel piège est bien démontrée puisque cette technique va être utilisée pendant presque deux siècles. C'est seulement vers la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle que les pêcheurs commenceront à moderniser leurs matériaux (Martin, 1980 : 17). De plus, un autre élément présente la continuité de la pêche à l'anguille au travers des siècles. Celui-ci est l'utilisation de filets au dessus des claies afin de maximiser la capture lors des marées plus hautes. C'est Pehr Kalm, au cours de ses voyages en Amérique du Nord qui fait mention de cette précision :

Ces clôtures, ainsi placées aux extrémités de la longue haie, qui donne sur le haut de la rivière, conduisent le poisson dans la trappe, voici comment : lorsque la marée monte, le poisson, et principalement l'anguille, monte avec elle, le long de la rivière; lorsque la marée se retire, le poisson descend, et rencontrant les haies, il les longe, passe dans la trappe, et de la trappe tombe dans la boîte ou vivier, d'où le pêcheur le retire par une ouverture pratiquée à son

sommet, et munie d'un couvert. Cet appareil sert surtout à prendre les anguilles. En certains endroits on se sert de filets au lieu de haies de branches (Kalm, 1749 : 70-71).

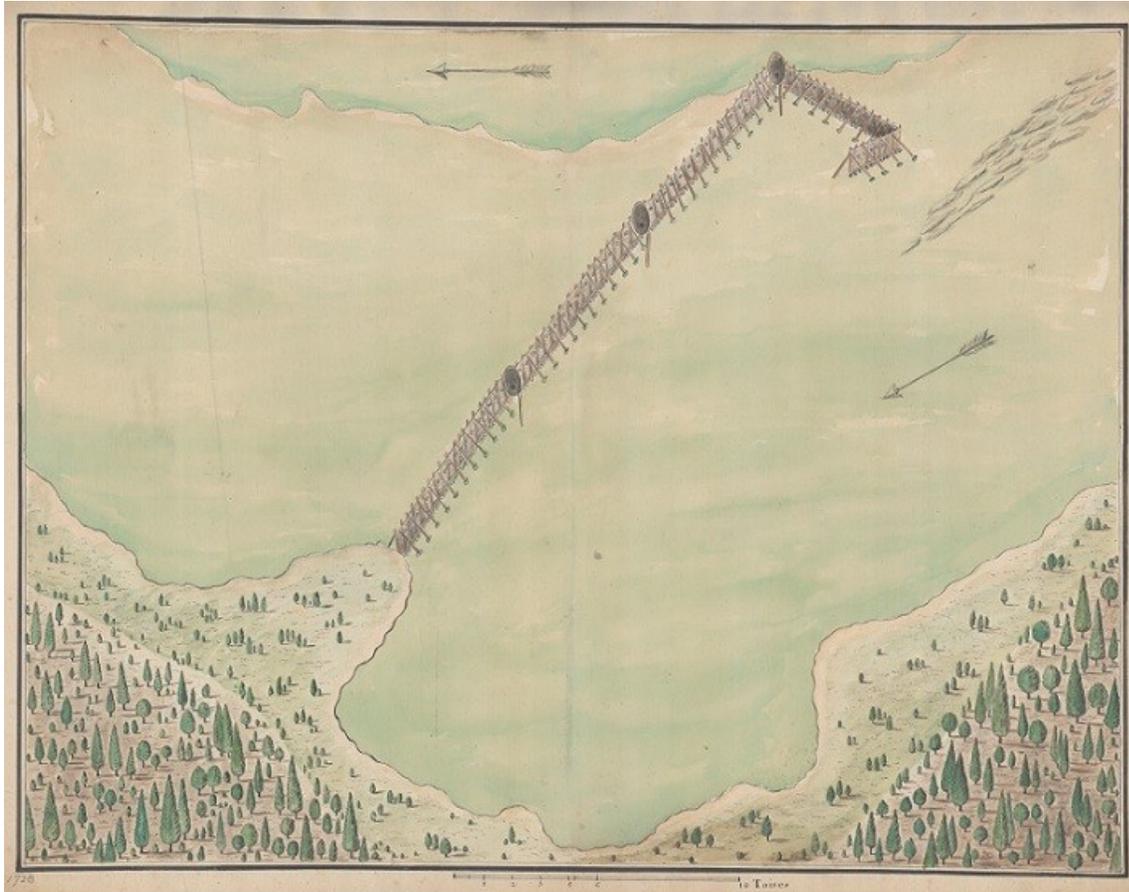
En effet, en plus de maximiser le nombre de captures, l'utilisation du filet demande moins de travail au pêcheur qui doit tresser les claies tout au long du barrage. Ces filets, souvent moins solides que les claies, représentaient une police d'assurance lors de marées plus hautes que la norme et étaient souvent moins sollicités que la fascine à sa base.

L'utilisation de ce type de piège au caractère plus moderne permettait aussi une hausse du nombre de captures chez le pêcheur. Il est d'ailleurs rapporté qu'un seul piège pouvait, en une saison, capturer entre 40 000 et 70 000 anguilles (Bourget, 1984 : 6). Cette quantité représente un potentiel important pour un pêcheur puisqu'il pouvait, lui-même, posséder quelques pièges devant sa terre. Ce nombre d'anguilles pouvant doubler ou tripler selon le nombre de pièges opérés permet de croire que la pêche permettait facilement de subvenir aux besoins de la maisonnée et allégeait sans doute le fardeau de la redevance annuelle qu'il doit au seigneur. En effet, si les récoltes avaient été plus difficiles une année, l'anguille assurait au moins à la famille du colon de se nourrir adéquatement pour l'année, car encore à cette époque, et ce, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle est demeurée une source calorique d'importance pour les populations ayant un accès au Saint-Laurent, autant en raison de son abondance que pour ses valeurs nutritives (Gilbert, 1995 : 25). Faribault, dans le *Recensement des paroisses du Gouvernement de Québec (1770)*, dénote qu'il y a 24 paroisses qui pratiquent la pêche dont 17 font l'exploitation de l'anguille sur les 38 recensées. Ce nombre est important en considérant que ce ne sont pas toutes les paroisses qui avaient un accès aux pêcheries.

La pêche à l'anguille, par pêcheries fixes, a une importance dans le quotidien des habitants. Chaque piège demande aussi beaucoup de travail à maintenir. Ainsi, la pêche à l'anguille pouvait aussi servir de revenu d'appoint pour le cultivateur qui était incapable d'occuper l'entièreté de sa devanture. Pour rentabiliser sa terre sur sa grandeur, le propriétaire peut « louer » un emplacement à un autre cultivateur qui possède une terre ne donnant pas sur le Fleuve (Daneau, 1991 : 7). Ainsi, sans avoir le labour pour les espaces restants, il s'assurait un certain retour de par sa terre. Celui-ci pouvait prendre la forme d'un pourcentage d'anguilles ou d'un paiement. De plus, une certaine relation d'échange s'installait entre les deux cultivateurs autour de l'exploitation de l'anguille puisque l'un maximisait l'utilisation de sa grève et l'autre s'assurait de diversifier son utilisation des ressources disponibles.

Au fur et à mesure que les communautés se développent, il est possible d'observer deux types de pêcheurs qui se détachent du lot : l'habitant qui est reconnu comme un pêcheur de métier ainsi que l'habitant qui en a appris les rudiments à la suite de son arrivée (De Varennes, 1999 : 46). Cette différence démontre un double intérêt pour la pêche, incluant celle de l'anguille, sur les berges du Kamouraska. En effet, dans un premier lieu, il est raisonnable de croire que les pêcheurs de métier sont venus s'installer au Kamouraska afin

d'exploiter les larges richesses marines qui y sont présentes. Ainsi, ils témoignent de l'attrait initial de la pêche sur ce territoire et contribuent donc à la communauté qu'ils ont intégrée. De l'autre côté, l'habitant devenu pêcheur est d'abord venu s'établir sur la terre qui lui est concédée. Il voit cependant la richesse que le Saint-Laurent lui offre et n'ignore pas l'opportunité de les mettre à profit et apprend donc les rudiments de la pêche. Ainsi, il peut diversifier ses activités et faire l'exploitation de l'anguille en appoint à son agriculture. Malgré les raisons différentes qui les ont initialement poussés à occuper le territoire, les deux groupes se retrouvent membres d'une même communauté et partagent les mêmes réalités.



**Figure 5.2 : Pêche au Marsouin à la baie Sainte-Catherine, 1728. Le coffre d'un piège à anguille pouvait aussi laisser place à un sac de filet nommé « verveux ». Source : Peyre, 1728.**

La pêche à l'époque coloniale s'inscrit donc dans une continuité de la subsistance des communautés qui en tirent bénéfices. Ainsi, profitant d'une amélioration dans les matériaux utilisés pour la confection des pêches, la subsistance s'en retrouve plus facile et les prises plus nombreuses assurant la stabilité des colons installés de manière plus sédentaire. Il ne convient plus alors de parler du même type de pêche de subsistance que

chez les premiers colons puisque la pêche et l'agriculture combinées permettent de diminuer les préoccupations de survivance à l'hiver.

### *5.2 Un partage du temps entre la terre et la mer*

La pêche à l'anguille a constitué une exploitation parallèle à celle de la terre que l'habitant avait à défricher et cultiver. Ce partage du temps et des tâches amène une nouvelle image de l'habitant du Kamouraska. Contrairement à d'autres territoires où l'habitant est généralement qualifié de cultivateur, la dualité de l'exploitation fait en sorte qu'au Kamouraska on parle davantage d'agriculteur-pêcheur ou de cultivateur-pêcheur. Cette nouvelle dénomination des habitants souligne particulièrement l'importance de la pêche puisqu'elle est mise en parallèle avec l'agriculture. Cette dualité n'est d'ailleurs que la continuité d'une pratique de la chasse et de la pêche par les premiers colons qui s'est transmise aux générations qui ont suivi (De Varenne, 1999 : 50).

Il existe peu de populations qui ont véritablement tourné le dos aux richesses maritime lorsqu'elles étaient présentes sur leur territoire (Besançon, 1965 : 37). Ainsi, une comme celle du Kamouraska était destinée à profiter de l'estuaire riche en poisson en même temps que de la terre qui lui était confiée. Le concept de cultivateur-pêcheur prend davantage de sens. Cette dualité entraîne cependant une hiérarchie entre les tâches. En effet, la pêche n'avait qu'un rôle de subsistance de par son faible potentiel mercantile, il y avait peu de gain à faire au-delà celui de nourrir sa maisonnée. La pêche à l'anguille devient de ce fait une activité d'appoint à l'agriculture. À quelques exceptions près où l'habitant décide de devenir un pêcheur à plein temps, elle ne parvient pas à s'établir comme une activité principale et se contente d'un rôle complémentaire ne devant toutefois pas nuire à l'exploitation des champs qui demeure la priorité. Ainsi devenue une activité économique d'appoint stable et durable, la pêche profite non seulement de l'abondance de l'anguille, mais aussi de sa grande diversité de poissons disponibles. Outre l'anguille, il est possible de retrouver parmi les espèces les plus pêchées dans le Kamouraska : le hareng, l'esturgeon et l'éperlan. Elle leur permet aussi d'exercer la pêche sur une période plus étendue de l'année. Ainsi, le développement rural de ces communautés se fait autour de l'exploitation des ressources disponibles, tant maritimes que terrestres, et les activités suivent le rythme des saisons (De Varennes, 1999 : 33).

Bien que faite de manière parallèle et complémentaire à l'agriculture, la pêche à l'anguille occupe un rôle important dans la vie des habitants au point de la transformer. En effet, jouant autour de la gestion du temps entre la pêche et le travail aux champs, ils se sont rapidement forgé un mode de vie qui leur est propre. Par la suite, au fil des décennies et des générations qui se sont succédé sur la terre familiale, ce mode de vie est devenu une tradition chez les habitants du Kamouraska. Non seulement celle-ci détermine l'emploi du temps des travailleurs, mais elle en est aussi venue à dicter le régime alimentaire des familles de la région (Bourget,

1984 : 1). L'anguille et sa pêche peuvent ainsi être considérées comme l'un des éléments identitaires des communautés qui en font l'exploitation.

L'omniprésence de ce poisson chez les habitants du Kamouraska explique l'intérêt et le facteur identitaire que l'anguille représente. En effet, la place axiale qu'elle prend dans le quotidien des familles du Kamouraska s'explique par les nombreux usages qu'on en fait. On utilisait la peau, qui est aussi solide que le cuir, pour fabriquer des babiches. Celles-ci, rappelant un peu un lacet de cuir, étaient tressées pour faire des raquettes ou le fond des chaises. L'huile, comme celle de plusieurs animaux marins, était brûlée et utilisée à des fins d'éclairage à l'intérieur de la maison. Sa chair, comme décrit plus haut, était un met très commun et nutritif chez les colons. Les restants de ce poisson étaient aussi souvent utilisés à titre d'engrais pour les champs et les potagers. Finalement, il était pratique courante de se servir de l'anguille à titre de monnaie d'échange entre les différents membres de la communauté (Bourget, 1984 : 3).

L'utilisation de l'anguille comme monnaie était fréquente dans le quotidien des habitants du Kamouraska. Alors qu'ailleurs en Nouvelle-France on utilisait le castor et ses peaux pour échanger ou payer, on faisait dans la région une utilisation semblable des anguilles (Mélançon, 1936 : 89). L'anguille était entre autres offerte au curé de la paroisse à titre de dîme, mais elle servait surtout d'offrande auprès de l'Église. Il était croyance populaire que cette offrande d'une anguille assurait le soutien du divin durant la saison. Elle avait pour but de mettre Dieu du côté du pêcheur pour obtenir de bonnes conditions climatiques, de belles marées et de bons vents. De plus, les pêcheurs remerciaient Dieu d'une bonne saison en offrant une anguille supplémentaire à la fin de la saison de pêche au curé de la paroisse (Martin, 1980 : 33-34).

L'anguille servait aussi à aider les plus démunis de la communauté. En raison de son abondance, il était facile de se départir de quelques-unes. Il arrivait parfois qu'une certaine quantité d'anguille fussent offertes à des familles dans le besoin ou à un quêteux pour les aider à se nourrir pour l'année. Il était aussi possible qu'une anguille soit mise aux enchères par l'Église pour amasser des fonds pour des œuvres caritatives, l'anguille était alors offerte par un des pêcheurs de la communauté (Martin, 1980 : 35).

L'anguille servait aussi à payer différents aspects de la pêche. Les matériaux nécessaires aux pièges n'étaient pas disponibles sur toutes les terres défrichées par les pêcheurs. Ainsi, lorsque des ressources étaient indisponibles, les pêcheurs échangeaient quelques anguilles contre ceux-ci (Martin, 1980 : 36). Elle servait aussi à rémunérer la main d'œuvre qui venait assister les pêcheurs. Lors d'une grande marée ou d'une sortie au nombre impressionnant de captures, il arrivait que des voisins prêtent main-forte. Il était alors coutume de leur offrir des anguilles en guise de remerciement pour cette aide. Il arrivait qu'un habitant n'ait pas l'énergie ou l'intérêt de mettre la devanture de sa terre en pêche. Il laissait alors un autre habitant utiliser sa grève pour pêcher en échange de quelques anguilles à la fin de la saison en guise de paiement (Martin, 1980 : 37). De

plus, quelques anguilles étaient offertes aux propriétaires de terres lorsqu'il était nécessaire d'entreposer pour l'hiver les matériaux d'une pêcherie (Martin, 1980 : 38).

L'utilisation de l'anguille comme d'une monnaie d'échange avait aussi quelques inconvénients pour les pêcheurs. En effet, puisqu'il était facile d'obtenir quelques anguilles en échange de son labeur ou de matériaux, la valeur marchande de celles-ci sur les marchés locaux était faible (Martin, 1980 : 38). Il était ainsi rare de voir des membres de la communauté en acheter. Il est cependant évident que l'anguille a servi de véhicule relationnel entre les différents membres de la communauté, tissant des liens d'échanges entre ceux-ci, palliant entre eux un manque à gagner.

Autrefois cultivateurs ou pêcheurs, ils sont maintenant généralement appelés à cette époque cultivateurs-pêcheurs. Ce nouveau nom qui est donné aux membres de cette communauté exprime un nouveau mode de vie au rythme des saisons, face aux ressources disponibles. Ainsi, ce terme désigne aussi une nouvelle réalité en place au Kamouraska. La communauté ne vit alors pas d'une seule activité qu'elle soit agricole, forestière ou de la pêche, mais maintenant d'une combinaison de celles-ci.

### *5.3 Vers la pluriactivité*

La pluriactivité est favorisée et encouragée de par la grande abondance et la diversité de ressources. Celle-ci a grandement aidé au développement de la région et plus particulièrement dans la pêche (Laberge, 1994 : 89). Celle-ci permet une stabilité à une communauté puisque si un événement désastreux arrive à une ressource, et donc à une activité, elle a les capacités et les ressources pour survivre. La diversification se fait entre autres avec l'agriculture et la pêche, mais elle se fait aussi à l'intérieur même de la pêche. En effet, la pêche à la fascine peut être utilisée aussi tout l'été pour d'autres espèces dont les saisons se succèdent. Pour ne nommer que quelques exemples, il était possible de pêcher le hareng en mai et l'esturgeon principalement en juin (Guérette, 1999 : 130). Plusieurs pêcheurs font généralement la pêche à l'anguille en marge de l'agriculture ou de la pêche d'une autre espèce dont le marsouin qui est, à cette époque, une activité qui s'apparente à la chasse et qui reçoit beaucoup d'attention (Guérette, 1999 : 129). Cet appoint illustre bien le faible potentiel commercial de l'anguille. En effet, il était courant de capturer quelques anguilles qui restaient prises lors d'une pêche au marsouin puisque ces derniers étaient aussi par fascines.

À cette époque, la pêche la plus active sur la Côte-du-Sud est celle du marsouin qui, tout comme celle de l'anguille, ne réussit pas à devenir une activité de premier plan. Ainsi, après le constat d'échec qui sera fait face à cette ressource, la pêche de toute espèce confondue deviendra simplement un appoint (Laberge, 1994 : 91). L'échec de la pêche au marsouin témoigne bien de la force d'une communauté pratiquant une économie de pluriactivité puisqu'à la suite de la chute de cette pêche, la communauté parvient à survivre et à

se tourner vers d'autres industries, comme l'agriculture. C'est d'ailleurs pour cette raison que les petits pêcheurs ont en général plusieurs cordes à leur arc (Besançon, 1965 : 140). Ils peuvent donc pratiquer plusieurs activités de manière successive au fil des saisons et jamais manquer de rien.

La pêche s'inscrit donc dans une variété d'activités disponibles sur la Côte-du-Sud et plus précisément dans le Kamouraska. Elle est, dans cette région, plus localisée et intéresse moins les grands marchands urbains ou étrangers qui recherchent un profit immédiat. Au contraire, elle occupe davantage les populations locales qui pêchent l'anguille non pas pour faire un gain mercantile, mais pour générer des vivres, en complément à l'agriculture (Courville, 2000 : 130). La Côte-du-Sud va connaître une importante expansion démographique au cours de l'époque coloniale grâce à la facilité d'y vivre de l'abondance des ressources qui y sont disponibles. Cependant, cette forte croissance mène à une saturation des terres agricoles et pousser certains habitants à se tourner exclusivement vers la pêche (Laberge, 1994 : 158). Cette contrainte malthusienne va pousser quelques habitants à devenir pêcheurs professionnels et tenter de trouver des moyens de commercialiser et rentabiliser les fruits de la pêche. Cette commercialisation est plus difficile, surtout au niveau de l'anguille. L'abbé Casgrain démontre bien le potentiel de capture de l'anguille alors qu'il fait mention de plus de 100 000 pêchées en une seule nuit, mais passe rapidement à décrire la pêche au marsouin par la suite (Casgrain, 1880 : 133). Cette faible allusion témoigne de sa faible rentabilité puisqu'il y a beaucoup plus d'offres que de demande. Cependant, l'époque coloniale va marquer les premiers balbutiements d'une pêche commerciale sur la Côte-du-Sud.

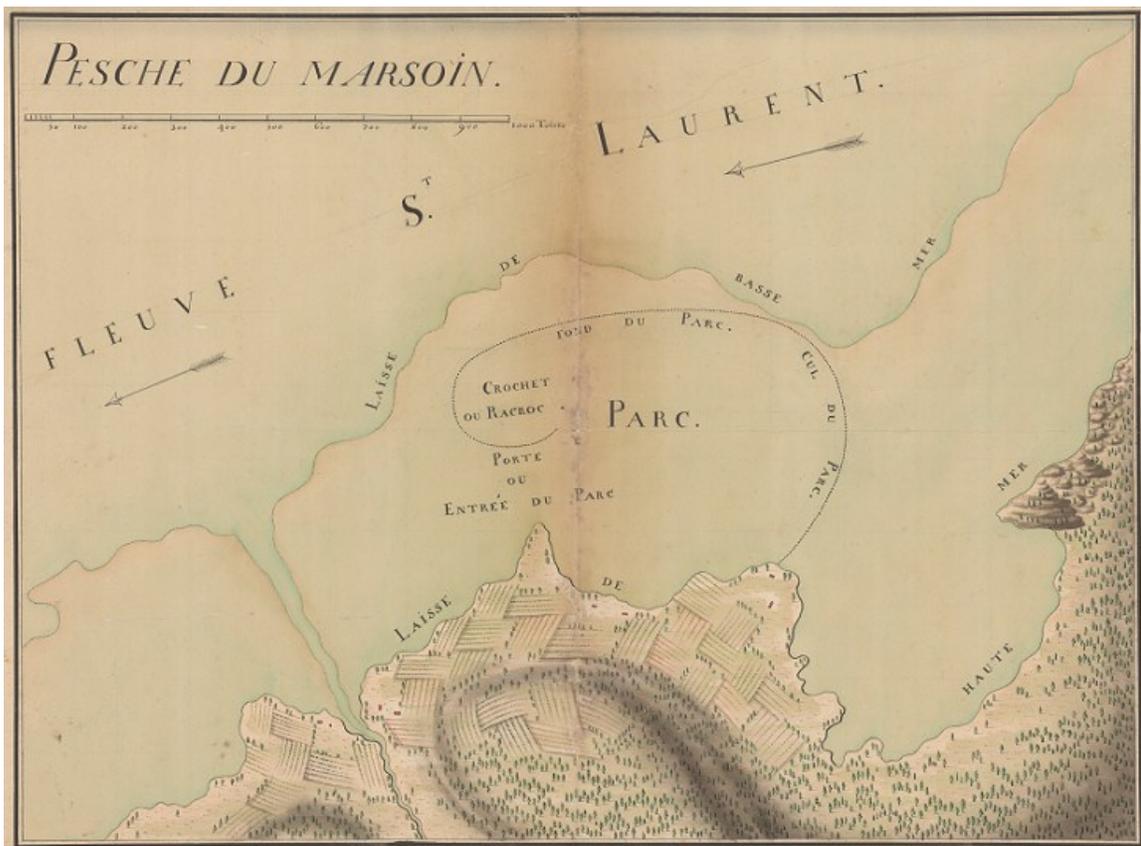
#### *5.4 Des balbutiements commerciaux*

La pêche au marsouin (Figure 5.3) ayant connu quelques succès, mais étant fortement marquée par une production irrégulière au fil des années, se retrouve graduellement délaissée. Les marsouins étant de plus en plus dérangés par les activités sur la côte, ils restent souvent au large. Ainsi, le constat d'échec est inévitable et les pêcheurs se tournent vers de plus petits poissons à l'abondance plus grande qui vont faciliter la pêche.

L'essor de la pêche à l'anguille à cette époque laisse une empreinte sur le paysage et le folklore de la région (Rousseau, 1967 : 200). En effet, l'augmentation importante de pêcheries fixes de chaque côté du Saint-Laurent ne manque pas de marquer l'imaginaire. Ainsi, Kamouraska se crée rapidement une identité liée à ces paysages et consolide sa position comme centre de pêche et d'exportation de l'anguille du territoire.

Le poisson a longtemps été vu comme une des grandes richesses du territoire canadien. Plusieurs entrepreneurs ont tenté, souvent en vain, d'en faire l'exploitation commerciale. L'anguille n'échappe pas à cet exemple. Ce n'est que vers la fin du XVII<sup>e</sup>, voire du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, que la pêche commerciale peut être considérée comme une industrie viable bien qu'encore assez marginale. Elle a joué un rôle prépondérant

dans le développement de la colonie et demeure, avec la chasse au castor, une des plus vieilles industries du Canada. La majorité du commerce à cette époque se faisait avec la métropole, la doctrine mercantiliste obligeant à répondre aux besoins de celle-ci avant de songer à exporter et vendre vers d'autres marchés (Hoogensen, 2007 : 42). Cette hausse de productivité et ce besoin extensif des ressources maritimes peuvent s'expliquer par les grands besoins en protéine de la colonie et de la métropole (Daneau, 1991 : 8). Ce besoin en poisson peut s'expliquer par le caractère fortement chrétien de la colonie, de la France ainsi que de la Grande-Bretagne. En effet, que ce soit la religion catholique ou anglicane, le poisson était important lors du carême.



**Figure 5.3 : Pêche au Marsouin à la baie Sainte-Catherine, 1728. Ce parc à marsouins rappelle un peu le principe du barrage selon les marées d'une pêche à anguille. La pêche commerciale au marsouin était pratiquée historiquement avant celle de l'anguille. Source : Peyre, 1728.**

La forte capacité à pêcher l'anguille va permettre d'explorer les marchés extérieurs, principalement européens. En effet, il est souvent mentionné des pêches miraculeuses lors de l'époque coloniale (Rousseau, 1967 : 229). Le caractère miraculeux, et donc abondant de la pêche, permet de croire qu'il était rare de tomber à court d'anguilles, assurant ainsi une certaine stabilité de l'offre. Les pêcheurs ont profité du Saint-Laurent non seulement pour son abondance en anguille, mais aussi pour les facilités qu'il offre pour le transport (Innis,

1995 : 157). Ce dernier a permis d'exporter rapidement et avec facilité l'anguille vers l'Europe chrétienne pour combler les demandes grandissantes. De plus, l'accès facile vers l'intérieur du continent par le fleuve a permis le développement accéléré des communautés riveraines.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de plus en plus d'entrepreneurs tentent d'exploiter le marché de l'anguille sur la Côte-du-Sud. Quelques noms plus fréquemment retrouvés sont Rémi Quirouet et la famille Taché. Ces entrepreneurs sont parmi les plus importants et concentrent leurs activités autour de la pêche. Ils exploitent de manière agressive les ressources maritimes du territoire (Laberge, 1994 : 91). Il est pratique courante, chez ces entrepreneurs de les voir exploiter plusieurs pêcheries en leur nom ainsi que de louer à des résidents du Kamouraska celles qu'ils ne peuvent pas exploiter eux-mêmes. Cette organisation de la pêche est le reflet d'une commercialisation grandissante et d'un marché qui semble s'ouvrir graduellement puisque des entrepreneurs y mettent leur énergie, ce qui n'était pas encore le cas par le passé.

Cet essor initial de la pêche à l'anguille s'exprime aussi sur un nouveau type de cession. Quelques entrepreneurs vont, lorsque les grèves seront déjà saturées par des fascines, se faire octroyer un droit de pêche et d'installer leurs pêcheries sur les façades des terres non concédées et défrichées (Bourget, 1984 : 2). Ce changement signifie une nouvelle manière de voir les pêcheries et leur potentiel lucratif. En effet, puisqu'il n'y a plus de devanture de terres disponibles, les entrepreneurs se font céder des pêches supplémentaires là où par le passé il aurait été inconcevable de s'installer. Ces entrepreneurs n'ont pas d'intérêt envers l'exploitation d'une terre et à la vie agricole et par ce type de cession, ils n'y sont pas contraints. Ce changement dans la gestion d'une seigneurie témoigne à la fois d'un changement de vision du régime seigneurial et de la prise de conscience du potentiel commercial de la pêche à l'anguille.

La pêche à l'anguille n'obtient cependant pas la même attention que celle qui s'effectue en Gaspésie pour la morue. Les pêcheurs doivent bien souvent se battre pour obtenir les mêmes droits que ceux de Gaspésie. Parmi ces droits, ils essaient d'avoir les exemptions de taxe sur le sel utilisé pour la conservation des prises. Cet effort de parité trahit l'instabilité de la pêche commerciale sur la Côte-du-Sud. Malgré les tentatives de développement et un certain intérêt, elle demeure loin derrière le succès de la pêche à la morue de la Gaspésie. Il faut, à la pêche à l'anguille, une intervention concrète du gouvernement pour véritablement lancer cette industrie. Cette aide ne viendra qu'à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Laberge, 1994 : 91-92).

### *5.5 L'anguille à l'époque coloniale*

La pêche à l'anguille dans la période coloniale est une continuité de celle partagée avec les Amérindiens rencontrés lors de celle de contact. Cette continuité profite des avancées technologiques principalement sur les matériaux qui sont utilisés pour fabriquer les pêcheries fixes. Cette évolution va d'ailleurs consolider la

place de la pêche à l'anguille dans la vie des habitants du Kamouraska. Ceux-ci ne seront désormais plus considérés comme cultivateurs, mais porteront souvent ce métier doublé de celui de pêcheur.

L'évolution de la pêche dans le Kamouraska va aider à stabiliser l'économie de cette communauté. Ses habitants peuvent ainsi exploiter plus facilement les différentes ressources disponibles et se conforter dans leur mode de vie. Malgré le faible potentiel commercial initial, de plus en plus d'entrepreneurs vont s'intéresser à la pêche à l'anguille et tenter de lancer concrètement cette industrie. Étant cependant dans une économie mercantiliste, les possibilités sont encore limitées et l'industrie tarde à prendre son envol. Ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que la pêche va véritablement s'organiser en profitant du soutien et d'un encadrement des instances gouvernementales en place.



## Chapitre Six

### La pêche à la période industrielle

L'industrialisation se caractérise par une amélioration des techniques dans différentes industries notamment par la mécanisation de celles-ci. Cette période est marquée par de grands changements socioculturels. Elle est notamment teintée des deux guerres mondiales qui vont, au travers les recherches en technologies militaires, faire avancer les modes de vie quotidiennes. Les changements rapides de cette époque influencent grandement la pêche à l'anguille dans la région. Il va notamment y avoir une professionnalisation de celle-ci coïncidant avec l'ouverture des marchés internationaux alors que l'anguille devient une spécialité régionale (Laberge, 1994 : 432). Cette période sera aussi marquée par une volonté de prise en main de la pêche, que ce soit par une institutionnalisation de celle-ci (Daneau, 1991 : 156) ou par une approche plus interventionniste de l'État à son endroit (Daneau, 1991 : 16). Finalement, l'industrialisation sera marquée par de grands projets qui viendront bouleverser le milieu naturel.

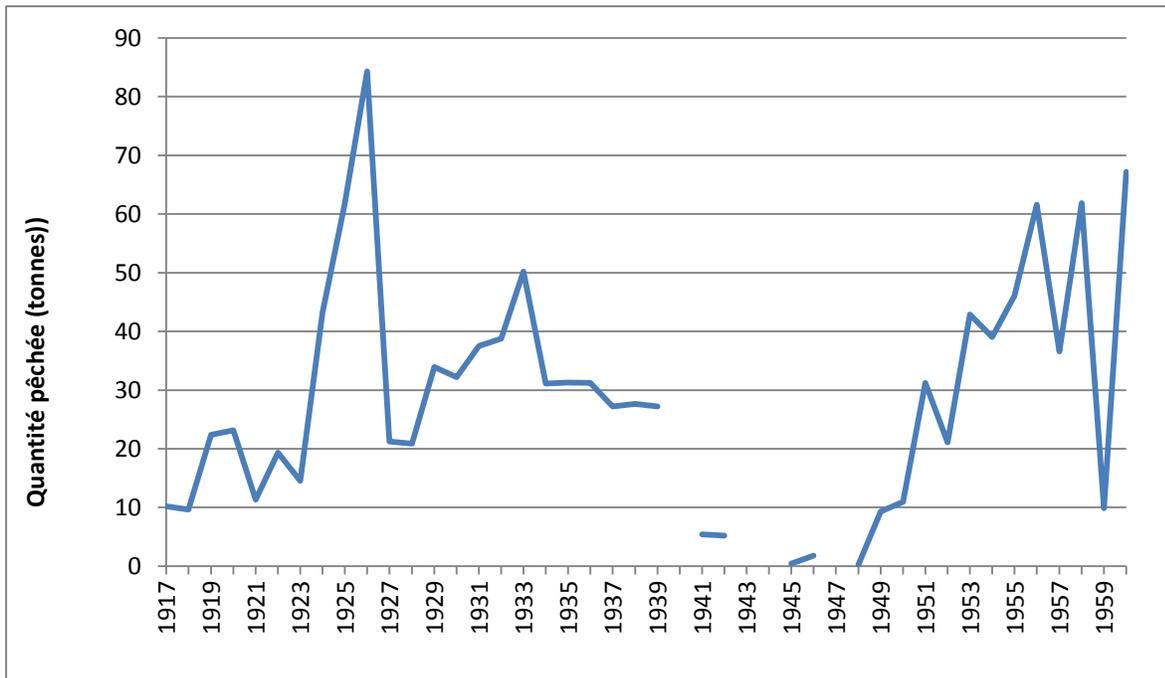
#### *6.1 Une période de changements*

La pêche à l'anguille, notamment dans la région du Kamouraska, va être énormément influencée par les différents changements sociaux et économiques qui vont se succéder lors de cette période. Les prises d'anguilles entre 1917 et 1960<sup>4</sup> sont le parfait exemple de cette influence en raison des constantes fluctuations qu'elle subit. Le plus grand nombre de prises d'anguilles étant en 1926 et le plus faible étant répertorié en 1948. Bien qu'il soit difficile d'établir un lien de causalité direct, il est le plus probable que ces fluctuations soient causées par l'économie et les changements dans les techniques de pêche (Tesch, 2003 : 219). La première démonstration de cette influence débute en 1929 avec le Krash boursier qui va affecter la majorité des civilisations modernes. Suite à ce Krash arrive une décennie de crise économique qui est nommée la Grande Dépression. Cette période se caractérise notamment par une rareté des emplois disponibles et une hausse du chômage dans les grandes villes de la province. L'instabilité économique va alors faire rapidement grimper le nombre de pêcheurs qui contribuent à l'effort de pêche au Québec et ainsi augmenter le nombre de captures de toutes les espèces aquatiques (Robitaille, 1994 : 48). Cette hausse de pêcheurs se chiffre par un passage de 9700 à 11800 individus lors de cette décennie (Daneau, 1991 : 60). La figure 6.1 illustre bien cette tendance par une hausse importante du nombre d'anguilles capturées à partir de la moitié des années

---

<sup>4</sup> Le Bureau de la Statistique du Québec a commencé à recenser les pêcheries à partir de 1917, correspondant probablement à une volonté de chiffrer le développement et améliorer l'efficacité de l'aménagement

1920. Cette période est marquée par deux pointes de captures soit un peu plus de 84 tonnes en 1926 et 50 tonnes en 1933.



**Figure 6.1 Nombre d'anguilles pêchées dans le Kamouraska entre 1917 et 1960. L'absence de statistiques entre 1939 et 1948 est causée par la Deuxième Guerre mondiale. On y observe deux croissances générales (1917-1933 et 1948-1960) ainsi qu'un creux (1939-1948). Source : BSQ, 1990-1992.**

La Grande Dépression prend fin en 1939 avec le début de la Seconde Guerre mondiale. Si la crise économique a eu pour effet d'augmenter le niveau d'activité de la pêche à l'anguille, la guerre va faire l'inverse. L'économie de guerre se caractérise par une hausse des emplois dans les usines, principalement dans les grandes villes comme Montréal et Québec. L'attrait vers les centres urbains est causé par cette hausse, mais aussi par les salaires (Robitaille, 1994 : 24). Cette période marque une diminution importante du nombre de pêcheurs qui tombe en dessous du niveau d'avant la Grande Dépression. En effet, ce nombre passe de 11800 à 6800 soit moins de presque la moitié des effectifs (Daneau, 1991 : 61). La baisse de pêcheurs contribuant à l'effort de pêche entraîne le plus bas nombre de prises en 1948, soit 0,27 tonne. Bien que la courbe à la figure 6.1 soit tronquée par une absence de données due à la guerre, les quelques présentes au travers de ce trou statistique laissent deviner l'allure générale de la baisse de captures. Ces différentes diminutions, tant au niveau des effectifs que des captures, permettent d'attribuer le premier creux historique de la pêche à la Deuxième Guerre mondiale (Caron, Verreault, Mailhot, Dumont, 2006 : 16).

Après la Deuxième Guerre mondiale, le nombre de pêcheurs va lentement et graduellement augmenter. Cette hausse de pêcheurs, revenant des grandes villes, devrait se traduire par un rehaussement des captures

annuelles. Alors que ce retour à la pêche a les effets escomptés chez la majorité des espèces, il en est autrement de l'anguille (Robitaille, 1994 : 27). La seule exception est dans la région du Kamouraska. La qualité de la pêche à l'anguille est moins touchée par ces fluctuations économiques de l'après-guerre puisqu'elle en demeure encore le fief. Le nombre de pêcheurs dans la région subit une légère augmentation générale, mais les prises se fructifient rapidement. En comparant cette période d'après-guerre à celle d'avant-guerre pour le Kamouraska, il est possible d'observer que s'il y a moins de pêcheurs actifs, le nombre de prises par pêcheur a augmenté (Courville, 2000 : 293). Il y a, après la guerre, un dépeuplement rural qui s'effectue au profit des grandes villes et de leurs industries. Cette montée de l'urbanisation a créé une certaine désintégration des milieux de vie traditionnels, ne laissant que les meilleurs endroits en exploitation (Courville, 2000 : 287). Cette explication permet de comprendre qu'il ait pu avoir une baisse du nombre de pêcheurs parallèlement à une hausse d'efficacité de la pêche.

Il est apparent que la pêche à l'anguille ait grandement été influencée par les fluctuations économiques de cette période. Elle connaissait un essor lorsque l'économie allait mal et que, avec l'agriculture, elle représentait un emploi plus certain, poussant les chômeurs vers une activité de subsistance alors qu'en période prospère, les villages se dépeuplent au profit des centres urbains. Cependant, avec la baisse du nombre de pêcheurs, se crée une pêche plus spécialisée, menant à une professionnalisation de celle-ci.

## *6.2 Des premiers professionnels de la pêche à l'anguille*

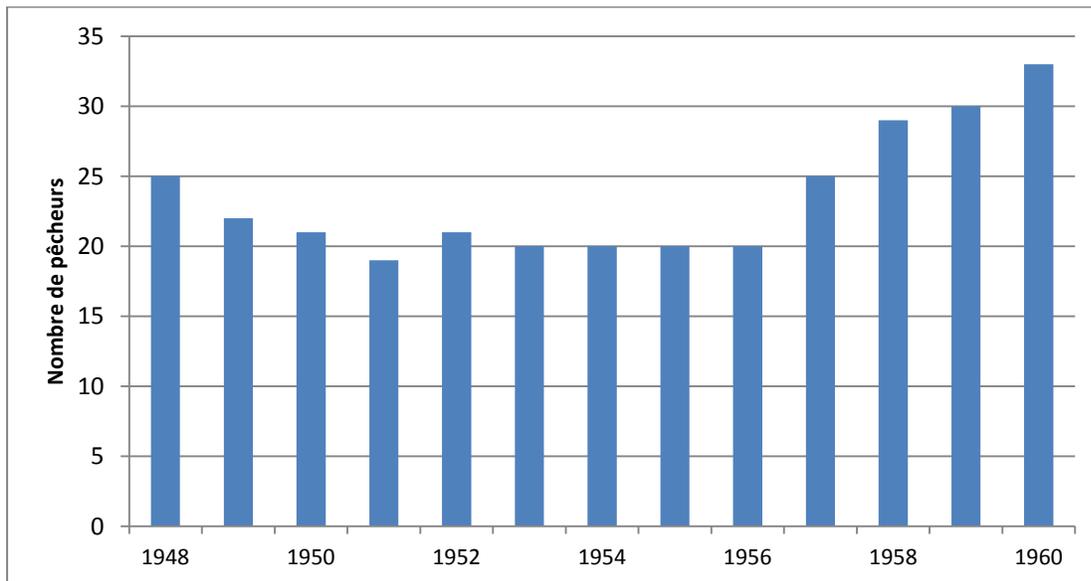
Les avancées techniques de l'industrialisation ont aussi profité à la pêche à l'anguille. Les techniques et les équipements se modernisent, influant donc sur la qualité de celle-ci. De plus, devenant professionnels, le mode de vie et le quotidien des pêcheurs vont changer devant les difficultés survenant parfois ainsi que le rythme de vie imposé par la pêche.

La période industrielle témoigne d'une graduelle transition vers des techniques plus modernes. Cependant, l'allure générale de la pêche n'a pas changé de celle pratiquée traditionnellement (Martin, 1980 : 39). Les pêcheries en fascines, à cette époque auraient pu, en dehors des matériaux utilisés, adhérer à la description faite par Franquet au chapitre précédent (Moussette, 1979 : 135). Lors de cette période, les pêcheurs doivent tous vivre avec un certain dilemme, soit de choisir entre des techniques plus difficiles ou plus coûteuses. Un premier exemple de ce choix provient des barrages. Les pêcheurs doivent alors choisir entre une composition traditionnelle de fascines ou de remplacer ces claires par un treillis métallique qui s'installe plus aisément, mais qui est beaucoup plus coûteux (Martin, 1980 : 71).

L'industrialisation, particulièrement vers les années 1950, marque l'apparition de certaines innovations qui facilitent le travail du pêcheur. On commence à cette époque à voir des cabanes à pêche. Ces petites

cabanes, installées au bord de la grève, permettaient d'attendre la marée basse au chaud. Les pêcheurs évitaient ainsi un assez long trajet au froid pour se rendre à leurs pièges. De plus, cette cabane servait de lieu d'entreposage pour l'équipement (Martin, 1980 : 103). Il arrivait aussi que des pêcheurs dorment dans celles-ci afin de ne pas rater une précieuse minute pour vider leurs coffres (Bourget, 1984 : 20).

Cette époque marque aussi la mécanisation de la pêche. Il est possible d'observer le tracteur remplacer le cheval. Il y a cependant une période de transition puisque certains demeurent attachés à ce dernier qui revêt encore certains avantages. Le premier est le prix, un tracteur coûtant plus cher. De plus, les chevaux pouvaient se frayer un chemin dans un mètre d'eau ou escalader les rochers de la berge sans difficulté alors que les tracteurs de l'époque en étaient incapables. Le tracteur, de son côté, misait sur une augmentation du rendement. En effet, il se déplaçait beaucoup plus rapidement et facilitait la visite des différents pièges. De plus, il offre un excellent éclairage au pêcheur qui vient vider ses coffres la nuit (Martin, 1980 : 104). Le tracteur a aussi augmenté l'efficacité de l'installation des pieux. Traditionnellement, il y avait quelques individus qui, à l'aide de masses, les enfonçaient un à un. La pelle hydraulique permet d'enfoncer les pieux rapidement et sans effort (Martin, 1980 : 88). Ces différentes innovations techniques facilitent la vie des pêcheurs et améliorent grandement le rendement de ceux-ci.



**Figure 6.2 : Nombre de pêcheurs d'anguilles dans le district du Kamouraska entre 1948 et 1960. Leur nombre ondule légèrement entre 1948 et 1956 avant de connaître une importante hausse jusqu'en 1960. De 1948 à 1960, il y a une hausse globale de près du tiers du nombre de pêcheurs. Source : BSQ, 1990-1992.**

Il est possible d'observer les effets de la modernisation de la pêche sur le rendement. Depuis 1920, les captures déclarées connaissent beaucoup de hauts et de bas selon la situation économique ainsi que l'évolution des techniques. Il est possible d'établir l'importance de la pêche à l'anguille dans la région du

Kamouraska en regardant le nombre de pêcheurs actifs (Figure 6.2). En effet, ces chiffres prennent leur importance puisque dans la région, elle est une des espèces les plus importantes à être pêchées (Robitaille, 1994 : 22). Les statistiques permettent de voir plusieurs fluctuations au cours de cette période. En effet, bien que celles disponibles ne débutent qu'après la guerre, il est possible de voir une petite hausse de 1948 à 1960, passant de 25 à 33 pêcheurs d'anguille, ce qui représente une augmentation de près du tiers. Cette hausse globale présente aussi une légère diminution lors du début des années 1950. En parallèle, le nombre de prises ne cesse d'augmenter, atteignant plus de 60 tonnes (figure 6.1). Cette hausse s'explique par l'amélioration globale de la pêche, mais elle peut aussi expliquer l'augmentation tardive des pêcheurs qui commencent à y voir un potentiel économique. Cette fluctuation du nombre de pêcheurs se fait alors que la croissance canadienne connaît plusieurs hauts et bas (Daneau, 1991 : 61).

Les prises déclarées lors de cette période (figure 6.1) démontrent déjà une augmentation de rendement alors que le Kamouraska passe de presque aucune capture en 1948 à près de 70 tonnes en 1960. Cependant, il y a de fortes chances que cette hausse soit plus importante que celle affichée. En effet, à cette époque il y avait un besoin de maximiser les revenus, il est donc possible de croire que certaines prises aient été non déclarées. Il y avait une habitude de faire passer une quantité de prise au noir et permet de croire que les prises étaient plus abondantes (Beaulieu, 2012). L'importance de l'anguille pour la communauté se transcrit dans le nombre de pêcheurs d'une autre façon. Il a été démontré que le nombre de pêcheurs n'influe pas sur les prises. Au contraire, c'est généralement les prises qui dicte le nombre de pêcheurs. Un pêcheur qui connaît une mauvaise saison va continuer à pêcher un an ou deux et s'il a encore un mauvais rendement, il mettra définitivement un terme à sa pêche (Robitaille, 1994 : 27). Le contraire est aussi plausible à savoir que lorsque la pêche semble être efficace chez les pêcheurs, il est possible que des individus soient intéressés à débiter.

C'est en 1930 que se marque la fin de la pêche au marsouin dans la région du Kamouraska (Laberge, 1994 : 431). Les efforts sont par la suite concentrés sur celle de l'anguille. Ce transfert d'effort au profit de la pêche à l'anguille se fait puisque le rendement économique du marsouin devient insuffisant (Guérette, 1999 : 133). Ainsi, la pêche à l'anguille prend de plus en plus la place du marsouin comme spécialité du Kamouraska (Laberge, 1994 : 432). Elle s'impose comme l'une des activités économiques d'importance, devenant aussi symbole identitaire de la région. Cet intérêt tardif pour la pêche commerciale de l'anguille peut donc s'expliquer par le déclin des autres espèces (Laberge, 1994 : 432). Ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle que l'anguille est pêchée à grande échelle dans la région du Kamouraska (Guérette, 1999 : 133).

Malgré une spécialisation et intensification de la pêche au Kamouraska, les pêcheurs doivent continuer de s'investir dans d'autres activités. La professionnalisation ne peut venir seule pour éviter les problèmes liés à une mono-industrie. En effet, un pêcheur vivant seulement d'un type de pêche s'expose aux fluctuations

économiques qui peuvent lui être catastrophiques. Il se rend vulnérable aux mauvaises saisons et aux marchés (Besançon, 1965 : 341). Il est donc important à cette époque d'accompagner la pêche avec une autre activité puisqu'elle n'est pas encore suffisamment fiable. (Guérette, 1999 : 134). Ainsi, la plupart des pêcheurs, malgré qu'il y ait une professionnalisation de leur discipline, demeurent d'abord et avant tout des agriculteurs (Bourget, 1984 : 24).

Chez les pêcheurs qu'il reste à cette époque, la pêche se porte relativement bien. Tant que les conditions sont favorables et que la rentabilité est suffisante pour chacun, elle parvient à garder ses pêcheurs en supplantant les attraits urbains. Elle contribue donc souvent à ralentir l'exode au profit des grandes villes (Besançon, 1965 : 160). Un pêcheur exerçant sa pêche de manière individuelle va être plus protégé que les industries face à une récession économique. En effet, celui-ci consomme généralement une partie de ses prises et que bien qu'il aura de la difficulté à vendre son poisson, la récession lui fera moins mal (Besançon, 1965 : 162). Un des grands problèmes qui se présente cependant aux pêcheurs à cette époque est le chômage saisonnier. En effet, puisque la pêche à l'anguille se fait essentiellement à l'automne et que les autres ne s'exercent pas à l'hiver, les pêcheurs se retrouvent alors forcés vers le chômage (Besançon, 1965 : 340). Ils doivent donc trouver des moyens d'assurer un certain revenu puisque l'agriculture aussi se retrouve impossible en hiver.

Dans la région du Kamouraska, la pêche à l'anguille avait une importance capitale dans la vie communautaire. Elle était toujours présente dans le quotidien et en raison de sa combinaison avec les autres activités, elle représentait un réel mode de vie (Bourget, 1984 : 16). Parfois, l'anguille occupe toute la place pour certains individus lors de la saison de pêche. L'exemple le plus frappant, rapporté par Arthur Buies<sup>5</sup>, est celui d'un hôtelier résidant à Pointe-à-l'Original, non loin de Kamouraska, qui négligeait la gestion de son commerce une fois la saison de pêche venue pour se consacrer entièrement à la pêche (Buies, 1878 : 92). Les efforts mis par cet hôtelier dans sa pêche peuvent expliquer l'importance de celle-ci dans sa vie, mais aussi par le temps nécessaire pour faire fonctionner une pêche. En effet, juste la préparation avant la saison peut demander beaucoup de temps. Pour installer ses ceux-ci, un pêcheur doit prioriser sa pêche pendant une période de 6 à 7 jours toutes les deux semaines. Il doit donc la préparer environ 12 à 14 jours par mois (Martin, 1980 : 67). Pendant ce temps, les autres activités passent au second plan.

L'anguille avait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle une place d'importance dans la cuisine des communautés (Schweid, 2002 : 120). En dehors du carême, les familles du Kamouraska avaient différentes façons de l'apprêter à leur quotidien. Le souci mis à trouver différentes manières de cuisiner ce poisson témoigne bien son importance. La place de l'anguille se voyait aussi dans l'effort qu'un pêcheur devait faire pour la vendre. Celui-ci devait

---

<sup>5</sup> Arthur Buies est un journaliste qui, à cette époque de sa carrière, s'intéresse au développement économique, social et culturel du Canada-Français.

souvent faire du porte-à-porte avec une partie de sa cargaison, faute de marché central. Une autre partie de sa production était conservée pour l'hiver. Finalement, une dernière était stockée dans des tonneaux et envoyée train dans différents magasins généraux comme ceux dans le Témiscouata (Gilbert, 1995 : 53).

La pêche à l'anguille permettait aussi de solidifier les liens familiaux. En effet, cette activité était généralement exercée en famille (figure 6.3). Elle était souvent pratiquée à la fois par le père et le fils sous une forme d'héritage générationnelle. Si la pêche était généralement effectuée par les hommes, les femmes avaient aussi un rôle à jouer. Elles géraient l'aspect administratif de la pêche, comme la comptabilité et l'inventaire des stocks et captures. Il y a aussi quelques femmes qui possédaient des pêches. Ce partage des tâches témoigne de la présence et de l'importance de celle-ci dans le mode de vie des gens du Kamouraska (Guérette, 1999 : 134).



**Figure 6.3 : Visite d'une pêche à anguille, 1923. Famille devant un piège à anguille. Tous les membres de la communauté venaient parfois observer et participer à la pêche. Probablement alors encore un jeu pour lui, l'enfant apprend, en aidant, les rudiments de la pêche. Source : Martin, 1923.**

L'anguille est devenue, surtout au début du XX<sup>e</sup> siècle, une espèce phare dans la vie des habitants du Kamouraska. Profitant d'avancées technologiques, la pêche se retrouve facilitée pour ceux qui sont prêts à en défrayer les coûts pour améliorer le rendement. Ne devant jamais être pratiquée comme seule activité, les pêcheurs tentent d'en maximiser l'efficacité, allant parfois même à cacher le nombre de prises. La pêche à

l'anguille, en raison de son caractère privé, va souvent être à l'abri des différentes récessions. Elle est un mode de vie, un lien unificateur des relations familiales. La professionnalisation de cette activité va lentement, mais sûrement, pousser à une organisation du marché qui subit aussi de nombreuses transformations.

### *6.3 Une commercialisation en deux temps*

La pêche à l'anguille, pour être viable, dépend des marchés qui y sont rattachés. Ceux-ci sont regroupés en deux catégories, soit les marchés domestique et international. Pour la pêche à l'anguille, ils ne sont pas simultanés, mais plutôt successifs. Le marché de l'anguille, comme tous les poissons, est caractérisé par l'instabilité. Il est rare que l'offre et la demande s'ajustent à la perfection. Ceci est causé par l'imprévisibilité de la pêche et par la difficulté de stocker l'anguille adéquatement (Besançon, 1965 : 305). L'irrégularité des marchés constitue un handicap s'ajoutant à ceux des coûts du matériel et de l'incertitude du rendement (Besançon, 1965 : 473). Ainsi, à l'image de l'industrie de la pêche canadienne, celle de l'anguille est assujettie aux forces des marchés lorsqu'elle n'est pas protégée (Hoogensen, 2007 : 49).

#### 6.3.1 Marchés locaux

Le marché domestique est le premier qu'un pêcheur peut exploiter lorsqu'il accumule ses captures. Par marché domestique, il est ici considéré toutes les opportunités de vente dans la communauté, mais aussi à la grandeur du Québec. Au début de l'industrialisation, soit à partir des années 1850, il représentait la seule possibilité d'écoulement ses stocks d'anguille. Pouvoir distribuer sur un seul marché constituait en quelque sorte un problème. En effet, s'inscrivant dans une continuité avec la période coloniale, l'anguille était encore très facile à obtenir. Ainsi, l'offre d'anguille excédait systématiquement la demande pour celle-ci et les prix offerts étaient généralement bas. Il était aussi très difficile pour les pêcheurs d'envisager de vendre leurs prises à prix plus intéressant puisque le marché n'était pas organisé et que chacun était prêt à vendre au prix offert (Martin, 1980 : 117). Les prix étaient aussi influencés par les prélèvements effectués par les intermédiaires comme les centres de conservations et les transporteurs. Ces intermédiaires, qui étaient des gens d'affaires aguerris, prenaient un bon pourcentage des profits de l'anguille. Ce pourcentage se trouvait accru lorsqu'il y avait une possibilité prendre avantage d'un pêcheur à la culture d'affaire relativement basse (Besançon, 1965 : 475). Cette baisse constante du prix va souvent amenuiser la part du pêcheur et mettre en péril la viabilité de sa pêche. Face à une perte de revenu le pêcheur va lentement diminuer la taille de son équipement pour éventuellement abandonner au complet la pêche (Besançon, 1965 : 474).

L'instabilité du marché de l'anguille peut être expliquée par l'incapacité du marché d'absorber les variations. Un surplus de captures est difficile à vendre sur les marchés locaux et la consommation directe de poisson par

les proches du pêcheur ne suffit pas à compenser. Ainsi, l'offre demeure trop grande et les prix s'effondrent (Besançon, 1965 : 158). Les pêcheurs se retrouvent alors menottés par ce qui pourrait être considéré comme une bonne saison et son grand nombre de captures. Le problème se trouve aussi dans le fait qu'une mauvaise saison n'entraîne pas le phénomène inverse. Il y a rarement un relèvement des prix offerts. De plus, l'effondrement n'a presque jamais un impact sur la demande qui demeure assez rigide et ne contribue pas au relèvement de l'économie. Cette demande est aussi dictée par les espaces de stockage et de transport limités. De plus, lors de mauvaises saisons, les pêcheurs qui essaieront d'obtenir un relèvement du prix suite à une offre plus petite vont être généralement accueillis par un refus d'achat et seront forcés de vendre à un prix qui ne représente pas la valeur marchande réelle de l'anguille (Besançon, 1965 : 305).

La seule façon qu'un pêcheur avait de se protéger de l'effondrement des prix était de restreindre l'offre (Besançon, 1965 : 158). En effet, voyant que lors de bonnes années la demande ne suivait pas la grande hausse de capture que le pêcheur effectuait, il doit donc se protéger. Pour ce faire, il limite les captures, relâchant souvent les prises qu'il considère comme étant en surplus à l'eau. Il va aussi chercher à se protéger de la concurrence. Ainsi, les pêcheurs doivent limiter leur nombre pour éviter qu'un surplus de captures ne brise l'économie.

Une des seules opportunités pour la vente directe de l'anguille sur le marché local était liée à la religion. En effet, une bonne partie du poisson était consommé lors du carême. Cependant, l'anguille était un poisson parmi d'autres en cette occasion et était rarement le plus prisé en dehors du Kamouraska (Robitaille, 1994 : 48). De ce fait, la demande demeurait faible et les prix relativement bas. Les marchés locaux représentaient alors un potentiel commercial limité pour les pêcheurs qui cherchaient à écouler leurs surplus (Guérette, 1999 : 134).

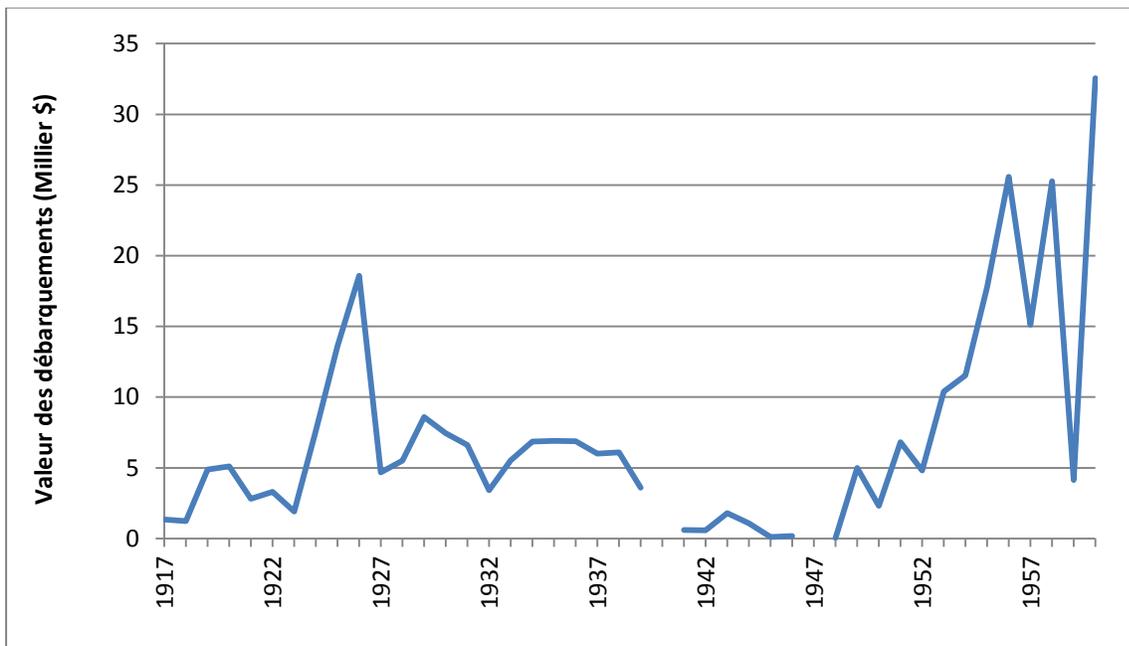
Dans un tel marché, les pêcheurs ne peuvent pas réellement dicter leurs conditions. Il y avait en effet peu d'acheteurs d'anguille, parfois même qu'un seul. Celui-ci avait ainsi un certain monopole et pouvait dicter ses conditions sans avoir à craindre de concurrence. Le pêcheur se retrouvait donc devant deux options : soit vendre au prix de cet acheteur, ou rester avec ses stocks. Pouvant dicter ses conditions, l'acheteur prenait souvent avantage sur le pêcheur. Il n'était pas rare pour lui de ne vouloir payer que pour l'anguille. De plus, le pêcheur devait s'assurer de la préparation pour la conservation, il devait aussi assumer tous les frais de transport. Ces différents coûts absorbés par le pêcheur diminuaient considérablement son revenu (Martin, 1980 : 120). Il arrivait parfois qu'un acheteur offre des prix plus intéressants. Un exemple est la Dominion Fish qui est venu quelques fois acheter de l'anguille. Cependant, elle achetait un nombre fixe afin de remplir ses commandes et cessait l'achat d'anguille une fois celles-ci remplies (Martin, 1980 : 122).

Alors que les années 1950 approchent, les marchés locaux sont en diminution. Cette chute progressive des marchés, qui n'étaient pas des plus prospères à la base, peut être attribuable aux changements dans les

habitudes de vie. Un de ceux-ci est la modification de la pratique religieuse. En effet, de plus en plus de Québécois cessent de pratiquer le jeûne (Guérette, 1999 : 135). Les pêcheurs perdent alors ce qui représentait leur plus grande opportunité commerciale dans la province et la demande en anguille se réduit de manière considérable.

### 6.3.2 Marchés internationaux

La chute des marchés locaux entre les années 1935 et 1950 coïncide avec l'ouverture de celui international pour l'anguille (Figure 6.4). Cette ouverture qui arrive à un temps bien opportun va être bénéfique pour les pêcheurs qui sont demeurés actifs lors des années difficiles sur les marchés locaux. Cette ouverture permet de rentabiliser la pêche à l'anguille puisque la demande et les opportunités de vente vont rapidement grimper en entraînant une hausse de la valeur (Guérette, 1999 : 135). Cette hausse crée un certain engouement pour sa pêche puisque la rentabilité devient réelle (Figure 6.4). Cet intérêt accru va pousser vers une intensification de la pêche puisqu'il n'y a plus de réelle nécessité de restreindre le nombre de captures (Laberge, 1994 : 432).



**Figure 6.4 : Valeur des débarquements d'anguille au Kamouraska entre 1917 et 1960. On y voit la transition entre le marché local et international. Jusqu'en 1948, les valeurs locales demeurent assez faibles et s'écrasent lentement puis un vif regain de la valeur des débarquements souligne l'ouverture des marchés internationaux et la hausse subite de la demande. Source : BSQ, 1990-1992.**

L'ouverture des marchés internationaux entraîne un changement dans le quotidien du pêcheur. Il arrivait souvent que le samedi, par exemple, des barils d'anguille fussent chargés à bord de trains pour être envoyés

vers les grandes villes américaines de la côte est (Bourget, 1984 : 25). Elle représente aux États-Unis une opportunité d'affaires pour combler la demande grandissante. Le marché américain va avoir comme grand avantage pour les pêcheurs sa proximité et la présence du chemin de fer pour y transporter l'anguille.

En parallèle à celui-ci, il existe, à partir des années 1930, un marché avec différents pays d'Europe. Parmi ceux-ci, l'Allemagne a une des populations les plus friandes d'anguille. Les Allemands en consomment principalement durant le temps de Noël. Cette demande saisonnière permet de rentabiliser les prises effectuées par les pêcheurs puisqu'un bon nombre d'anguilles y sont expédiées (Bourget, 1984 : 26). La hausse de la pollution en Europe contribue aussi à augmenter la demande d'anguille du Québec chez les Européens. En effet, la pollution affecte la quantité et la qualité de l'anguille européenne, forçant les consommateurs à s'orienter vers d'autres sources d'approvisionnement en anguille et ainsi augmenter l'importation au Québec. Cette pollution coïncide aussi avec une hausse de la demande générale en Europe et le manque de stocks disponibles dans ces pays (MPO, 1985 : 37).

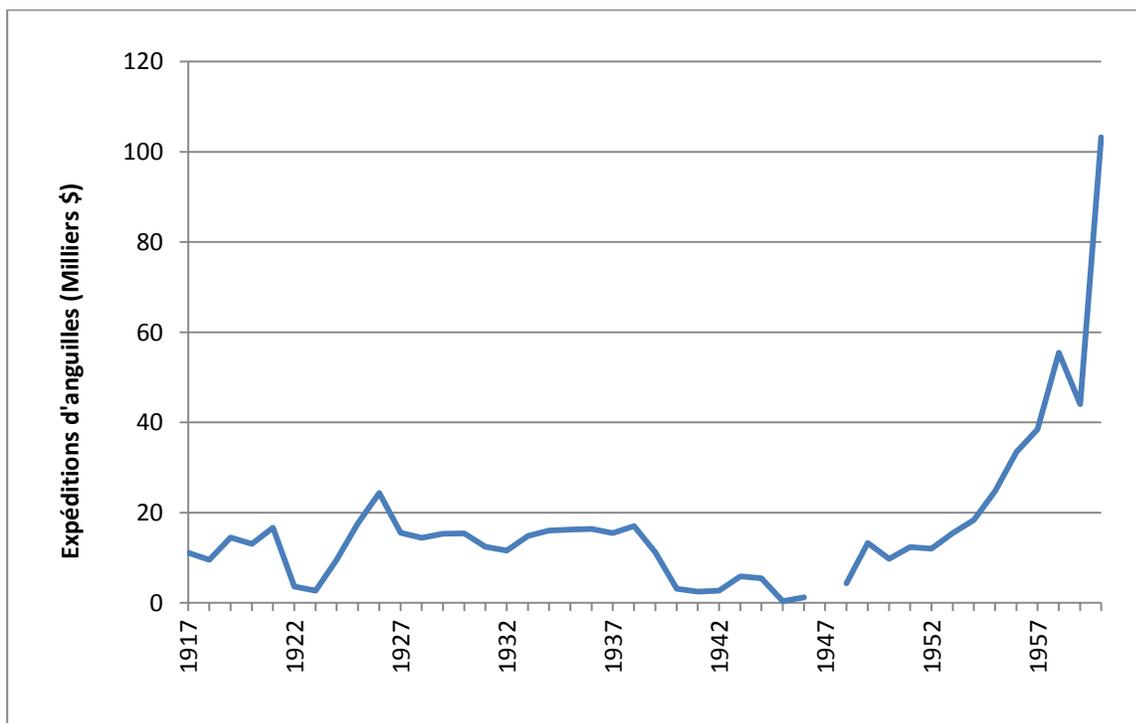
Des chercheurs allemands sont aussi venus au Québec vers 1925 pour y prendre une certaine quantité d'anguilles afin de les ramener dans leur pays. Apparemment, celles-ci étaient destinées à repeupler les eaux du Danube pour stimuler la croissance du nombre d'anguilles dans cette région. Il semblerait toutefois que cette expérience n'ait pas eu un franc succès (Martin, 1980 : 120-121). Cette anecdote locale démontre la hausse de la demande en Europe devant la faiblesse des stocks disponibles dans le Danube puisqu'ils cherchent des manières à accélérer la croissance démographique de l'anguille. De plus, qu'ils soient venus chercher leur anguille au Québec démontre bien l'appréciation de cette anguille ainsi que des relations existantes entre les pêcheurs québécois et l'Europe.

L'ouverture des marchés internationaux, principalement ceux de l'Europe, a eu des effets considérables sur la production. Si par le passé les pêcheurs cherchaient à maximiser la valeur d'anguille en limitant le nombre de captures, il en est tout autrement à cette période. En effet, puisque la demande européenne est considérablement forte, les prix demeurent élevés. Il n'y a ainsi plus de soucis de trouver l'équilibre entre le nombre de captures et le prix payé pour celles-ci, mais plutôt un besoin d'obtenir un maximum de captures par saison (Gilbert, 1995 : 53). Cette hausse de production substantielle va influencer les stocks d'anguille sur le long terme. En effet, les connaissances scientifiques sur l'anguille à cette époque sont limitées, les communautés ne savent pas qu'elle vit sur un cycle d'environ 25 ans. Alors, les effets de l'intensification considérable de la pêche ne se font pas encore ressentir.

L'anguille a un potentiel énorme pour les marchés internationaux à cette époque. Il n'y a à peu près que la truite et le saumon qui sont plus vendus que celle-ci. Les pêcheurs profitent ainsi d'une presse positive qui fonctionne à merveille. La commercialisation se fait à grande échelle, autant fraîche que surgelée. Dans les années 1950, il y a ainsi les États-Unis et l'Allemagne qui sont de grands acheteurs d'anguilles, mais aussi les

pays européens du Benelux, nouvelle union économique regroupant la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg (Tesch, 2003 : 331). Cette diversification des marchés permet notamment de protéger les pêcheurs en cas de chute d'un marché.

La fin des années 1950 démontre bien que la pêche à l'anguille connaît son premier véritable envol. La croissance est considérable dans tous les secteurs. En effet, tant au niveau du nombre de pêcheurs, du nombre de prises ou de la valeur des expéditions, les chiffres sont en augmentation. Si le nombre de prises atteint le niveau d'entre-guerre (Figure 6.2), la valeur de ces prises va grandement augmenter à partir des années 1950 comme le témoigne la figure 6.4. Cette hausse de valeur coïncide avec l'ouverture des marchés internationaux et les pêcheurs ne manqueront pas d'exploiter ces opportunités de vente et l'exportation de l'anguille va être en grande hausse (Figure 6.5). Ces chiffres témoignent de l'importance de l'ouverture des marchés internationaux dans la rentabilité de la pêche à l'anguille. Celle-ci peut alors être considérée comme une activité économique d'importance et en émergence. Ainsi, devant la hausse de rentabilité, davantage de gens vont s'y prêter. Cette hausse va, à long terme, appeler à la création de certains problèmes. En effet, si l'industrialisme a entraîné le développement de la pêche sur une plus grande échelle, elle va ultimement risquer la surpêche et la chute des stocks dans les décennies qui suivront (Innis, 1995 : 52).



**Figure 6.5 : Valeur des expéditions d'anguilles au Québec entre 1917 et 1960. Il apparaît que les expéditions augmentent de manière importante dans les années 1950, coïncidant avec la facilité d'accès aux marchés d'exportation et la demande en hausse. Source : BSQ, 1990-1992.**

Il est possible de conclure que la santé de la pêche à l'anguille comme activité économique va de pair avec les marchés qui la soutiennent. Ainsi, au début de l'industrialisme, il est possible d'affirmer que la pêche, malgré des désirs de profitabilité, était encore dans un mode de subsistance. Les pêcheurs étaient à la merci du faible nombre d'acheteurs. Ils étaient donc constamment à risque de vivre de cette industrie. Cependant, au cours des années 1930 à 1950, les marchés mondiaux se sont ouverts et ont insufflé à la pêche à l'anguille une seconde vie, devenant plus profitables qu'elle ne l'a jamais été.

#### *6.4 L'institutionnalisation de la pêche*

Lors de l'industrialisation, la pêche à l'anguille connaît un essor tel qu'il est nécessaire de développer un minimum d'organisation pour en maximiser l'efficacité. Cette institutionnalisation se fait en deux temps et selon deux types d'institutions différentes. Il y a d'abord la création de coopératives et d'unions de pêcheurs et ensuite la création d'établissements d'enseignement sur les pêches.

La première coopérative à voir le jour est la Fédération des Pêcheurs-Unis du Québec en 1939 pour pallier la faiblesse du marché local et la trop grande position de pouvoir des acheteurs dans ce marché. Ainsi, elle avait pour but de favoriser la commercialisation et de concurrencer les acheteurs traditionnels sur les prix offerts (Bourget, 1984 : 27). Les coopératives sont la résultante d'une série de lois visant à aider le développement des pêcheurs et démontre bien la conscience du Gouvernement sur les responsabilités qu'il estime avoir (Daneau, 1991 : 48).

Les Pêcheurs-Unis du Québec était la plus grande organisation de ce genre et la plus documentée. L'histoire de cette organisation permet de dresser une image générale des coopératives. Il est possible, dans une certaine mesure, de transposer l'expérience documentée de cette coopérative à d'autres, plus petites, basées plus près de Kamouraska comme la société de pêche coopérative de l'Isle-verte. Le développement des coopératives de pêcheurs était instigué et soutenu par le clergé qui y voit une extension de la protection de son prochain. Il voit donc dans le principe de coopération des valeurs qui se rapprochent de celles prônées par l'Église. Pour celle-ci, le fait de les supporter devient par extension un support envers le développement économique et social des pêcheurs qui y adhèrent (Daneau, 1991 : 199).

Plusieurs coopératives créées à cette époque vont disparaître ou, au mieux, connaître de grandes difficultés à rester en activité. La majorité des difficultés croisées étaient de types financiers. En effet, puisque la création des coopératives visait principalement à contrebalancer les faibles prix payés par les acheteurs traditionnels, plusieurs de ces coopératives ont surpayé les produits achetés aux pêcheurs. Elles se retrouvaient à avoir des frais d'exploitation nettement supérieurs à leurs revenus (Daneau, 1991 : 199). De plus, il est aussi possible que les coopératives n'arrivaient pas à s'ajuster face aux réalités du marché, puisque les prix sont

très variables alors que les coûts d'exploitation ne le sont pas (Daneau, 1991 : 201). Ainsi, avec une pression des pêcheurs membres qui désiraient avoir le meilleur prix, il est possible qu'elles n'arrivaient pas à se conserver un tampon financier pour pallier les mauvaises années. Le principal bienfait que les coopératives ont eu est l'effet d'entraînement sur les prix payés. Ainsi, que ce soit de par leur coopérative ou par les acheteurs concurrents, les prix ont connu une hausse (Daneau, 1991 : 202-203).

Bien que quelques coopératives aient été présentes autour de Kamouraska, à L'Isle-Verte et à Rivière-Ouelle pour ne citer que ces deux, il semble que les pêcheurs habitant directement à Kamouraska ne se sont pas dotés de coopératives de pêche. La concurrence et la méfiance héritées du passé ont possiblement empêché ceux-ci de s'unir. En effet, il était pratique courante vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de déplacer son piège pour maximiser le nombre de captures. Cependant, ce déplacement avait souvent comme collatéral de venir influencer le rendement des pêches de ses voisins. Malgré ce manque d'organisation, l'anguille était aussi traitée par des coopératives. Les Pêcheurs Unis, malgré leur développement principalement marqué dans les pêches maritimes, traitait environ le tiers des anguilles qui étaient pêchées dans le Saint-Laurent (Eales, 1968 : 54).

L'institutionnalisation de la pêche provient aussi des gouvernements en place qui entreprennent de spécialiser la main d'œuvre. Ainsi, ils créent des établissements d'enseignement axés sur le secteur de la pêche. La première institution à voir le jour est l'École supérieure des pêcheries qui est fondée en 1938 (Daneau, 1991 : 156). De par cet acte, le gouvernement reconnaît la place importante de la pêche dans l'économie de la province et cherche à en maximiser les rendements.. La formation dans cette école avait principalement une visée vers la recherche et les avancées technologiques et socio-économiques. Cette école était jointe à l'École d'agriculture à Saint-Anne-de-la-Pocatière et sous l'égide de l'Université Laval (Daneau, 1991 : 156).

L'étude des quelques matériels pédagogiques (Bérubé, 1941; Beaugé, 1941) encore disponibles aujourd'hui permettent de constater que l'accent des cours était porté vers la pêche maritime. En effet, il y est davantage enseigné différents aspects de la pêche à la morue dans la région de la Gaspésie que de celle de l'anguille dans l'estuaire. Basé en plein cœur du fief de la pêche à l'anguille, il est étrange de ne pas réellement voir de contenu de cours sur l'exploitation de cette ressource à cette école.

Il est possible d'interpréter l'orientation de cette école et l'absence d'un traitement face à l'anguille dans celle-ci. En effet, la pêche à la morue profite d'une visibilité accrue notamment en raison de son importance économique dans le développement du Canada et de par la force des organisations qui l'encadrent. Ces éléments lui accordent un certain traitement de faveur dans l'attention qui lui est portée par l'État et par le public. Il est important de comprendre que la pêche à l'anguille ne constitue pas, à cette époque, encore une activité économique digne d'attention. Les marchés internationaux ne sont pas encore ouverts et la pêche à l'anguille est encore considérée comme un appoint. Ainsi, cette école visant à former des professionnels de la pêche ne porte pas attention à l'anguille puisqu'elle n'a pas encore de réelles retombées économiques.

L'absence de la pêche à l'anguille dans le matériel pédagogique permet aussi de mettre l'exploitation de l'anguille comme un domaine à part. En effet, son absence des institutions d'enseignement tend à renforcer sa place comme patrimoine vernaculaire. Ce savoir est probablement donc toujours inculqué oralement de père en fils.

### *6.5 Une prise en charge par l'État*

Alors que le gouvernement du Québec tente de structurer et diffuser le savoir, il intervient dans la pêche à l'anguille par l'institution de lois visant à réglementer le milieu et ainsi donner une chance de maximiser les rendements des pêcheurs. C'est d'ailleurs en bonne partie grâce au soutien que l'État apporte à la pêche que celle-ci peut se maintenir à flot et être considérée comme étant en quelque sorte florissante (Besançon, 1965 : 161).

Le gouvernement canadien est le premier à légiférer au niveau des pêcheries par l'introduction de la loi sur les pêcheries de 1868 (Innis, 1995 : 53). La création de cette loi se fait dans un souci de conservation de la ressource en prévenant notamment la surpêche. Au niveau de la pêche à l'anguille, elle limite la distance qu'un piège peut obstruer un cours d'eau. De plus, cette mesure vise explicitement à niveler les chances entre les pêcheurs puisqu'un piège obstruant entièrement une rivière priverait de prises les autres pêcheries en aval. Cette mesure intégrée dans la loi de 1868 témoigne bien que les autorités savaient l'importance de l'anguille, mais aussi leur prise de conscience des risques possible qu'une surpêche peut entraîner.

Il y avait à l'époque un permis nécessaire à la pêche qui était délivré par le gouvernement fédéral. En 1921, celui du Québec met en place un permis de pêche obligatoire. Les pêcheurs se retrouvent donc devant une nécessité de payer deux fois leur droit de pêche. Cette double imposition sera cependant temporaire puisqu'en 1922 la pêche à l'anguille passe au permis unique qui sera rattaché au gouvernement provincial avant de redevenir de ressort fédéral en 1959 (Daneau, 1991 : 16). La création de ce permis n'est pas réellement un moyen d'engranger un revenu supplémentaire. Il représente davantage un moyen de contrôle sur les pêcheries. Les tarifs étaient imposés en fonction du nombre de coffres que contenait un piège. Un des principaux points importants de ce permis était qu'une distance minimale de 225 mètres soit respectée entre les différents pièges (Bourget, 1984 : 17). Elle représente une continuité de la Loi sur les pêcheries de 1868 dans l'esprit qu'elle amène. En effet, cette distance imposée entre les pièges vise à contrer la concurrence déloyale qu'un pêcheur pourrait créer en installant un piège plus imposant et coupant l'accès à l'anguille à ses voisins.

Cette loi fait aussi grandement diminuer le nombre de pièges installés sur les berges du Saint-Laurent. Les pêcheurs pouvaient installer un piège à tous les 20 mètres s'ils le désiraient avant l'imposition de ces permis.

De ce fait, avec ces restrictions, les berges deviennent vite saturées sur une longueur limitée. Le nombre de pêches tendues était aussi beaucoup plus restreint suite à une technique courante chez les pêcheurs. Ceux-ci, pour se protéger de la concurrence et dans l'espoir de maximiser leurs prises, achetaient plusieurs permis de pêche côte à côte. Parmi les nombreux permis qu'ils possédaient, ils ne tendaient qu'un seul piège tout en ayant une bonne distance libre en amont (Bourget, 1984 : 18). Cette technique témoigne bien d'une certaine compétitivité entre les pêcheurs. Elle exprime aussi l'importance économique émergente de l'anguille puisque l'État et les pêcheurs veulent maximiser les captures.

L'émission de permis de pêche donnait lieu à certains jeux de coulisse politique. En effet, jusque dans les années 1950, les demandes de renouvellement du permis étaient traitées et accordées par le député du comté provincial qui priorisait ceux qui avaient soutenu sa candidature. Ainsi, l'allégeance politique d'un pêcheur jouait sur ses chances de voir son droit de pêche. Le mécénat politique était à cette époque une pratique courante et était bien ancré dans les mœurs du Québec (Bourget, 1984 : 18). Il est donc possible d'observer que l'anguille sert ici d'outil et de point de pression envers certains groupes. En effet, la classe politique exerce ici un certain contrôle sur les pêcheurs qui désirent continuer l'exercice de leur activité.

#### *6.6 L'impact humain*

L'industrialisation a amené son lot d'innovations pour favoriser le développement de la pêche à l'anguille. Les avancées techniques ne se limitaient cependant pas seulement au domaine de la pêche. En effet, différents secteurs ont connu des transformations pour maximiser l'efficacité de leurs activités. Si ces innovations avaient des répercussions positives sur l'objectif immédiat, la pêche et l'anguille se sont retrouvées à subir des dommages collatéraux. Ces dommages découlent d'actions anthropiques.

La hausse de la demande d'anguille dans les années 1950 va influencer sur les stocks de ce poisson. En effet, le souci est de maximiser le nombre de prises. Il y a alors, chez les pêcheurs, peu de connaissance à long terme sur les répercussions qu'une pêche intensive pourrait avoir sur les stocks de poisson. Il est alors encore difficile de prévoir les impacts d'une surpêche puisque le cycle de 25 ans de l'anguille retarde les effets de celle-ci. Bien que les pêcheurs n'en ressentent pas encore l'effet, s'ils l'exploitent sans faire trop attention au niveau d'intensité, ils risquent d'influer sur l'équilibre de l'écosystème sur lequel est basée leur économie. Les stocks risquent de s'appauvrir par la suite et menacer l'existence des pêcheries (Besançon, 1965 : 386). Le pêcheur a ainsi un rôle à jouer dans le maintien de l'équilibre de la relation qu'il entretient avec l'anguille pour qu'elle puisse perdurer chez les générations suivantes.

Le désir de maximiser l'efficacité de l'agriculture a aussi affecté la pêche à l'anguille. Les agriculteurs, pour maximiser le nombre de terres cultivables, vont créer des aboiteaux. Ceux-ci sont une sorte de digue visant à

empêcher la mer d'envahir la terre à marée haute et à évacuer l'eau de pluie et de fonte des neiges. Ces aboiteaux permettent alors de récupérer graduellement des terres cultivables qui seraient autrement inondées par la marée (Hatvany, 1999 : 117-118). Cette récupération de terre affecte l'écosystème du Saint-Laurent et reprend à des espèces, comme l'anguille, jusqu'à 1000 acres d'habitats naturels (Bouchard, 1996a : 139). La reprise de cet habitat influe sur l'anguille dans ses habitudes et dans les lieux qu'elle fréquente. Il est fort possible que elle ne remonte plus aussi haut sur les berges et aussi souvent et affecte la quantité de prises.

À partir des années 1950, la société se modernise et affecte davantage l'écosystème de l'anguille dans lequel elle tire une partie de son mode de vie. L'ouverture des marchés internationaux, créant une forte hausse de la demande, pousse le pêcheur à accentuer son nombre de prises, menaçant graduellement la qualité des stocks d'anguilles. Cette pêche coïncide avec un rapide développement des activités humaines sur le Saint-Laurent. La construction de la voie maritime entraînant une hausse du trafic sur l'eau, la spécialisation de l'agriculture maintenant basée sur le rendement et l'utilisation de produits chimiques, la croissance démographique des populations riveraines qui ont leurs besoins et la réalisation de barrages et d'écluses qui obstruent le Saint-Laurent ont tous, à leur manière affectés l'écologie du Fleuve et des espèces qui y vivent (Bouchard, 1996b : 2). Tous ces éléments mis ensemble constituent, à cette époque, une menace pour l'anguille. Bien que les contemporains de ces réalisations ne ressentent pas encore les impacts de ces actions.

#### *6.7 La pêche à l'anguille lors de l'industrialisation*

À la lumière des éléments présentés, il apparaît que la relation entre l'humain et l'anguille s'intensifie. La nature de cette relation est influencée par l'économie. La pêche à l'anguille devient alors une valeur sûre après laquelle les travailleurs peuvent s'appuyer en temps de récession pour assurer la subsistance de leur maisonnée alors qu'en temps de prospérité ces mêmes individus préfèrent aller travailler dans les industries des grandes villes. Ce mode de vie est un résidu d'une activité de subsistance provenant de l'époque coloniale qui est causé par le caractère marginal des marchés locaux.

L'ère de l'industrialisation est aussi une époque où la pêche à l'anguille se professionnalise. Cette professionnalisation coïncide avec l'ouverture des marchés internationaux qui font hausser la valeur des prises d'anguille et pousse les pêcheurs vers une hausse du nombre de captures. Cette hausse de potentiel économique va réellement marquer le début de cette pêche comme véritable activité économique en s'appuyant principalement sur les marchés américains, européens et japonais. Cet essor de la pêche va pousser l'État à légiférer et organiser la pêche à l'anguille en imposant le permis de pêche à ceux qui veulent pratiquer.

Durant l'industrialisation, la société n'a pas qu'apporté des innovations pour la pêche, elle a modernisé presque tous les secteurs économiques. Ces innovations vont répondre aux attentes dans leurs domaines propres, mais vont avoir un effet sur l'anguille de manière insoupçonnée. La société commence à avoir un impact sur l'environnement. Cet impact survient alors que les connaissances sur les répercussions des actions ne sont pas encore connues. Sous l'influence de son contexte, les individus affectent leur environnement qui va changer pour les générations qui le suivent.

# Chapitre Sept

## La pêche post-industrielle

À partir des années 1960, la majorité des innovations attribuables à l'industrialisation ont été effectuées. Le Québec vogue sur une vague de prospérité créée par ces innovations. Le savoir scientifique est en progression continue et la société est graduellement de plus en plus sensibilisée aux différents enjeux écologiques, économiques et de société (Hatvany, 2009 : 148). Cette période va connaître l'apogée de la pêche à l'anguille, mais aussi son déclin pour différentes raisons liées généralement aux décisions qui ont été prises principalement lors de l'industrialisation. Ce déclin de la pêche à l'anguille va avoir des impacts tant sur l'anguille que sur les communautés qui l'exploitent. Finalement, l'État et les communautés tentent de trouver des moyens de redresser l'anguille et sa pêche.

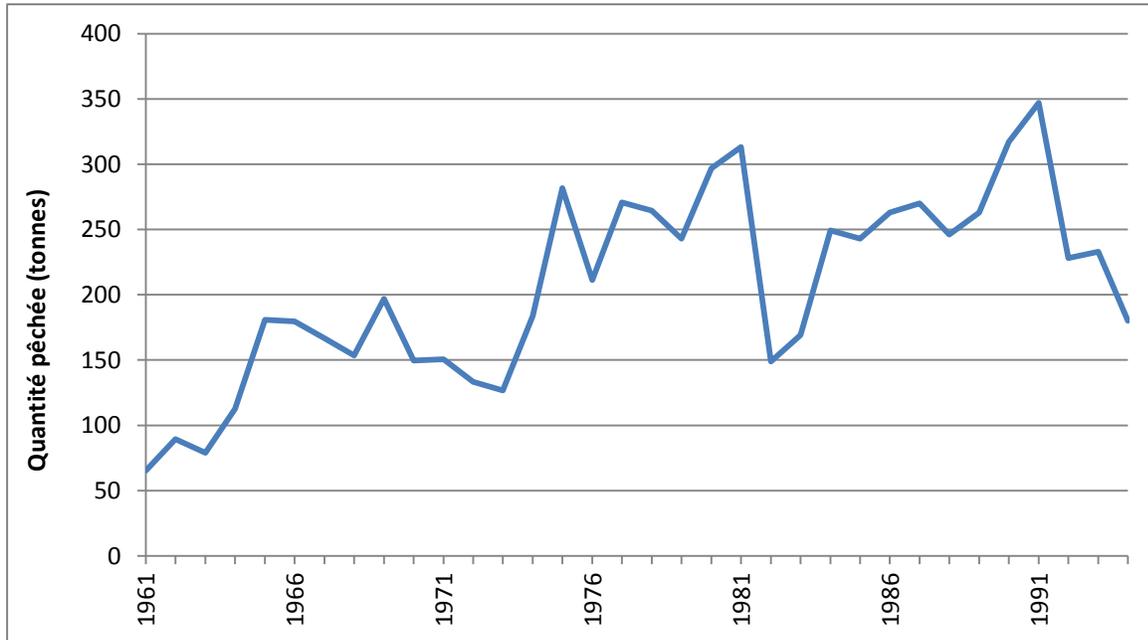
### *7.1 La pêche remplit enfin ses promesses*

La pêche à l'anguille continue l'essor qu'elle a connu lors de l'ouverture des marchés internationaux. Forte des investissements des années 1950, elle connaît une croissance rapide. Pour maximiser celle-ci, l'industrie de la pêche limite les effectifs de pêcheurs et augmente la productivité (Courville, 2000 : 428-429). À cette époque, le marché local n'offre toujours pas véritablement d'opportunité de vente et les prises sont principalement exportées. Il y a encore, dans les années 1960 et 1970, une abondance de l'anguille et chaque capture représente un profit pratiquement assuré (Schweid, 2002 : 112).

La demande est encore forte en Europe même si les marchés la considèrent alors de moins bonne qualité que celle d'Europe. On lui reproche sa contenance en gras, son corps moins garni et ses os plus rigides (Eales, 1968 : 57). Il est toutefois probable que l'offre européenne ne suffise pas à répondre à la demande puisque l'anguille du Saint-Laurent est tout de même exportée en grande quantité. Le potentiel en Europe est connu et documenté depuis les années 1960. Il est d'abord exprimé par le nombre d'exportations vers les marchés européens ainsi que par les commentaires de commerçants et de pêcheurs. En 1968, la majorité des intervenants considèrent qu'ils pourraient exporter plus s'ils étaient capables d'en capturer davantage (Eales, 1968 : 57). La croissance commerciale pour la pêche à l'anguille et sa prospérité va continuer jusqu'aux années 1970 (Guérette, 1999 : 135).

Kamouraska constitue à cette époque le principal pôle de la pêche à l'anguille au Canada. Les prises au Canada totalisaient en moyenne un peu moins de 1000 tonnes par année. De ces captures, environ la moitié provenait de l'estuaire (Figure 7.1). La valeur totale des prises d'anguille suit généralement la quantité totale

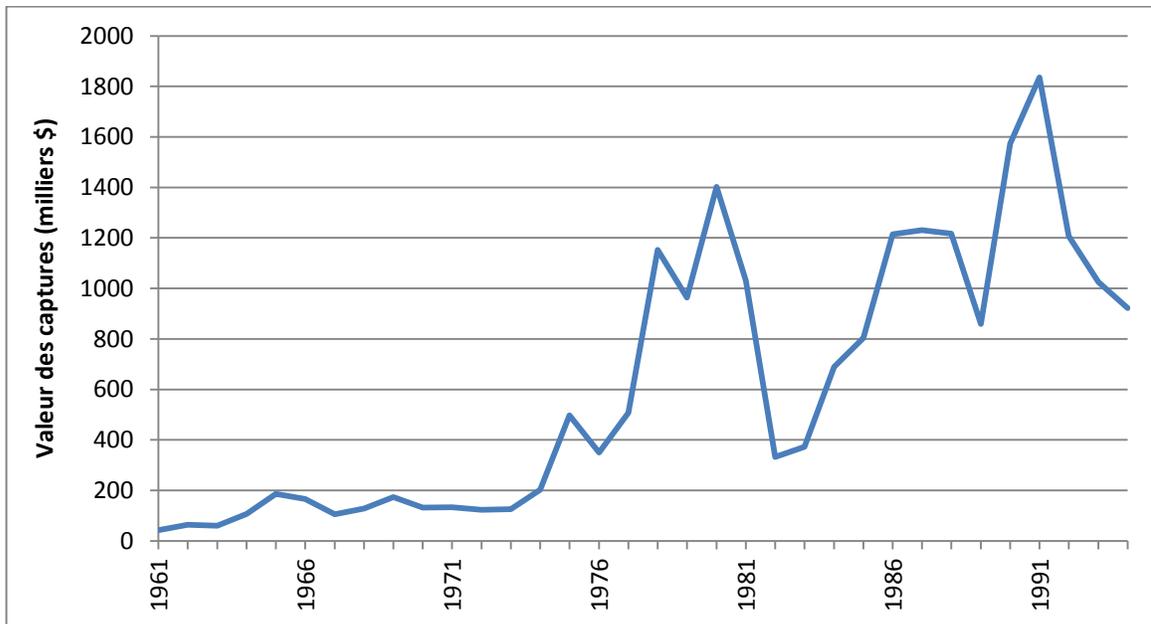
de capture (Figure 7.2). Les deux courbes connaissent les mêmes tendances générales dont les apogées et les creux coïncident souvent. La courbe des quantités pêchées est celle qui oscille le plus des deux.



**Figure 7.1 : Volume de capture d'anguilles dans le Kamouraska entre 1961 et 1994. Malgré les ondulations, il y a une tendance générale vers la hausse jusqu'en 1991. Il y a un creux important en 1982 qui correspond à la contamination au mirex. Source : BSQ, 1990; MPO, 1986-1994.**

Des années 1960 jusqu'au début des années 1980, la population de pêcheurs est en légère hausse. Cependant, les recensements de Statistique Canada exposent une absence de ceux-ci alors que le Bureau de la Statistique du Québec en enregistre quelques un. De plus, la liste des détenteurs de permis de pêche à cette époque confirme l'existence de ceux-ci (Gilbert, 1995 : 40). Cette différence de statistique est causée par le fait que les individus doivent décrire leur activité principale au recensement canadien. L'absence de pêcheur témoigne que l'agriculture est encore la priorité malgré l'émergence de la pêche. La pluralité de ces activités est possible puisque le calendrier agricole est en période plus calme l'automne et permet de consacrer plus de temps à la pêche (Gilbert, 1995 : 36). La légère hausse de pêcheurs ne connaît qu'une exception au début des années 1970. Cette exception, liés à un épisode de contamination sera étudiée un peu plus loin. Cette tendance générale peut avoir deux grandes explications. La première est qu'il est possible d'observer une faible croissance économique au Québec. Cette faiblesse s'illustre entre autres par un taux de chômage relativement élevé en ville. À l'image de la situation lors de la Grande Dépression, une certaine partie de la population semble se rabattre vers la terre et de la mer puisque ces métiers ne sont pas dépendants d'un employeur. La deuxième explication est imbriquée dans la conjoncture économique défavorable de l'époque. À cette époque les hommes et femmes qui exercent le métier de la pêche peuvent

bénéficier d'un régime d'assurance-chômage qui leur est généreux (Daneau, 1991 : 61). Ces deux facteurs poussent donc un certain nombre d'individus vers l'exploitation de la pêche et de la terre afin de s'assurer d'un revenu.



**Figure 7.2 : Valeur des captures d'anguilles dans le Kamouraska entre 1961 et 1994. Il est possible de voir que les valeurs vont de manière semblable à la hausse du nombre de captures observé à la figure 7.1. On y retrouve le même creux de 1982. Source : BSQ, 1990; MPO, 1986-1994.**

Les pêcheurs d'anguilles ont une certaine continuité dans l'exercice de leur métier. L'installation de leurs pièges se fait au même endroit chaque année et la taille de l'engin ne varie pas (Caron et al., 2000 : 6; Beaulieu, 2012). Cela s'explique par le fait que ce n'est pas la taille de l'engin qui dicte son rendement, mais plutôt son emplacement. Les sites de pêche vont avoir une efficacité variée selon la réalité géomorphologique et les variations climatiques (Gilbert, 1995 : 34). Les pêcheurs se lèguent ces connaissances entre générations et assurent cette continuité.

Cette période coïncide alors avec une hausse de l'intérêt académique envers l'anguille. En effet, nombre d'ouvrages (Martin, 1980; Schweid, 2002; Prosek, 2011) sont écrit par des universitaires visant à consolider les connaissances existantes de la pêche à l'anguille. Cet intérêt peut être expliqué par la place importante que celle-ci commence à occuper dans l'économie et la société. Certains individus s'interrogent alors sur son histoire et celle des gens qui l'exploitent.

La pêche possède à ce moment une importance économique qui lui est conférée par un rendement soutenu. Ce potentiel permet notamment de structurer l'économie des localités et des régions qui l'exploitent. La pêche à l'anguille contribue alors à consolider une relation entre les communautés riveraines comme Kamouraska et

le milieu exploité (Bouchard, 1996a : 126). Cette relation s'exprime par une certaine dépendance de la ressource par celles-ci pour assurer la subsistance économique de la région. Sans la présence de l'anguille à cette époque il est possible d'anticiper que la réalité locale serait fort différente et que l'économie du Kamouraska serait moins prospère dans les années 1960. La nécessité de l'anguille pour la prospérité des communautés devient apparente dès les années 1970 où sa pêche commence à connaître des épisodes de déclin considérable qui affectent le Kamouraska.

## *7.2 Un recul rapide*

Le déclin de la pêche à l'anguille dans l'estuaire du Saint-Laurent s'amorce à partir des années 1970 dans un contexte écologique négatif largement imprégné des actions du passé. Elle se trouve fortement atteinte par la pollution du fleuve ainsi que par les installations qui portent atteinte aux habitats naturels (Gilbert, 1995 : 9). Ces altérations endommagent principalement l'abondance de l'anguille. En effet, la présente situation crée une forte mortalité chez celle-ci et nuit au renouvellement des stocks qui vont à leur tour avoir un effet négatif sur les communautés qui la pêche.

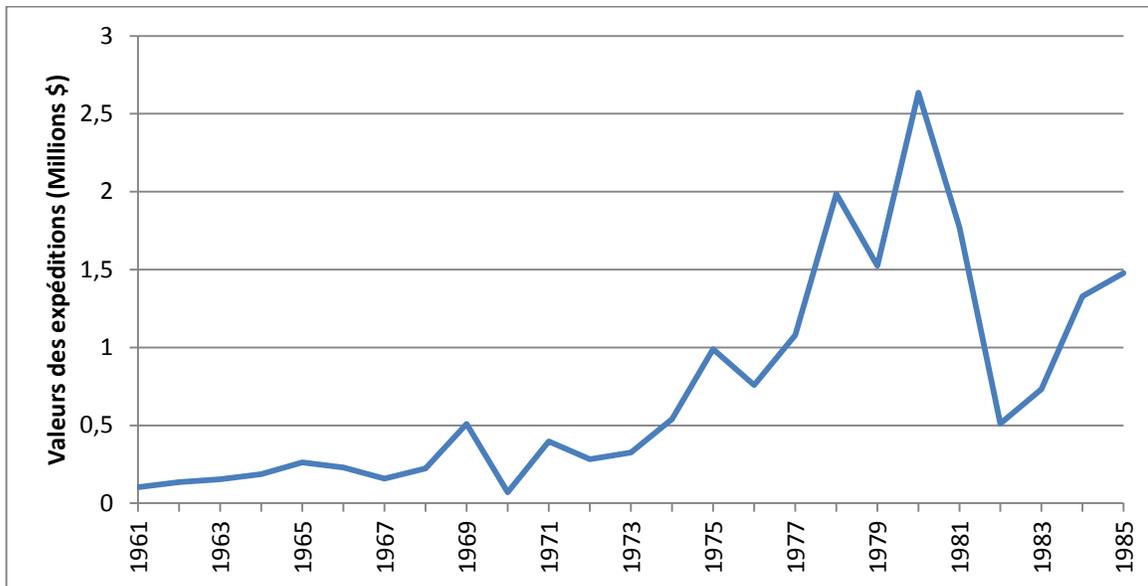
La mortalité de l'anguille est attribuable à la pollution de l'eau ainsi qu'aux constructions modernes (Bouchard, 1996b : 120). Il y a aussi d'autres facteurs peuvent causer la déstabilisation des stocks, soit l'altération de certaines frayères, la migration entravée et la surexploitation de l'anguille (Bouchard, 1996b : 111). Bien qu'il soit parfois difficile d'expliquer cette déstabilisation, ces derniers éléments demeurent les plus plausibles et les plus souvent soupçonnés.

### 7.2.1 Un milieu et une espèce contaminée

Il existe deux principaux types de contamination de l'anguille, les deux étant liées à l'eau. Le premier en est un industriel causé par les déversements et affecte les différentes espèces aquatiques qui les absorbent (Bouchard, 1996a : 126). L'autre type provient de milieux agricoles dont les produits atteignent des espèces de poissons de l'estuaire (Bouchard, 1996a : 152). Cette pollution résulte des résidus de l'épandage qui tombent dans l'eau.

Le tout premier signe de contamination apparaît dans les captures des années 1970. Des tests sur les anguilles pêchées dans le Saint-Laurent déterminent que ces captures contiennent de 0,8 mg à 1 mg de mercure, soit au dessus de la limite permise de 0,5 mg (Martin, 1980 : 125). Ces contaminations sont un effet direct de l'état général du Saint-Laurent qui est en déclin. Depuis la moitié des années 1960, il est possible de faire le constat que le Saint-Laurent est de plus en plus pollué (Bourget, 1984 : 31). Les pêcheurs doivent, lorsque les effets de la pollution se font sentir dans les années 1970, faire face à différentes contraintes dans

l'exercice de leur métier (Laberge, 1994 : 433). Le principal obstacle que les pêcheurs doivent affronter est l'interdiction de trois ans de pêcher l'anguille. Cette interdiction est apparente aussi dans les chiffres d'expédition vers les marchés étrangers.



**Figure 7.3 : Valeur des exportations d'anguilles au Québec entre 1961 et 1985. Malgré les interdictions et les embargos des années 1970 et 1980, la pêche à l'anguille ne sera jamais totalement arrêtée. Source : BSQ, 1990.**

Cette période est marquée par la valeur d'expédition la plus basse depuis l'ouverture des marchés internationaux. Si le mercure provoque ce faible chiffre, l'importance de l'anguille pour ces communautés explique qu'il n'y a pas une totale absence d'expéditions (Figure 7.3). En effet, un certain nombre d'individus ont décidé de ne pas tenir compte des interdictions et d'en faire la pêche tout de même. Ils justifiaient leur décision de différentes manières. Les deux principales étaient qu'ils mangeaient l'anguille eux-mêmes et qu'ils n'étaient pas malades et que de la faire baigner dans de l'eau fraîche pendant une certaine période la libérait de son mercure (Martin, 1980 : 125).

Cette interdiction a des impacts économiques importants sur les pêcheurs. L'absence de pêche crée un manque de revenus à gagner. Face à cette situation précaire, ils se fondent alors une organisation ayant pour but de réclamer des dédommagements pour les pertes encourues. Cette pression a porté ses fruits et ces pêcheurs ont eu la possibilité d'obtenir une indemnisation. Ils devaient, en contrepartie, accepter de céder leur permis pendant trois ans. Ils n'avaient cependant aucune garantie qu'ils le récupéreraient par la suite. Devant ces conditions, plusieurs refusent de céder leurs permis (Gilbert, 1995 : 92). Parmi ceux qui acceptaient, plusieurs n'obtenaient pas des indemnisations à la hauteur de leurs captures antérieures. Le gouvernement dédommageait selon le nombre de prises déclarées. Or, de nombreux pêcheurs ne déclaraient

pas l'entièreté de leurs prises pour maximiser les revenus (Martin, 1980 : 126). Ainsi, plusieurs pêcheurs se retrouvaient devant une indemnisation insuffisante pour la perte encouru.

Cette interdiction va aussi avoir des effets néfastes sur les pêcheurs. Un certain nombre ne seront pas capables de recommencer après l'embargo. Cet abandon est causé par le manque d'attention envers le matériel de pêche lors de cette période. Ils se retrouvent ainsi confrontés à des coûts importants de restauration. Devant de telles sommes, certains préfèrent abandonner la pêche. À terme, toutes les communautés pêchant l'anguille vont être touchées et Kamouraska n'en fera pas exception. C'est près du tiers des pêcheurs de la région qui abandonnent à cette époque (Laberge, 1994 : 433).

Une fois les interdictions levées, la pêche retrouve rapidement son efficacité. Cependant, alors que tout semble se remettre en place, les pêcheurs sont confrontés à une nouvelle crise. Les biologistes découvrent en 1981 que près de 80 % des anguilles pêchées sont contaminés au mirex et aux BPC<sup>6</sup> (Laberge, 1994 : 433). Le mirex constitue un insecticide chimique aujourd'hui interdit au Québec. Ce poison peut facilement s'accumuler et se promener dans un écosystème et affecter des espèces comme l'anguille. Les BPC constituent une substance chimique souvent utilisée dans le domaine industriel. Ils servent d'additif dans les peintures ou comme fluide de machinerie. Cette substance est très persistante dans les milieux aquatiques et affecte aussi les différents organismes qui se nourrissent à partir de plancton contaminé.

Lors de ces contaminations, il n'y a pas d'interdit imposé par l'État. Cependant, non seulement un certain nombre d'anguilles meurent de cette contamination, mais les marchés d'exportation s'en retrouvent affectés. Jusqu'à ce moment, le principal acheteur était l'Allemagne de l'Ouest. Cependant, cet importateur ainsi que certains autres pays européens imposent un embargo sur les anguilles du Québec (MPO, 1985 : 23). Les pêcheurs vont donc tenter de se tourner vers d'autres pays aux normes moins sévères (Guérette, 1999 : 136). Ces pays étant aussi moins friands d'anguilles, les exportations et la rentabilité sont moindres. Ces embargos vont avoir un impact économique chez les pêcheurs québécois. Les pertes encourues se chiffrent à près de 5,8 millions de dollars (Gilbert, 1995 : 53). Devant ces déficits importants, de nombreux pêcheurs abandonnent la pêche (Laberge, 1994 : 433).

Cette situation représente bien l'évolution de la santé du Saint-Laurent. Celui-ci est de plus en plus contaminé. La contamination de l'eau a un effet direct sur l'anguille puisqu'elle se nourrit de nourriture contaminée. Ces contaminations affectent directement les stocks en raison de la mortalité entraînée. Lors de ces deux épisodes, de nombreux pêcheurs ont abandonné la pêche. Ces abandons vont avoir un impact direct sur le paysage et sur l'économie du Kamouraska. De nombreux pièges vont disparaître et transformer à jamais les berges du Saint-Laurent.

---

<sup>6</sup> Biphényles polychlorés

Après ces épisodes de contamination, la situation de la pêche à l'anguille peine à reprendre son envol. Malgré que la teneur en différents contaminants ait grandement depuis les années 1980, elle ne parviendra pas à retrouver le niveau qu'elle avait précédemment connu (Bouchard, 1996b : 73). Ayant déjà un potentiel limité, le marché local ne se reconstitue pas (Gilbert, 1995 : 56). Les pêcheurs perdent ainsi un marché peu coûteux à exploiter. Plus dommageables encore, les marchés internationaux ne se relèveront pas. En effet, durant les embargos imposés par les importateurs, ceux-ci se sont tournés vers d'autres sources d'approvisionnement. Ces pays deviennent rapidement autosuffisants et la demande pour chute alors rapidement (Schweid, 2002 : 113). Pour le peu que le marché reprend, le Kamouraska devient le plus important producteur au Québec, tant pour les valeurs que pour le nombre de prises (Laberge, 1994 : 433-434). S'il peut résister mieux à cette chute du marché qu'ailleurs c'est par sa situation géographique puisque c'est à cet endroit que l'anguille se pêche le plus, il y a suffisamment de stocks pour combler le marché restant.

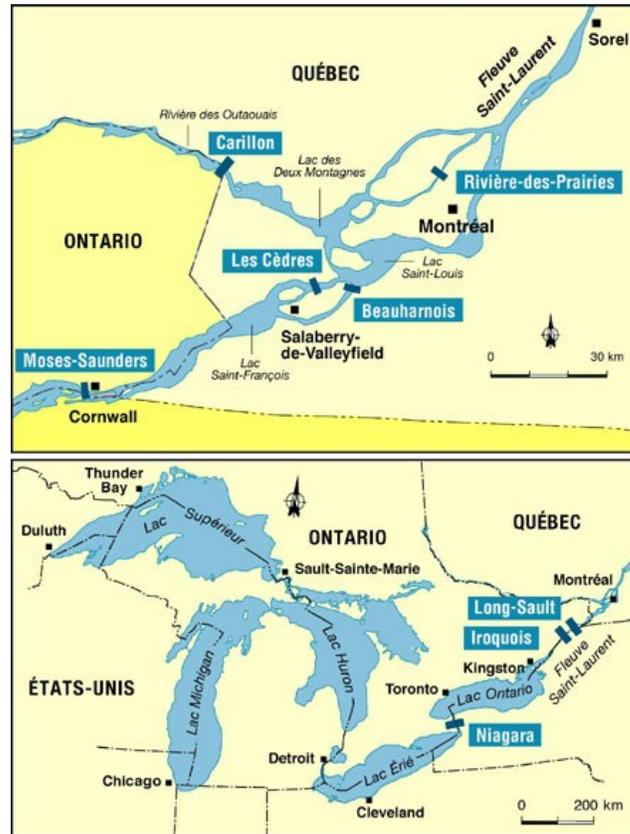
Si la contamination du Saint-Laurent explique une bonne partie le déclin de la population d'anguille, il existe d'autres causes dont l'effet est plus important. Parmi celles-ci, il y a les différentes obstructions des cours d'eau faisant partis des déplacements de l'anguille.

#### 7.2.2 Les barrages, inconvénients de la modernité

Au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la société a commencé à entraver de plus en plus le Saint-Laurent avec différentes constructions (Wynn, 2007 : 284-285). Ces installations ont un impact direct sur la population d'anguille. Ces répercussions vont affecter les communautés pêchant l'anguille à bien des égards.

Parmi les différentes constructions humaines affectant la pêche à l'anguille la plus dommageable est le barrage hydroélectrique. Ceux-ci constituent des obstacles qu'elle doit franchir dans ses déplacements (Bourget, 1984 : 36). Les plus gros barrages hydroélectriques retrouvés sur l'aire de vie de l'anguille sont ceux de Beauharnois en Montérégie et de Moses-Saunders près de Cornwall en Ontario. Ces barrages ont un impact important sur les stocks d'anguille, mais pas autant que les différents petits barrages placés sur le chemin migratoire de l'anguille. Ils constituent une importante forme de mortalité chez l'anguille. Environ 40 % des anguilles empruntant les grands barrages comme Beauharnois sont tuées à cette étape contre près de 100 % pour les petits barrages (Caron et al., 2006 : v). Elles ne peuvent se faufiler au travers les turbines et se font en quelque sorte charcuter par celles-ci. Combiné avec les écluses, les barrages hydroélectriques ont créé une importante hausse dans la mortalité puisque ceux-ci se retrouvent à plusieurs reprises sur les passages migratoires (Figure 7.4) (Bourget, 1984 : 39). Juste par les turbines des différentes centrales, la mortalité de l'anguille en 1996 et 1997 a été respectivement de 207 500 et 167 400 poissons (Caron et al., 2006 : 14). Considérant les captures de ces mêmes années qui sont de 186 tonnes et de 112 tonnes pour l'ensemble du Québec, l'impact des turbines est considérable. Cela paraît évident lorsque le tonnage déclaré

est mis en parallèle avec le poids moyen d'une anguille qui est de 1,40 kg<sup>7</sup>. Il devient alors clair qu'il y a plus d'anguilles mortes par les turbines que de captures.



**Figure 7.4 : Barrages hydroélectriques sur le système hydrographique du Saint-Laurent. Ils constituent des obstacles importants à la migration de l'anguille et une cause de mortalité importante. Source : tiré d'Environnement Canada, 2013.**

Les barrages ont aussi un impact lors de la montaison. Ceux-ci constituent des obstacles importants pour les civelles à leur retour vers des lieux de maturation. Certains barrages possèdent une échelle à anguille pour franchir le barrage. Mais, ils n'en sont pas tous dotés et ce ne sont pas toutes les civelles qui empruntent ce passage. Cet obstacle fait donc disparaître certains milieux de vie de l'anguille qui doit alors se trouver d'autres endroits parfois moins propices.

Malgré leur impact significatif sur les populations d'anguilles, les barrages hydroélectriques ne constituent pas les seuls obstacles humains qu'elle doit franchir sur son chemin. Il y a au dessus de 8400 obstacles qui sont dressés dans l'aire de vie de l'anguille (Caron et al., 2006 : 13). Parmi ceux-ci, il y a différents moulins, des écluses et différentes constructions privées sur les cours d'eau. Il y a aussi des changements d'envergure sur le Saint-Laurent qui influencent le cycle de vie de l'anguille. Parmi ceux-ci, il y a le développement de la voie maritime dans les années 1950 qui a un impact d'importance puisque la circulation de bateaux devient alors

<sup>7</sup> Il faut donc un peu moins de 715 anguilles pour faire une tonne

plus abondante (Bourget, 1984 : 36; Wynn, 2007 : 284). Les hélices de ces bateaux constituent un danger puisqu'elles peuvent blesser et ralentir le déplacement de l'anguille et même la tuer. De plus, l'élargissement de la voie maritime a modifié le fond marin et donc affecté la migration (Bouchard, 1996a : 52). Un autre grand empiètement sur les milieux de vie aquatique est la création de l'île Notre-Dame et l'agrandissement de l'île Sainte-Hélène vers la fin des années 1960 (Bourget, 1984 : 38). Ces deux créations constituent un obstacle considérable dans le déplacement de l'anguille lors de sa migration vers les Sargasses.

Ces constructions ont modifié le parcours du Saint-Laurent (Bouchard, 1996a : 25-27) et assurément altéré le mode de vie des anguilles. Chaque obstacle créé sur ce chemin constitue une déviation dans le déplacement de celle-ci et le ralentit considérablement dans sa migration. Ainsi, l'anguille est retardée dans son arrivée à Kamouraska où elle fait la transition d'eau douce à salée (Bourget, 1984 : 39). Ce retard affecterait les hormones de l'anguille puisque lorsque son corps commence à s'adapter à l'eau salée, elle se retrouve encore en eau douce.

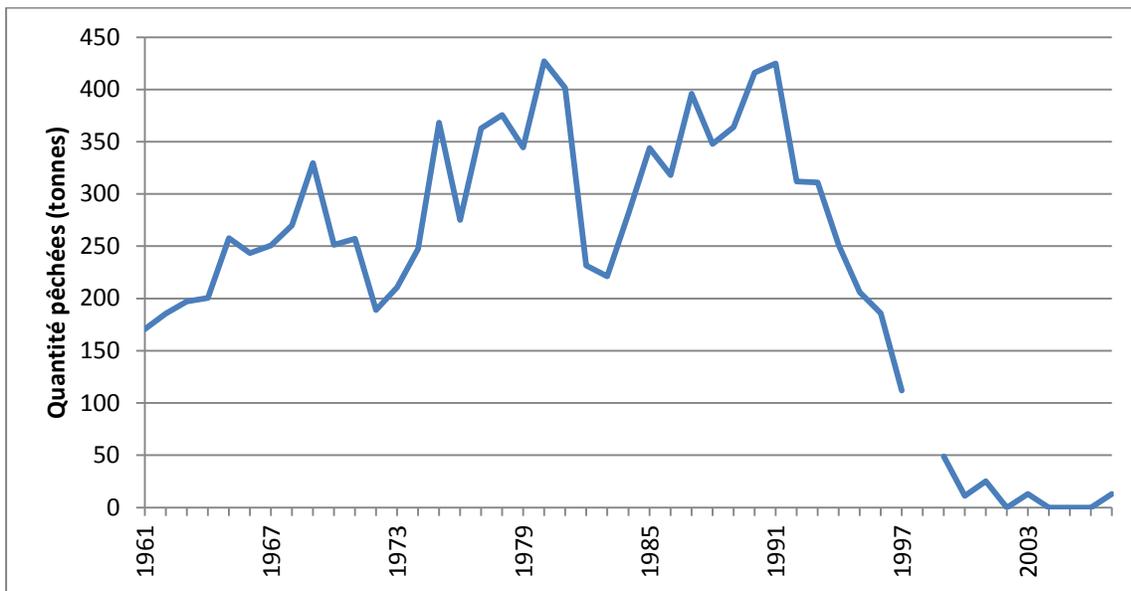
Un autre impact de ces constructions humaines est la perte d'habitats naturels pour l'anguille. Ces impacts sont parfois petits comme un empiètement des rives ou l'appropriation d'espaces immergés au moyen d'aboteaux. Les impacts directs sont aussi parfois plus importants comme avec la construction de barrages qui inondent de grandes étendues pour créer des bassins d'eau pour ceux-ci. Ces pertes d'habitats sont graduelles et semblent à première vue marginales, mais, mises ensemble, constituent un tout qui fait que certains habitats importants pour des espèces disparaissent. Ces changements ont un impact important sur son abondance et sa distribution (Bouchard, 1996a : 86). Cette baisse d'abondance de certaines espèces peut aussi créer un déséquilibre de l'écosystème et affecter la biodiversité. Ainsi, la disparition de ces espèces peut mener au déclin rapide de l'anguille puisqu'elle pourrait ne plus retrouver les éléments nécessaires à sa survie.

### 7.2.3 Une progéniture qui se fait rare

Une autre cause du déclin des anguilles dans le système du Saint-Laurent est la faiblesse du nombre de civelles qui remontent vers les lacs et les rivières. La situation de la remontée est une réalité qui se retrouve aussi en Europe (Tesch, 2004 : 220). Les hypothèses à ce sujet sont multiples et parfois difficiles à prouver. Il est cependant clair que les civelles diminuent chaque année. En 1983, un comptage au barrage Moses-Saunders dénombrait 1 293 570 civelles alors qu'en 1992 il n'en comptait que 11 533, documentant ainsi un déclin considérable en moins de 10 ans (Bouchard, 1996b : 120).

Il est possible de croire que la pêche intensive entre les années 1950 et 1980 a un impact sur la quantité de civelles qui remonte le Saint-Laurent. En effet, l'anguille étant sur un cycle de 25 ans, il est difficile de calculer

l'impact de cette pêche avant la fin de ce cycle. Cependant, le déclin rapide du nombre de captures qui s'effectue à partir de 1991 correspond à environ 25 ans après le début d'une pêche intensive (Figure 7.5). Il y a donc une nette possibilité que celle-ci ait affecté le nombre allant se reproduire dans les Sargasses. Il est fort probable que les pêcheurs aient voulu tirer un maximum de profit des ressources aquatiques sans savoir l'impact à long terme qu'ils auraient sur l'espèce (Bourget, 1984 : 34). Cependant, les contaminations des années 1970 et 1980 ont aussi une influence sur le nombre de civelles qui réussissent à remonter. En effet, les contaminants s'insèrent dans les gras de l'anguille. Celles qui réussissent à atteindre les Sargasses pour se reproduire vont transférer les contaminants qu'elles contiennent dans leurs œufs. Ceux-ci limitent le nombre de civelles aptes à remonter vers le Saint-Laurent et qui deviennent des anguilles.



**Figure 7.5 : Volume de capture d'anguilles au Québec entre 1961 et 2007. On y voit deux creux importants en 1971 et en 1982 qui correspondent aux contaminations par le mercure et le mirex. De plus, la grande chute dès 1991 correspond à environ 25 ans suivant la pêche intensive. Ce phénomène est palpable au long cycle de vie de l'anguille dont les actions ont des répercussions 25 ans plus tard. Sources : BSQ, 1990; MPO, 1984-2007.**

Une autre cause limitant le nombre de civelles se rendant à leurs milieux de vie est sa pêche dans les environs de Terre-Neuve. Celle-ci constitue un aliment prisé sur les marchés asiatiques. Il est nécessaire d'en pêcher plusieurs pour faire un plat adéquat et chaque civelle pêchée représente une anguille (Verreault, 2012). Une pêche importante de civelle affecte directement le nombre de captures des pêcheurs d'anguille.

Il existe aussi quelques hypothèses naturelles pour expliquer la faiblesse de la remontée des civelles. Il est possible qu'il y ait des changements dans le milieu de vie océanique. Les données sur la mer des Sargasses étant difficiles à obtenir, elle peut avoir subits quelques changements modifiant la quantité et la qualité de la reproduction. Il est aussi possible que des changements dans le Gulf Stream aient eu un impact dans la remontée des civelles (Tesch, 2004 : 220).

#### 7.2.4 Un déclin quantifiable

Depuis les années 1950, la pêche à l'anguille a connu beaucoup de modifications. Si elle était en croissance rapide entre 1950 et 1970, la réalité a beaucoup changé depuis. En effet, la pêche a rapidement atteint son apogée et est devenue instable entre les années 1970 et 1980. Par la suite, son déclin est rapide jusqu'à aujourd'hui. Ces modifications sont étroitement liées aux différentes altérations des milieux présentés précédemment.

Suite à la hausse rapide de 1950 à 1970, la pêche à l'anguille connaît une période d'une dizaine d'années d'instabilité importante. Cette instabilité coïncide avec les deux épisodes de contamination. Bien que la tendance naturelle des captures, autant par le nombre et par la valeur de la vente ondule vers une légère croissance, il y a d'importants creux correspondants à celles-ci. Cela se voit puisqu'au cours des années 1960, les captures tournait autour de 150 et 200 tonnes au Kamouraska. Cependant, au début des années 1970 lors de la contamination au mercure, cette quantité connaît un premier plancher en atteignant un peu plus de 126 tonnes en 1973. Lors de cet épisode, la valeur de vente va graduellement baisser sans connaître la pointe négative du tonnage. Il est facile d'attribuer ce creux à la contamination de l'anguille au mercure puisqu'une fois les interdits levés, les chiffres remontent en flèche. Alors que le nombre de prises ondule en continuant au même rythme qu'avant cette contamination pour atteindre 313 tonnes en 1981, la valeur des ventes va connaître un essor. Elle passe d'environ 125 000 \$ en 1973 à un sommet d'un peu plus de 1,4 million en 1980.

Au début des années 1980, c'est la contamination par le mirex et les BPC qui surviennent. Le tonnage va rechuter à 148 tonnes pour le Kamouraska en 1982. L'embargo des marchés européens face à l'anguille d'Amérique a un impact véritable. Ayant remonté à 1,4 million, elle chute à un creux important de 332 000 en 1982. Il s'agit ici d'un déclin de près de 1,1 million en l'espace de 2 ans. De ce creux, la pêche à l'anguille va atteindre un sommet de 1,8 million en 1991. Elle fait alors partie des principales espèces de poisson exportées (Bouchard, 1996b : 8).

Depuis 1991, la pêche à l'anguille ne fait que décliner sans jamais réellement montrer de signes de redressement. Cette chute est difficile à attribuer à une seule raison. Il est cependant fort à parier que les barrages et la pêche intensive des années 1950-1970 sont des causes importantes de ce déclin. La pêche à l'anguille atteint alors des bas étant inférieurs qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces bas sont considérables au point d'affecter la quantité et la qualité des données dans les recensements. Certaines années ne possèdent pas de statistiques puisqu'elles sont retirées. Ce retrait est effectué car les données ne proviennent pas d'assez de sources pour assurer l'anonymat des répondants. Ces données sont alors tronquées à partir de 1995 pour le Kamouraska et intégrées dans des statistiques de la province ou même parfois complètement retirées pour des années particulièrement mauvaises comme 1998 et 2002. Cette absence de donnée exprime clairement

à quel point la pêche à l'anguille est mal en point autour des années 2000. En effet, il y a simultanément une baisse du nombre de pêcheur et d'anguilles.

Ces chiffres témoignent bien de l'importance des différentes agressions dans l'évolution de la pêche. Il apparaît que des actions humaines, que ce soit la pêche intensive, les contaminants ou les obstacles, ont des répercussions à long terme sur la population d'anguilles. Le constat de déclin est ici évident et il est important d'observer son impact sur les communautés dont la pêche est une activité importante.

### *7.3 Des conséquences pour la communauté de pêcheurs*

Le déclin qui est évident à partir des années 1990 est principalement dû aux actions et décisions prises dans les décennies précédentes. Cette diminution a un impact réel sur les pêcheurs. Malgré la diminution évidente des stocks d'anguille et de la pêche qui est effectuée depuis les dernières décennies, elle demeure une activité économique importante pour le Kamouraska à l'instar des autres pêches commerciales du Saint-Laurent (Bouchard, 1996b : 2). Cependant, les dommages sont importants et plusieurs communautés abandonnent la pêche à l'anguille. Depuis ces années, elle devient négligeable en dehors du Kamouraska et encore, il ne reste qu'une poignée de pêcheurs présents dans cette région (Verreault, 2012; Beaulieu, 2012). Il faut rappeler qu'à cette époque, elle était une activité importante dans le Kamouraska (Gilbert, 1995 : 34). Ce déclin laisse donc un trou dans l'économie de ces communautés. Le déclin de la pêche à l'anguille atteint aussi les pêcheurs dans leur mode de vie. Le nombre de captures diminuant, il est moins possible pour les pêcheurs de générer suffisamment de revenus pour rencontrer les normes d'admissibilité à l'assurance-chômage (Gilbert, 1995 : 87). Les pêcheurs doivent ainsi se retourner vers d'autres solutions pour assurer leur revenu, laissant parfois la pêche derrière eux au profit d'une autre activité pouvant assurer un revenu plus stable.

La pêche à l'anguille demande aussi beaucoup de temps sur l'horaire saisonnier même si le pêcheur ne les compte pas (Beaulieu, 2012). Ainsi, lorsque les revenus générés par cette activité déclinent au point de ne pouvoir même assurer l'assurance chômage, le pêcheur doit prendre une décision. Que les revenus de la pêche soient bons ou mauvais, le pêcheur doit déployer le même temps et la même énergie à la pêche (Gilbert, 1995 : 47). Lorsque durant quelques années les revenus générés ne suffisent plus, le pêcheur abandonne cette activité. Certains pêcheurs vont tenter de rentabiliser leurs temps consacrés à la pêche en exploitant d'autres marchés comme l'esturgeon noir (Guérette, 1999 : 136). Devant ce déclin, la pêche n'a reçu, dans les années 1980 et 1990 qu'un faible support de l'État (Gilbert, 1995 : 91).

Le constat d'échec devient alors plus évident. Avec le déclin de la ressource, cette activité a perdu de l'importance et ça, malgré les quelques pêcheurs qui la pratiquent aujourd'hui, elle est devenue marginale. Si

l'industrialisation et l'urbanisation ont créé un contexte défavorable à l'exploitation de l'anguille, c'est cependant le manque de connaissance écosystémique qui a grandement contribué à son déclin. Dans cette situation, la pêche à l'anguille se retrouve à devenir une activité qui s'insère dans le folklore et qui témoigne d'un mode de vie pratiquement révolu (Bourget, 1984 : 32). Il ne reste aujourd'hui pratiquement plus de pièges en activité sur le Saint-Laurent et ceux qui demeurent sont majoritairement concentrés à Kamouraska. Il y a cependant des vestiges d'une époque de pêche plus prospère sur les berges du Saint-Laurent (Bourget, 1984 : 28). Il y a aussi quelques pieux laissés sur les rivages ou dans l'eau sans, quelques coffres abandonnés sur les plages. Ces pièces d'équipement abandonnées constituent un témoin d'une activité en perdition, d'une ressource autrefois abondante qui est aujourd'hui pratiquement disparue.

La cohésion et le mode de vie des pêcheurs d'anguilles du Kamouraska sont aussi mis en péril par la manière que les différents conflits sont gérés par l'État. Les problèmes, principalement dans les années 1980 et 1990, sont gérés par quelques fonctionnaires. Ils sont appelés à trouver des solutions face au déclin de la pêche à l'anguille et aux différentes pressions de résidents et politiciens. Souvent victime d'un manque de connaissance des réalités du terrain et sous ces pressions, les décisions prises sont à plusieurs occasions les mauvaises. Ainsi, la bureaucratie effrite le tissu social de ces communautés et crée des tensions entre les pêcheurs. Certains se retrouvent alors favorisés face à d'autres par ces décisions et l'appareil bureaucratique brise alors la cohésion des pêcheurs (Gilbert, 1995 : 97-98). Les fonctionnaires, de par leurs décisions, visent à améliorer l'efficacité de la pêche à l'anguille. Le résultat est cependant tout autre. Les décisions prises se retrouvent souvent à détériorer la situation de la pêche à l'anguille alors qu'elle vise à l'améliorer (Gilbert, 1995 : 12).

Il devient clair que le déclin de l'anguille a un impact sur les communautés qui l'exploitent. La rareté du poisson affecte les relations entre les pêcheurs et crée des tensions entre ceux-ci. Ils se retrouvent alors avec peu de solutions pour redresser l'économie de ce secteur. L'État et les pêcheurs ne baissent cependant pas leurs bras et continuent à chercher des solutions à mettre en œuvre pour ramener l'anguille dans le Saint-Laurent et faire revivre cette industrie à un niveau respectable.

#### *7.4 À la recherche de solutions*

La situation de la pêche à l'anguille est alarmante à partir des années 1990. Pêcheurs et autorités gouvernementales commencent à en prendre de plus en plus conscience. Cette prise de conscience vient en parallèle de celle qui veut que si l'anguille disparaît, c'est un patrimoine et un mode de vie qui se retrouve en péril. Ainsi, les pêcheurs et le gouvernement cherchent des solutions pour enrayer le déclin.

L'intérêt gouvernemental pour les petites pêches artisanales auxquels les pêcheries d'anguilles se rattachent n'apparaît qu'à partir des années 1980. Cette date coïncide avec une certaine saturation des pêches industrielles et hauturières. La pêche côtière bénéficiait de l'attention du gouvernement dès les années 50 (Gilbert, 1995 : 11). Ainsi, la pêche artisanale accuse un retard dans l'aide qui peut lui être apportée. Ceci peut expliquer en partie pourquoi son déclin n'a pas été géré plus tôt.

Le déclin constitue une menace pour la survie de l'industrie de la pêche à l'anguille et des communautés qui en vivent. Les autorités peuvent venir en aide à celles-ci dans une certaine mesure. Cependant, afin de maximiser l'efficacité des solutions, elles doivent émaner des communautés, le gouvernement agissant simplement comme outil de facilitation. Pour arriver à des solutions efficaces, la communauté doit connaître ses forces et ses possibilités (CCCEI, 1987 : 18). Ainsi, elle peut mieux cibler les solutions et concentrer ses efforts afin de diversifier son économie et revitaliser sa région. Plusieurs tentatives émaneront des pêcheurs et des membres du Kamouraska. Parmi ces différentes tentatives, il y a la création de festivals d'anguilles à Rivière-Ouelle et à Kamouraska en 1979 et 1980. Ces festivals témoignent de l'importance de l'anguille, mais aussi d'un effort afin de faire connaître ce poisson et ainsi défaire des préjugés. Ce faisant, ils visent à rehausser la cote de l'anguille et possiblement améliorer le marché local. De plus, certains pêcheurs ont commencé eux-mêmes à transformer les poissons qu'ils pêchent (Beaulieu, 2012). Cette manière de procéder a un double objectif. Elle vise d'abord à éliminer un premier intermédiaire à la vente puisque le pêcheur n'a plus besoin d'un transformateur. Cette mesure vise aussi à tirer profit du nouveau courant présent au Québec. Les années 2000 sont marquées par un intérêt dans les produits du terroir. Les pêcheurs cherchent à la faire identifier comme un produit artisanal québécois et attirer le consommateur. La pêche à l'anguille demeure une activité traditionnelle qui peut garder un potentiel économique limité. Cependant, le retour des anguilles dans le Saint-Laurent pourrait aider ces communautés et apporter un soutien à une industrie touristique entourant la pêche à l'anguille (Laberge, 1994 : 435).

Malgré l'importance des actions qui ont été faites par des acteurs locaux, différentes mesures ont été mises en place par le gouvernement afin de restaurer l'anguille dans le Saint-Laurent et possiblement relancer sa pêche comme activité économique. En 1984, le rôle gouvernemental en matière de pêcheries change. Alors qu'il était concentré sur la gestion des ressources, il doit maintenant considérer les aspects sociaux et économiques (Apostle, 1998 : 150-151). Le message ainsi passé est que la gestion des pêcheries n'est pas seulement de gérer la ressource, mais aussi de maintenir la viabilité économique de la pêche et du mode de vie appartenant aux pêcheurs et ceux qui vivent de cette industrie. Ce changement intervient quelques années avant le rapport Brundtland (1987) qui énonce les bases du développement durable. Alors que son contenu est composé des pôles écologiques, économiques et sociaux, il devient rapidement évident que le gouvernement doit établir des balises en lien avec cette vision.

Devant un constat de la diminution des espèces de fond, le gouvernement met en place une série de mesures afin de rendre la gestion de la ressource plus efficiente ainsi que des programmes pour venir en aide aux pêcheurs (Courville, 2000 : 429). Les mesures prises par les différentes instances gouvernementales sont souvent difficiles à établir et les impacts qu'ils ont sont compliqués à mesurer. Le gouvernement fédéral doit, dans ses mesures, trouver un équilibre se rapprochant du développement durable

Dans l'optique d'accélérer le repeuplement de la population d'anguille dans le système québécois, le gouvernement pêche les civelles à l'entrée du Saint-Laurent pour les mener vers leurs lieux de maturation. Cette pratique, plus courante en Europe, a un impact difficile à mesurer. Puisque l'anguille a un cycle de vie de 25 ans, il est difficile de savoir si elle portera fruit avant la fin de ce cycle. Cette technique semble toutefois prometteuse (Verreault, 2012). Cependant, les biologistes travaillant à la restauration de l'anguille sont à la recherche d'une solution efficace et autonome.

Un autre moyen de protéger l'anguille et d'augmenter sa population est de limiter les causes de sa mortalité. Si l'une des principales est les barrages hydroélectriques, il est difficile d'agir concrètement sur ceux-ci. Il est impensable de les détruire puisque les investissements financiers sont amplement rentabilisés. L'hydroélectricité génère quelques milliards de dollars en profit chaque année. De plus, l'apport énergétique des barrages dans l'électricité québécoise ajoute au fait qu'il n'est pas viable de les détruire. Il est aussi difficile de barrer l'accès aux turbines à l'aide d'un grillage puisque ce « mur » crée un obstacle à tous les débris qui peuvent être entraînés par le cours d'eau et ainsi créer un bouchon hermétique empêchant l'eau.

Il n'existe pas encore, à ce jour, de solutions parfaites pour contrer les différents problèmes liés aux barrages. Devant son impact environnemental immédiat, Hydro-Québec participe avec le gouvernement dans un programme de rachat des permis de pêche afin de diminuer l'impact de la pêche à (Verreault, 2012). Ce rachat effectué en 2009 visait à diminuer le nombre de captures pour favoriser la reproduction de l'anguille. Le rachat a été effectué de manière volontaire par ceux qui désiraient vendre leur permis. Suite à cette offre, une quarantaine de pêcheurs ont vendu leurs droits. Il n'est resté qu'environ vingt permis qui n'ont pas été rachetés sans nécessairement être tous actifs (Verreault, 2012).

Le programme de rachat semble avoir atteint ses objectifs à court terme. En effet, dès 2011 il est possible d'observer une diminution de 10 % des captures (Verreault, 2012). En plus d'avoir cet impact positif sur l'augmentation de la reproduction, le rachat de permis a un impact économique positif en dédommageant les pêcheurs financièrement pour leur équipement et les faibles campagnes de pêche. La gestion d'une telle situation est cependant difficile puisque chaque pêche fermée constitue un changement pouvant possiblement affecter négativement les conditions socioéconomiques. Il est nécessaire, dans les décisions qui sont prises de la relation entre l'État, l'environnement et les communautés qui se fondent sur cet environnement en trouvant différentes alternatives viables (Coward et Ommer, 2000 : 269).

L'anguille est un poisson qui a une position problématique ailleurs dans le monde aussi. Certains pays tentent de trouver d'autres solutions qui ne sont pas encore explorées au Canada. Parmi celles-ci, il est important de dénoter l'aquiculture au Japon. La recherche est rendue à un point où les scientifiques sont capables de mettre au monde des civelles, mais sont incapables de les maintenir en vie. Bien que ce ne soit pas au point, il faut savoir que si les chercheurs parviennent à élever l'anguille, cela pourrait revitaliser l'espèce. De plus, si des anguilles peuvent être élevées artificiellement, la pression de la pêche serait moindre (Verreault, 2012). Il est possible que cela diminue les possibilités de vente, mais il est tout aussi probable que l'espèce pourrait continuer à être pêchée sans affecter son potentiel de reproduction.

Les deux dernières décennies ont été marquées par un rapide déclin de la pêche à l'anguille, mais aussi par une prise de conscience de cette situation. Les différents acteurs ont tenté de mettre en œuvre des plans afin que la pêche et l'anguille puissent survivre. Les pêcheurs tentent de la rendre plus accessible auprès du consommateur en tâchant de briser des mythes et augmenter sa présence sur les tablettes. On tente aussi de légiférer pour favoriser sa reproduction pour la repeupler. Ces actions arrivent à un moment bien opportun puisque sans la tentative de revitaliser l'anguille, il est probable qu'elle pourrait disparaître d'ici quelques années (Schweid, 2002 : 125). Bien qu'il soit encore difficile de mesurer l'impact de ces mesures, il est possible d'être optimiste sur un retour à long terme de l'anguille dans le Saint-Laurent.

### *7.5 La pêche post-industrielle*

Bien que la pêche à l'anguille connaissait une rapide croissance dans son rendement et devenait une activité économique signifiante à partir des années 1950, elle est une victime de son propre succès. Alors que la société se tourne vers une culture du rendement et de l'efficacité, les considérations sociales et écologiques sont souvent laissées pour compte dans les décisions prises. L'aspect économique d'un domaine a généralement plus de considération que d'autres. Le contexte des dernières décennies fait que les pêcheurs ont capturé l'anguille en grande quantité, les industries urbaines et agricoles ont fait l'utilisation de produits chimiques pour augmenter le rendement de leurs compagnies, affectant directement l'écosystème qui les entoure. Les barrages hydroélectriques sont, de leur côté, construits là où le débit d'eau est assez important sans nécessairement savoir les dommages collatéraux qu'ils avaient.

Bien que la principale cause de la disparition de l'anguille dans le Saint-Laurent semble anthropique, il est important de garder en perspective l'époque dans laquelle elle survient. En effet, les décisions de cette époque sont fondées principalement sur des pressions économiques liées à une modernité où chacun cherche à maximiser les revenus et minimiser les coûts. Cette période en est aussi une dont la portée que les actions humaines peuvent avoir sur l'environnement est méconnue. La situation vécue au Québec dans la pêche à l'anguille rappelle celle décrite par Rachel Carson dans son ouvrage *Printemps Silencieux* (1962). Il

est fort à parier que sa thèse était encore méconnue au Québec et que ses conclusions encore contestées au cours des années 1960 et 1970. Elle expose que l'usage de pesticide sur les champs a un effet indirect sur la faune. Destinée à tuer les insectes, elle réalise que les oiseaux meurent intoxiqués par la consommation des éléments arrosés par ces pesticides. Elle fait alors le lien entre la contamination des oiseaux mangeant ces éléments et la contamination probable des humains mangeant aussi. Le parallèle se transporte aussi au Québec alors que les pesticides et les produits chimiques se retrouvent dans l'eau. Alors qu'à l'époque l'impact direct est mesuré, la communauté scientifique ne réalise pas que les contaminants voyagent transportés de manière aérienne ou par ruissellement pour contaminer les milieux de vie naturels de l'anguille.

Ce n'est que dans les dernières années que les connaissances scientifiques ont été mises de l'avant-plan et que les différents acteurs ont tenté de solutionner la pêche à l'anguille. Usant de différentes stratégies pour revitaliser le milieu de la pêche, ces individus témoignent d'un changement de la mentalité de la société. En effet, prenant conscience de l'impact négatif que l'humain peut avoir sur son milieu, ces individus tentent d'utiliser leur influence positivement sur ce même milieu pour réparer les dégâts du passé.



## Chapitre Huit

### La pêche comme facteur identitaire

Comme présenté dans les chapitres précédents, la pêche à l'anguille a beaucoup évolué au fil des siècles dans le Kamouraska. Que ce soit à une époque où le Québec était peuplé de communautés amérindiennes ou à une époque plus moderne, elle a occupé une place importante pour les habitants du territoire. La pêche à l'anguille a influencé l'identité de ces communautés en empreignant le paysage de la région, en s'insérant dans le folklore local et dans les traditions de ceux qui la pratiquent. Elle a créé un savoir générationnel qui, différent de celui scientifique, est tout aussi important que celui-ci. L'anguille a finalement influencé le mode de vie de ces communautés et parfois même constitué une raison de vivre.

#### *8.1 Paysage culturel*

La pêche à l'anguille a caractérisé le paysage de l'estuaire du Saint-Laurent au fil des siècles. Ce paysage, influencé par la transformation causée par la présence humaine ainsi que par l'évolution naturelle du milieu est une source d'identité régionale (Beaulieu, 2012). Il est la résultante de son contexte socioculturel. Il constitue alors le paysage culturel de la région. Le concept de paysage culturel a été défini par l'UNESCO comme étant une œuvre conjuguée de l'homme et de la nature exprimant une longue et intime relation entre les peuples et leur environnement (UNESCO, 2013).

Les paysages affichant des pêcheries d'anguille ont indirectement une place d'importance dans l'identité de certaines communautés du Québec. En effet, l'identité du Québec est étroitement liée au Saint-Laurent. Ce dernier occupe une place centrale autant dans l'histoire économique qu'identitaire au Québec. Il donne souvent un sens plus important à la recherche et aux travaux scientifiques qui l'entourent (Courville, 2011 : 1). Il est au cœur des préoccupations des Québécois qui y voient une représentation de leur identité collective. Les pêches à fascines agissent donc à titre d'agent transformateur du Saint-Laurent, principalement dans l'estuaire. Ces pêches marquent le paysage du Saint-Laurent par l'omniprésence des installations, étant comme des tentacules s'étendant vers l'intérieur de l'estuaire (Laberge, 1994 : 93).

La caractérisation du Saint-Laurent par la pêche à l'anguille a évolué au fil des siècles. Il est assez facile de tracer l'évolution historique de celle-ci en observant les images et les textes décrivant sa présence. Le paysage culturel est un bon véhicule de l'histoire de celle-ci. En observant les rivages de l'estuaire, il est possible de voir l'évolution technique de la pêche ainsi que celle de sa prospérité. Les pièges à anguille permettent d'illustrer la relation Nature-Culture.



**Figure 8.1 : Pêches à fascine à l'Île Verte, 1926. Il y a de chaque côté des pêches à anguille qui s'étendent vers l'intérieur. Ces pièges, à perte de vue, soulignent une activité en plein essor. Source : Terres et Forêts, BANQ, 1926.**

L'utilisation de pierre et de bois par les Amérindiens témoigne bien d'un savoir vernaculaire du milieu et des techniques nécessaires pour survivre. Le paysage continu à se transformer par la suite alors que les premiers Européens viennent s'installer dans la vallée du Saint-Laurent, ils amènent un outillage plus avancé et des connaissances techniques acquises en Europe (Martin, 1980 : 14). Ces colons succèdent donc aux Amérindiens sur les mêmes sites de pêche et les barrages de pierre sont remplacés par des fascines. Ces dernières seront à leur tour substituées par des filets qui demandent moins d'entretien et de travail que les claires. L'utilisation des matériaux liés à la pêche à l'anguille, principalement chez les Amérindiens et les premiers colons, exprime le caractère vernaculaire de cette pêche. Le choix de ceux-ci étant fait en fonction de la disponibilité des ressources sur le territoire.

Le paysage culturel du Saint-Laurent présente aussi l'évolution de sa prospérité et son importance économique. En se fiant aux différentes descriptions historiques et images disponibles, il est possible d'observer l'omniprésence des pièges le long des berges. Ces pièges témoignent du caractère durable de cette activité. Les berges de l'estuaire ont aussi affiché la hausse d'activité de la pêche à l'anguille au XX<sup>e</sup> siècle par la multiplication des installations. Cette époque est vraisemblablement celle qui honore le plus l'image des tentacules s'étirant dans le Saint-Laurent (Figure 8.1). Le paysage culturel témoigne aussi du

déclin de la pêche à l'anguille par la disparition graduelle des pièges érigés sur les rivages. Elle ne disparaît pas dans ce paysage contemporain, elle se transforme. La disparition de nombreux pièges sur l'estuaire ne signifie pas le retrait de cette activité de l'imaginaire collectif et du paysage. Celui représentant une activité en plein essor se transforme alors en paysage de celle abandonnée. Le paysage culturel, autrefois axé directement sur les espaces intertidaux, se transporte sur les berges. Il ne faut aujourd'hui qu'une rapide promenade sur celles-ci pour apercevoir les vestiges de cette activité : pieux et coffres abandonnés sur la plage, pièges plantés dans l'eau sans recevoir de filet (Figure 8.2 et 8.3). Les vestiges de la pêche à l'anguille constituent encore une empreinte sur le paysage culturel de la région en laissant l'œil observateur deviner la présence d'une activité autrefois importante.



**Figure 8.2 : Coffres délaissés sur les berges du Kamouraska, 2012. La nature prenant autour ces vestiges de la pêche à anguille laisse une image d'une activité délaissée. Notez aussi l'absence de pièges au large contrairement à la figure 8.1. Source : Martin Levesque, 2012.**

S'il existe plusieurs représentations de la pêche à l'anguille dans le Saint-Laurent, elles sont principalement sous la forme textuelle. Les images de celle-ci se concentrent sur des plans rapprochés des pièges et des gens qui la pratiquent, la figure 8.4 en étant un exemple type, alors qu'il n'existe qu'une poignée d'images représentant une multiplication de pièges à perte de vue. La présence majoritaire de représentations axées sur les pêcheurs et les installations (Figure 8.5) signifie sans doute l'importance accrue accordée au labeur et

aux gens la pratiquant plutôt qu'au côté pittoresque du paysage. Cet accent explique la place de la pêche dans le quotidien. Il occupe davantage une place où un travail doit être accompli quotidiennement et exprime davantage une relation étroite du pêcheur avec l'exploitation de sa pêche que de l'anguille même.



**Figure 8.3 : Piège délaissé au Kamouraska, 2012. Cet ancien piège était planté sans recevoir de filet ou de coffre en pleine saison de l'anguille. Il constitue un vestige de cette pêche autrefois florissante Source : Martin Levesque, 2012.**

Les descriptions des pièges permettent de comprendre comment ils étaient nombreux sur le Saint-Laurent. Un des premiers à avoir décrit les pièges a été Pehr Kalm lors de son voyage au Canada en 1749. Dans son récit, Kalm est confronté à un fort orage qui touche le rivage du Saint-Laurent et est forcé de trouver refuge pour la nuit. Lors de cet arrêt, Kalm entreprend de décrire le paysage de la région dans laquelle il est. Il y présente des éléments naturels de la région. Il passe cependant la plus grande partie de ce passage à décrire les pêcheries à anguilles (Kalm, 1749 : 70). Celles-ci constituent le seul élément anthropique de la description faite de cette région qui se trouvait à environ 12 lieues<sup>8</sup> de Québec. Il est possible de croire l'attention qu'il accorde à décrire ces installations exprime l'importance que les pièges avaient sur le paysage tant par leur nombre que par leur signification. Dans ce même ouvrage, Pehr Kalm fait référence à ces pièges à différents endroits du Saint-Laurent, énonçant ainsi que la pêche à anguille n'est pas un élément anecdotique du paysage d'une région, mais plutôt une empreinte ponctuelle sur le Saint-Laurent.

---

<sup>8</sup> Une lieue est environ 4 à 5 km



**Figure 8.4 : Installation d'une pêche à fascine. Notez ici la quantité d'hommes pour mettre en place le piège et la vache pour tirer l'équipement. Il est aussi possible de voir un autre piège derrière l'animal qui n'utilise plus les claies de fascine. La situation de la pêche à l'anguille est entre tradition et modernité. Source : Fonds Musée du Bas-Saint-Laurent, date inconnue.**



**Figure 8.5 : Pêche à anguille au Kamouraska, 1968. De la maison vers le fleuve, le piège à l'anguille fait le pont culturel entre la terre et la mer. Source : Body, 1968.**

À cette même époque, Franquet effectue une description des pêcheries d'anguille assez similaire à Kalm (Franquet, 1752 : 8). Ces descriptions, à défaut d'être iconographiques, représentent bien l'importance de la présence de celle-ci sur le paysage culturel québécois associé au Saint-Laurent. Cette situation est aussi vraie chez les Amérindiens alors que les premiers Jésuites entreprennent de décrire les pêches à anguille témoignant ainsi de leur importance dans le paysage automnal du début de la colonie.



**Figure 8.6 : Logo de la compagnie Les Trésors du fleuve au Kamouraska, 2013. Les symboles du couché de soleil et de la fascine à anguille représentent l'image iconique de la région. Ironiquement, le coucher de soleil sur les fascines peut également signaler la fin de la pêche à l'anguille dans la région! Source : Les trésors du fleuve, 2013.**

Encore aujourd'hui, les résidents de l'estuaire du Saint-Laurent, principalement dans la région du Kamouraska, associent la pêche à l'anguille à un des éléments caractérisant le paysage régional. La région est connue au niveau du paysage pour la beauté de ses couchés de soleil ainsi que pour ses fascines (figure 8.6). Alors que ces dernières disparaissent graduellement, il n'en reste pas moins qu'elles sont présentes dans la mémoire des habitants de la région et demeure une source d'identité. Le choix du logo de cette compagnie témoigne de ce qui est important dans la pêche. Alors qu'une anguille aurait pu être mise en évidence, c'est un piège qui est affiché (Beaulieu, 2012). Ce choix volontaire affirme que l'identité des pêcheurs et leur relation au territoire passent par son exploitation et non par ses ressources.

## 8.2 Folklore

À peu près toutes les communautés vivant en bordure de l'eau accordent une importance folklorique et mythologique à celle-ci. L'eau recèle de nombreux mystères et créatures dont il faudra des découvertes scientifiques pour en éluder n'en serait-ce qu'une partie. Ainsi, les communautés tentent de s'expliquer ces mystères au travers différentes croyances. Il en existe plusieurs liées à l'anguille, ici et à travers le monde. Ces mythologies servent à expliquer des phénomènes, expriment l'importance de l'anguille dans une culture ainsi que dictent certaines lois et restrictions.



**Figure 8.7 : Ressemblant à un serpent, l'anguille partage les tabous de cet animal qui est perçu comme étant le mal, ayant tenté Ève dans le Jardin d'Éden. Source : Cranach l'ancien : 1530; Howard : 2013.**

Il existe un certain nombre de croyances et de tabous liés à l'anguille au Québec qui influent sur la place de celle-ci dans la société. En effet, le milieu socioculturel dans lequel elle s'insère joue sur la place qu'elle occupe. Ainsi, les différents tabous limitent sa place dans la société québécoise et affectent la rentabilité de sa pêche. Plusieurs tabous alimentaires et culturels liés à l'anguille proviennent des croyances judéo-chrétiennes partagées par la majorité des habitants du Québec au XX<sup>e</sup> siècle. En raison de son apparence et son comportement, elle est souvent associée au serpent qui, dans la religion judéo-chrétienne, occupe une place négative en étant associé au mal (Figure 8.7). L'anguille se retrouve indirectement mise dans le même panier et regardée avec dégoût et évitée par la population (Martin, 1980 : 163-164). Bien que ce ne soient pas tous les habitants du Québec qui soient activement croyants, surtout au XXI<sup>e</sup> siècle, il reste que la religion a été importante chez la population et que plusieurs de ses valeurs sont fortement ancrées dans celles collectives.

Il existe aussi un certain nombre de tabous liés à l'anguille qui ne sont pas associés à la religion. On attribue certains dégoûts à son comportement de poisson de fond. Elle est souvent accusée d'arpenter les fonds, de se retrouver dans des épaves ou des cadavres de noyés et à se nourrir de ceux-ci (Martin, 1980 : 164). Il est compréhensible que la croyance qu'elle se nourrit de cadavres puisse détourner la population de sa consommation. Si elle se nourrissait de pourriture cela se retrouverait dans sa chair et la rendraient inesthétique comme lorsqu'elle était contaminée. Cependant, contrairement à la croyance populaire, elle ne se nourrit pas de pourriture et recherche une nourriture fraîche (Eales, 1968 : 4). Il se trouve donc que ce dégoût de l'anguille est attribuable à certaines croyances populaires qui ne sont scientifiquement pas fondées. Cependant, ces tabous affectent les pêcheurs qui se retrouvent devant un marché local limité.

Le mystère entourant la provenance de l'anguille, jusqu'à sa découverte en 1920, a donné plusieurs interprétations et hypothèses. Certaines étaient sérieuses et crédibles alors que d'autres non. Aristote croyait qu'elle émergeait de la boue. Izaak Walton estimait que l'anguille était formée par la mutation de gouttes de rosée. Pline l'ancien prétendait qu'elles se multipliaient en se frottant contre la roche. Linnée croyait qu'ils étaient vivipares (Prosek, 2011 : 5). Ces explications permettent d'expliquer son nombre jadis important. Certaines hypothèses donnaient un aspect négatif à l'anguille. Parmi ces croyances populaires, il existait celle qu'elle était le résultat d'une reproduction contre-nature d'un poisson et d'un serpent ainsi que l'anguille était une créature qui se créait et émergeait des carcasses d'animaux (Prosek, 2010 : 112). Comme expliqué un peu plus haut, le croyant entretenait la même relation viscérale avec l'anguille qu'il a avec le serpent. Tous deux sont perçus comme le symbole de la tentation qui pervertit la vierge et l'innocent. Il constitue aussi une image érotique de par sa physionomie qui rappelle une forme phallique. Ces facteurs font que si l'anguille était un mets commun au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est pratiquement disparue de l'alimentation après la Deuxième Guerre mondiale (Schweid, 2002 : 111). Ce changement dans les habitudes alimentaires fait que de plus en plus d'individus passent leur vie sans en avoir mangé.

Les croyances populaires et la place occupée ne sont pas aussi négatives ailleurs dans le monde. Dans plusieurs cultures, l'anguille occupe un rôle important dans le régime alimentaire. De plus, dans certains endroits, elle est considérée comme une déité de la région et nourrit à la fois le corps et l'esprit (Prosek, 2010 : 114). Ces mythes sont principalement présents dans des communautés autochtones ailleurs dans le monde qui expliquent leur réalité davantage par la mythologie. L'anguille est par nature facilement associable aux différents peuples autochtones : ils deviennent faciles à oublier puisque bien souvent ils passent inaperçus (Prosek, 2010 : 122). Les mythes et légendes des Amérindiens sont peu reportés dans les écrits qui sont aujourd'hui transmis. De ce fait, il n'y a pas d'écrit traitant directement des mythes et légendes de ces peuples entourant l'anguille qui sont rapportés. Il existe cependant, ailleurs dans le monde, des cultures dont les textes sont plus présents et dont l'anguille occupe une place importante.

Elle a une place importante dans les mythes et légendes de plusieurs communautés autochtones situées dans le Pacifique. Le caractère insulaire de cette région et la proximité de l'eau en fait un thème central dans le folklore local. Ainsi, l'eau, les poissons et l'anguille sont omniprésents dans les textes mythologiques. Parmi le nombre de légendes et croyances, deux mythes forts de sens ont été retenus pour illustrer l'importance de l'anguille dans la région. Le premier s'insère dans la culture tahitienne et le second chez les Maoris.

Dans les mythes tahitiens, l'un des plus importants est celui de la création de l'île et l'anguille y occupe une place importante. En effet, une anguille géante, dans la région d'Hawaii, dévorant une jeune femme transgressant les lois des dieux est à l'origine de la création de cette île. Suite à cette dévoration, l'anguille se retrouve possédée par l'esprit de cette jeune femme et s'enrage, se transformant en cachalot et allant

s'installer plus loin dans le pacifique. Ce cachalot devient alors l'île de Tahiti (Tetahiotupa, 2009 : 42-43). Ce mythe exprime la place importante de l'anguille dans cette culture de par son rôle capital dans une légende centrale à Tahiti. De plus, elle est ici présentée comme un monstre marin, dévorant un individu transgressant les lois divines. Ainsi, non seulement représentée comme un monstre géant, cette anguille a un caractère divin puisqu'elle obéit aux lois des dieux. La place qu'elle occupe commande donc à la fois la crainte et le respect pour les Tahitiens et témoigne de sa relation étroite avec cette communauté.

Chez les Maoris, la relation en est une d'échange. Les Maoris entretiennent différents étangs composés d'anguilles. Elles ont pour eux un caractère sacré puisqu'en échange, l'anguille protège le Maori (Prosek, 2010 : 115). Le Maori voit donc l'anguille comme une entité divine qui le protège. Lors de sa consommation, elle assure de protéger l'individu contre la faim, mais nourrit aussi son esprit. Cette croyance place l'anguille au cœur du mode de vie des Maoris qui lui accordent une place centrale dans la nourriture. La relation entretenue entre les Maoris et l'anguille est d'ailleurs un facteur de la disparition de cette communauté. En effet, lors de l'arrivée des Britanniques sur le territoire, il était important de briser l'identité maorie pour les assimiler. Puisque la foi maorie était basée sur la nature et en partie l'anguille, s'attaquer à faire disparaître ce poisson a affecté l'identité des Maoris sévèrement. En retirant les éléments alimentaires et spirituels qui étaient près de ce peuple, ils ont atteint l'identité maorie. Il en convient se s'interroger à savoir que si elle était menacée de disparaître, est-ce que l'identité et la spiritualité des Maoris étaient menacées (Prosek, 2010 : 123)?

Cette dernière question peut être transposée à la situation de la pêche à l'anguille dans le Kamouraska. Puisqu'en 2009, était considérée comme une espèce menacée, il est possible de s'interroger sur les effets possibles de sa disparition chez les communautés pour qui elle occupe une place importante. Que ce soit les Maoris ou les Tahitiens, le mode de vie traditionnel lié à l'anguille s'est graduellement effacé face à la modernité. Elle n'occupe alors qu'une place folklorique d'une identité qui était autre fois plus importante. Il est, dans une certaine mesure, possible de recouper cette situation avec celle de Kamouraska alors que la pêche devient de plus en plus une activité traditionnelle associée à un mode de vie révolu. Il est possible que l'identité de ces communautés de pêcheurs soit grandement affectée si l'anguille venait qu'à complètement disparaître ou si la pêche devenait tout simplement interdite.

### *8.3 Territorialité et urbanité*

Il existe deux grands types de savoirs : empirique et théorique. Le premier exprime la territorialité, elle est la résultante de générations de connaissances acquises par l'exploitation d'un territoire. Le second, qualifié d'urbanité, est le résultat de plusieurs années à étudier le territoire de l'extérieur et en y appliquant différentes théories scientifiques. Ces savoirs ne sont pas compétitifs, mais plutôt complémentaires. Le savoir

académique permet aux différents scientifiques de comprendre et d'expliquer certains phénomènes naturels menant à l'urbanité qui constitue les institutions visant à gérer un territoire. Celui empirique permet aux pêcheurs de connaître et maximiser l'efficacité de l'exploitation (Newell et Ommer, 1999 : 219).

La territorialité représente souvent une connaissance la réalité locale. Elle ne fait pas directement référence à l'espace vécu, mais davantage à la manière que les communautés la pratiquent et la connaissent. Elle est la somme des relations dans la société, dans le temps et dans l'espace (Courville, 1983 : 418). Ainsi, principalement chez les autochtones, plusieurs ne voient pas l'utilité de connaître différents éléments inconnus de l'anguille, comme son lieu exact de reproduction (Prosek, 2010 : 120). Ce désintérêt ne présente pas une indifférence scientifique envers elle, mais simplement que ces pêcheurs sont intéressés à ce qui, à court ou moyen terme, pourrait avoir un impact sur les pêches. Les connaissances de ceux-ci ne se limitent pas au type de poisson à pêcher, mais constituent une base de données accumulées au fil de générations. Elles peuvent être en lien au cycle saisonnier de la pêche, aux marées et contenir des références de temps et d'espace (Newell et Ommer, 1999 : 219). Ces informations accumulées diffèrent parfois de ce que les scientifiques ont en main, elles ne sont pas toujours rationnelles, mais leur efficacité témoigne de leur validité. Il existe bon nombre de données que possèdent les pêcheurs qui se recoupent avec celles des scientifiques. Ces informations amènent donc une crédibilité au savoir du pêcheur qui connaît bien son territoire et qui, sans nécessairement scientifiquement être capable d'en expliquer les phénomènes, parvient à les identifier et à en tirer profit.

De par sa sa crédibilité, la territorialité, d'un point de vue scientifique porte un nom précis : *Traditional Ecological Knowledge* (TEK) ou, en français, Savoir Écologique Traditionnel. Il constitue la somme des données et des idées acquises par un groupe sur son environnement résultant de son utilisation et de son occupation continue d'un territoire. Il est l'intégration des savoirs, des pratiques et des croyances de ces individus (Newell et Ommer, 1999 : 218). La pêche occupe une place importante chez les pêcheurs générationnels dont le savoir constitue un lègue qui vient avec les droits de pêche. Ils constituent aussi une source d'information capitale pour les scientifiques puisqu'ils sont à même de constater la réalité sur le terrain et de déterminer l'efficacité des mesures qui ont été prises à court ou à moyen terme (Verreault, 2012). Bien que ces connaissances soient transmises entre générations, il arrive qu'elles se modifient et que leur importance change (Newell et Ommer, 1999 : 221). Ces changements sont effectués par les expériences individuelles vécues par les pêcheurs. Ainsi, un vieux pêcheur n'ayant pas connu une période de surpêche et de contamination n'aura pas la même interprétation de la situation présente qu'un nouveau.

En pratique, le TEK est vital pour la survie de la pêche. Pour que cette activité soit efficace et rentable, il est important pour le pêcheur de savoir où et comment trouver le poisson. Il est donc normal qu'un pêcheur ait une connaissance de l'écosystème local ainsi que des éléments qui le composent (Newell et Ommer, 1999 :

219). Ainsi, sans nécessairement savoir tous les aboutissants scientifiques de l'écosystème et, il est important pour le pêcheur de comprendre l'interaction d'une espèce avec son milieu pour maximiser sa efficacité. L'accumulation de ces connaissances représente un patrimoine important des communautés de pêcheurs et témoigne de l'importance historique que cette activité a pour ces derniers, non seulement économique, mais aussi d'un point de vue traditionnel et comme un moyen de tisser des liens entre les générations, renforçant l'importance identitaire de la pêche à l'anguille.

Le savoir traditionnel est assez important pour qu'il soit nécessaire de la considérer dans la gestion des pêcheries. Généralement menée par les agents du gouvernement, elle doit prendre en compte les individus directement impliqués afin d'être efficaces (Newell et Ommer, 1999 : 360). Cette prise en compte est nécessaire puisque les agents du gouvernement ne voient pas toujours la pleine portée de leurs décisions et doivent donc consulter les pêcheurs afin de savoir si celle-ci sera efficace. La gestion de la pêche se doit d'être plus que celle de la ressource. Elle doit aussi prendre en compte les individus qui y sont liés, les communautés qui en dépendent et les facteurs économiques qui en découlent. Pour maximiser sa gestion, il est important de prendre en considération les connaissances de ces communautés. Il est probable qu'incorporer les pêcheurs dans les décisions améliore la durabilité de la pêche. Leurs connaissances apportant un supplément à la science, il est possible que cette entraide constitue la première fondation d'une gestion durable (Newell et Ommer, 1999 : 217).

Il existe plusieurs endroits que le savoir des pêcheurs peut être incorporé pour améliorer la situation de la gestion de la pêche. Il peut être pris en compte dans la définition des buts, dans l'allocation des ressources, dans le développement de différents concepts écologiques ainsi que dans l'estimation des stocks de poisson dans le Saint-Laurent. Ces quatre secteurs peuvent contribuer à amener la gestion de la pêche à un niveau supérieur en considérant autant la réalité écologique que celle des individus.

Le savoir écologique traditionnel peut être considéré dans la définition des buts de la gestion des pêcheries. Les pêcheurs possèdent certains objectifs et valeurs qui s'incorporent dans l'organisation de leur savoir. Prendre en compte ceux-ci en les articulant et les intégrant dans la gestion de la pêche réduit le nombre de conflits entre les pêcheurs et les gestionnaires. Cette gestion peut se faire sur des quotas de capture régionale plutôt que global, prenant en compte les réalités de chacune des régions et donner ainsi une chance à chacun de prendre sa juste part (Newell et Ommer, 1999 : 231). Ce secteur de la gestion pourrait gagner beaucoup à incorporer les pêcheurs en améliorant la compréhension de ces derniers et en prenant compte de leurs appréhensions.

Le savoir territorial peut ensuite être incorporé dans l'allocation de la ressource une fois qu'un objectif sur le total de captures prenant en compte les différentes réalités régionales a été fixé. Les valeurs des pêcheurs peuvent être considérées en décidant du nombre de poissons pouvant être pêché, mais surtout d'un certain

pourcentage de la ressource de certains endroits à être protégé (Newell et Ommer, 1999 : 232). Ces décisions peuvent être mises en place pour assurer la continuité des stocks et permettre une pêche à long terme. Ainsi, avec consensus des pêcheurs, les gestionnaires peuvent parvenir à assurer l'avenir de la pêche sans affecter négativement les communautés puisqu'ils sont consultés pour trouver l'équilibre dans la conservation de la ressource.

Le savoir des pêcheurs peut aussi être incorporé dans le développement de concepts écologiques grâce aux informations qu'ils accumulent sur le terrain. Les différents concepts mis en place, qui doivent se concentrer sur l'objectivité et la répétitivité d'un phénomène ont besoin des informations recueillies sur le terrain pour être validées. Ainsi, les différentes hypothèses ont besoin d'un grand nombre d'observations dont les pêcheurs sont à même de fournir. De plus, ils possèdent des informations accumulées sur plusieurs générations qui peuvent servir à vérifier différentes hypothèses (Newell et Ommer, 1999 : 323). Les pêcheurs sont alors incorporés dans le processus décisionnel et les connaissances qu'ils possèdent contribuent à la gestion de l'anguille, venant compléter les données des scientifiques et permettant l'élaboration de modèles plus complets qui prennent en considération les réalités du territoire.

Le savoir territorial peut aussi servir à incorporer les différents changements dans la pêche afin d'estimer la valeur des stocks. Cette estimation est généralement faite à partir de la standardisation des prises annuelles en considérant une capture constante, risquant alors de surévaluer les stocks. De son côté, le savoir écologique traditionnel se concentre sur le comportement des pêcheurs dans une optique locale, ces informations peuvent être utilisées pour avoir une évaluation plus précise des variations de la pêche et ainsi donner une idée plus juste des stocks d'anguilles (Newell et Ommer, 1999 : 232). Les gestionnaires des pêcheries pourraient réutiliser les informations des pêcheurs lorsqu'ils préparent leur saison, à savoir où et quand pêcher.

Les scientifiques ont tout à gagner à prendre en considération le savoir local des pêcheurs dans leur gestion. Étant plus au fait de la situation sur le terrain, ces derniers constituent une source d'information inestimable pour le scientifique qui désire avoir des retours sur les décisions qu'il prend pour améliorer une situation. Avec l'avènement de la pêche moderne et avec une anguille possédant un long cycle de vie, il est difficile de ressentir l'impact immédiat d'une action (Newell et Ommer, 1999 : 350). Les pêcheurs deviennent alors une première source d'information qui peut donner le pouls aux scientifiques rapidement.

Il apparaît ici évident que les connaissances des pêcheurs sur le territoire constituent une source d'informations primordiales pour la science. Ils sont les individus les plus au fait des réalités locales. Ces connaissances témoignent bien de l'importance du territoire dans leur vie et de l'attention qui est portée à celui-ci. Ces individus sont généralement proches de leur écosystème puisqu'ils en vivent. Ainsi, ils doivent assurer une certaine continuité du territoire pour garder la survivance de la pêche. Ainsi, en dehors d'une

classe plus scientifique, il existe un bon nombre d'individus qui ont besoin d'une relation intime avec leur environnement pour en faire une exploitation efficace et durable. Il est question ici des pêcheurs d'anguille, mais il est possible d'exporter cette situation chez différentes communautés dont une ressource constitue un aspect économique et identitaire important. Ces connaissances mènent souvent à donner le ton à un mode de vie qui va avec le territoire qui est habité.

#### *8.4 Une façon et une raison de vivre*

Il apparaît de plus en plus évident que l'anguille occupe une place importante dans la vie des pêcheurs. Cette place a évolué en fonction des contextes socioéconomiques dans lesquels sa pêche s'inscrivait. Cependant, à plusieurs moments dans l'histoire, elle n'a pas répondu aux attentes qui lui étaient données. À défaut d'être cette activité lucrative initialement recherchée, la pêche à l'anguille a dû demeurer un d'appoint durable dans le Kamouraska (Laberge, 1994 : 93). L'omniprésence historique de l'anguille, principalement lors des moments où l'activité peinait, est un signe probant de son importance pour la population. Ainsi, alors que la pêche est une activité peu rentable, plusieurs individus ont continué de la pratiquer puisqu'elle fait partie de leur quotidien, étant une partie d'eux-mêmes.

Encore récemment, alors que le gouvernement a proposé un rachat volontaire des permis en 2009, plusieurs individus ont refusé de monnayer leur droit de pêche (Beaulieu, 2012). Certains espèrent encore un retour à l'abondance, mais certains ont refusé de vendre malgré qu'ils ne pêchent plus. Ce dernier groupe est un exemple parfait de l'importance identitaire de la pêche à l'anguille au Kamouraska. Alors qu'ils ne sont plus pêcheurs, ils ne sont pas à l'aise à vendre un patrimoine familial dont ils ont hérité et espère possiblement le léguer à ceux qui les suivront (Verreault, 2012). Cette décision est le parfait exemple que, pour plusieurs, la pêche n'est pas qu'une activité économique, mais aussi une identité.

Au Kamouraska, la pêche à l'anguille représente deux choses : une source de revenus et un mode de vie (Apostle, 1998 : 117). Bien plus qu'une activité économique, elle est une façon et une raison de vivre. Elle constitue un certain contenant culturel qui est composé de technologies spécifiques, des formes organisationnelles, des institutions, des savoirs et des identités qui sont fortement enracinées dans l'histoire. La pêche et son mode de vie représentent ainsi une alternative à l'urbanité des grands centres (Apostle, 1998 : 7). L'anguille devient alors plus qu'une ressource. Elle est porteuse de relations complexes et constitue un élément central de l'identité des communautés riveraines comme le Kamouraska.

L'anguille occupe aussi une place importante dans la vie des résidents du Kamouraska qui ne sont pas nécessairement des pêcheurs. Comme présenté précédemment, elle a, au cours de la période coloniale, servi de monnaie d'échange entre les individus. Cette pratique place l'anguille au cœur du quotidien des

résidents de ces communautés puisqu'elle devient plus qu'un facteur alimentaire, mais aussi une commodité servant à un échange et une interaction entre les différents individus. Ainsi, remplaçant l'argent dans une certaine mesure, l'anguille était omniprésente au Kamouraska.

Il est possible d'affirmer que l'anguille occupe aussi une place importante dans les communautés qui l'exploitent lorsqu'un regard est jeté vers les enregistrements de raisons sociales au Kamouraska. Non seulement plusieurs entreprises de pêche et de poissonneries voient le jour (poissonnerie Caron et poissonnerie du Roi en 1981, les pêches Bernard Anctil en 1983), mais de nombreux festivals de l'anguille sont créés au Kamouraska (Festivals de l'anguille du Kamouraska en 1979 et 1980 et de Rivière-Ouelle en 1979) (Lévesque, 1979; Desjardins, 1980). Ces festivals, en plus de démystifier l'anguille, sont une véritable célébration d'une ressource importante pour la région. Ils témoignent du caractère identitaire de celle-ci ainsi que de la relation étroite entretenue par les résidents avec cette ressource. En effet, si l'anguille était une ressource comme une autre ou n'avait aucune importance dans le Kamouraska, ces communautés ne prendraient pas le temps de créer différents événements pour la souligner.

Les résidents du Kamouraska profitaient aussi de la popularité de l'anguille pour organiser ces festivals afin de financer différentes choses. Un bon exemple est la création du Festival de l'anguille du Comté de Kamouraska en mars 1980. Les recettes de celui-ci visaient l'achat d'un terrain dans le but de construire un centre communautaire. Ce qui est intéressant dans cette entreprise sans but lucratif est non seulement l'objectif de ce festival, mais surtout le fait qu'aucun des signataires de ce comité n'est pêcheur de métier (Desjardins, 1980). Cela signifie deux choses : qu'il y a une forte possibilité qu'un bon nombre d'individus qui pratiquent la pêche et qu'ils le font toujours en appoint. Cela signifie que malgré une importance économique de la pêche à cette époque, plusieurs pêcheurs craignent le déclin possible et s'attachent donc à une autre activité. Ainsi, malgré son statut d'appoint, elle occupe une place importante pour eux. Aussi, il est fort probable qu'un certain nombre de signataires n'aient rien à voir avec la pêche. Signant cette raison sociale, ils témoignent que, malgré qu'ils ne sont pas pêcheurs, l'anguille occupe une place importante dans l'identité de leur communauté.

De par la place qui lui est laissée et qu'elle occupe dans le quotidien des résidents du Kamouraska, la pêche est historiquement importante dans l'identité de la région. Étant plus qu'une ressource économique, elle est un vecteur d'échange et constitue un véritable mode de vie pour les individus qui la côtoient de près ou de loin. Différent de celui de la société en général, le regard que les résidents de la région lui portent est intime et témoigne d'une relation d'échange durable et importante.

### *8.5 La pêche à l'anguille, un facteur identitaire*

L'anguille s'insère comme un véritable patrimoine historique chez des cultures qui vivent avec. Que ce soit chez des tribus autochtones comme les Maoris ou les pêcheurs d'aujourd'hui, elle occupe une place importante dans les croyances populaires à défaut d'être centrale dans la vie de ceux-ci. Passant souvent sous le radar, l'observateur attentif saura reconnaître tous les éléments liant l'individu à l'anguille.

Le paysage d'une région qui pêche l'anguille ou qui a pêché l'anguille sera fortement marquée par cette activité. Ses fascines, agissant comme de longs tentacules, signifient un secteur en pleine œuvre dont un observateur extérieur ne saura pas comprendre (Laberge, 1994 : 94). La pêche à l'anguille constitue alors davantage un régionalisme exprimant la territorialité des communautés. Le pêcheur y voit un élément identitaire qui le définit et auquel il s'associe alors que l'étranger ne comprend pas le paysage culturel devant lui (Beaulieu, 2012). De cette identité, il en découle un savoir qui lui est propre et qui, à défaut d'être scientifique, est riche de générations d'expériences et d'échanges non seulement entre différents individus, mais aussi avec l'environnement.

Du caractère générationnel de la pratique de cette pêche, le savoir entretenu par les pêcheurs est aussi agrémenté d'un folklore qui est riche et fort, servant d'ancre aux connaissances et à la survivance de cette activité. Ce folklore est généralement transmis oralement par les différents pêcheurs, riches de leur propre expérience. Ces connaissances appartiennent au traditionalisme de la pêche et au caractère vernaculaire de ce savoir. Le facteur identitaire et traditionnel de l'anguille pour différentes communautés s'exprime aussi par la mise en place et la transmission de différents mythes et légendes qui sont aussi associées à des croyances populaires fortement influencées par des facteurs culturels (Martin, 1980 : 139).

Bien que la pêche à l'anguille ne soit aujourd'hui plus rentable, certains pêcheurs continuent de la pratiquer par amour de cette activité (Beaulieu, 2012). Il apparaît donc clair que l'anguille est plus qu'un facteur économique, mais constitue aussi un facteur identitaire pour les pêcheurs du Kamouraska. Cette identité leur est propre et se distingue de celle des habitants de la ville. Elle exprime un régionalisme culturel et une association des communautés envers les ressources qui leur sont importantes et auxquelles elles s'associent. C'est un facteur régional puisque souvent, il est en opposition avec la perception de la société en générale pour qui cette ressource n'a que peu de signification.



# Chapitre Neuf

## La pêche comme modèle de société

La pêche à l'anguille occupe, comme mentionné au chapitre précédent, une place importante pour les communautés qui sont à son contact. Elle est un facteur identitaire pour ceux qui l'exploitent. La réalité est toutefois différente chez les groupes qui n'y sont pas directement en contact et pour la société. La perception générale de l'anguille et de sa pêche se modifie au fil des siècles en étant influencée par l'évolution des contextes socioculturels. L'importance offerte à celle-ci change au fil du temps, tant dans la perception populaire que dans sa gestion. La place qui lui est accordée face à d'autres activités a des répercussions sur celle-ci et l'environnement avoisinant.

### *9.1 L'être humain face à la nature et son contexte social*

De tous les siècles, le Saint-Laurent s'est trouvé à être le facteur principal à la croissance du Québec. Il est au cœur de son histoire et il est possible que sans sa présence le développement du territoire ait été ralenti. Alors que presque toute l'histoire économique passe par lui, il a porté simultanément les rôles de voie de développement, de peuplement et d'exportation (Bourget, 1984 : 34; Courville, Robert et Séguin, 1995). Source identitaire des Québécois, son état (perception, santé et utilisation) est lié à celle de la pêche à l'anguille et les modifications dans ce premier reflètent la réalité du dernier.

Le Saint-Laurent a d'abord représenté le facteur principal à la vie des premiers occupants du territoire. Considéré comme axe de vie (Courville, 2011 : 2), il a servi de lieu d'échange et de transport chez les nations autochtones. Ces nations et les premiers colons ont été les premiers à jalonner le Saint-Laurent et y ont établi de nombreux villages et de campements. Ces établissements ne sont pas seulement faits pour une facilitation du transport et de la communication, mais sont en raison de son accès facile à une nourriture abondante que le Saint-Laurent fournit. Alors que pour la métropole le Saint-Laurent demeure une voie vers l'intérieur du continent et une plateforme d'exportation, elle devient l'outil principal de la survivance de la colonie et de ses habitants (Courville, 2011 : 5). Dans l'estuaire, l'anguille est une ressource importante à l'alimentation des communautés et est, à petite échelle, exportée vers d'autres régions afin d'assurer une alimentation continue pour l'année. À l'image de la société vernaculaire qui se forme autour du Saint-Laurent, elle est utilisée dans l'alimentation de tous les jours par son abondance sur le territoire occupé.

Alors que la société continue de se développer, mais surtout de s'industrialiser, la situation du Saint-Laurent, de l'anguille et de sa pêche se métamorphose. En effet, le potentiel du Saint-Laurent demeure présent et de

plus en plus de gens cherchent à en tirer profit et à l'exploiter à leur avantage (Courville, 2011 : 11). Cette exploitation affecte négativement l'écosystème du fleuve alors que la société de consommation grandissante ne connaît pas encore son impact. Elle a alors une vision statique de l'environnement, voyant chaque milieu comme étant isolé. Il faudra attendre quelques années pour ressentir les impacts de ces modifications et pour un éveil de la conscience que l'écosystème est large et dynamique sur une vaste étendue géographique et encore plus longtemps pour une efficace gestion écosystémique (Wynn, 2007; Hatvany, 2009). Ainsi, le Saint-Laurent devient un véritable égout causé par le déversement de produits chimiques et des eaux usées (Courville, 2011 : 10). Ces actes ne sont pas tant fait afin de volontairement souiller la qualité de l'eau, mais plutôt au nom de l'efficacité économique puisque ceux-ci servaient à épargner à la fois temps et argent aux compagnies. De plus, une certaine ignorance de l'impact de ces déversements explique ceux-ci car il était d'usage commun de croire que ces produits se dissiperait dans l'eau. Cette période en est une aussi dont la société cherche à comprendre et à contrôler ce qui l'entoure.

Alors qu'il est un animal terrestre par nature, l'être humain cherche à agir sur le milieu hydrologique. Il devient un acteur dans la transformation du milieu en en altérant les composantes et son équilibre en le polluant. Il est aussi un agent modificateur alors qu'il décide de ce qui est plus important, favorisant le développement d'une espèce plutôt qu'une autre. Finalement, il devient aussi le plus grand modificateur de son propre environnement. Ce dernier élément se fait surtout de deux manières : la pêche intensive qui commence à s'installer et la création d'obstacles et de barrages (Besançon, 1965 : 386). La pêche intensive en générale dont celle de l'anguille répond à une nouvelle situation économique. Elle s'insère dans une mentalité qui vise à maximiser le rendement. Elle marque la fin de la pêche de subsistance et souligne l'ouverture des marchés internationaux. Devant la demande grandissante, les pêcheurs ont une possibilité de pêcher davantage et y voient une opportunité économique. Cette hausse soudaine et l'absence de balises légales pour la protection des stocks d'anguilles font qu'il y a une réponse très positive des pêcheurs qui accentuent leur nombre de prises.. La création des obstacles, principalement les barrages hydroélectriques sont aussi le symbole d'une société en évolution. Celle-ci s'insère dans un moment de grands projets pour le Québec (Bellavance, 1997) qui cherche à assurer sa souveraineté économique et énergétique. Ce moment témoigne d'un choix de société alors que les gouvernements décident de mettre en place ces infrastructures. Ces barrages vont agir sur l'équilibre du Saint-Laurent et apporter différents changements chez des espèces comme l'anguille. Affectant leur cycle de vie, ils ont un effet indirect et inattendu sur les pêcheries qui en dépendent. Ainsi, involontairement, la pêche à l'anguille est influencée par l'industrialisation alors que d'une part, elle essaie de répondre rapidement à une demande grandissante et que d'autre part, elle se retrouve affectée par les développements importants que la société entreprend.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et se prolongeant à la première moitié du XX<sup>e</sup>, il y a un vaste mouvement de colonisation rural. Fortement encouragé par les élites de l'Église et de la classe politique, le Québec cherche

à faire prospérer ses campagnes. Le Québec propose une alternative au mode de vie urbain en laissant peser que celui-ci menace les valeurs traditionnelles familiales québécoises (Courville, 2011 : 13). Les milieux traditionnels comme la pêche vont profiter de ce retour à la terre pour voir augmenter leurs effectifs. De plus, la pêche à l'anguille profite de périodes d'incertitude économique pour accroître le nombre de pêcheurs. Celle-ci apparaît alors comme étant dépendante de la situation économique de la société dans laquelle elle s'insère lorsque ces fluctuations coïncident avec les grands événements économiques de l'histoire canadienne. Accentuant le caractère économiquement dépendant de la pêche, le phénomène complètement inverse se crée lors de la Deuxième Guerre mondiale. En effet, l'économie de guerre et d'après-guerre étant prospère, nombre d'individus retournent en ville. Les milieux ruraux perdent alors souvent près de 40 % de leurs populations. Cet exil fait quitter plus d'individus qu'il n'en était arrivé, délaissant des terres ayant été défrichées plusieurs générations avant (Courville, 2011 : 14).

Aujourd'hui, le Saint-Laurent garde un pouvoir attractif et identitaire pour les Québécois, mais les facteurs entourant cette identité se sont métamorphosés. Il y a un désir de le revitaliser et de le protéger par les communautés riveraines (Courville, 2011 : 19). Étant un facteur identitaire, il y a ici possiblement une peur de perdre une partie de l'identité québécoise dans la perte du Saint-Laurent et de son écosystème.

La pêche est actuellement dans une situation qui reflète la réalité des milieux ruraux. Les impacts de la société moderne et la mutation de la situation économique s'y ressentent même là où la pêche est forte (Besançon, 1965 : 39). La pêche à l'anguille, à l'image du monde rural, subit un recul de sa situation. La population qui y est installée se renouvelle peu alors que la plupart des jeunes s'exilent vers les villes en quête d'un avenir différent de leurs parents. Ce manque de relève n'augure pas un futur prometteur alors que la pêche à l'anguille est déjà une réalité presque disparue.

Autour du Saint-Laurent et de ses ressources, c'est développé et articulé une société originale qui s'est transformée en fonction des changements socioéconomiques et environnementaux. D'un fleuve qui était le garde-manger du territoire, il a revêtu un caractère de plus en plus utilitaire pour finalement faire une transition vers un lieu de loisir et de tourisme. En réponse, l'environnement s'est métamorphosé en fonction des différentes actions humaines posées. Au milieu de ces facteurs, la pêche à l'anguille s'est continuellement transformée, fluctuant entre prospérité et récession. Sa place dans la mémoire collective a aussi changé. Une situation autrefois connue, la pêche est maintenant oubliée et son importance historique pour le développement du territoire sous-estimé (Newell et Ommer, 1999 : 4). En plus de son importance économique, sa signification sociale et culturelle est appelée à disparaître de la mémoire collective. Elle doit donc faire face à une nouvelle réalité tout en cherchant sa place entre des pressions de son traditionalisme et la modernité qui s'installe. Elle doit de plus trouver son rôle en composant avec un marché instable et une ressource incertaine.

## *9.2 Valorisation des domaines libéraux face à ceux traditionnels*

Avec l'avènement de la modernité dans le Québec contemporain, plusieurs éléments de la vie ont changé entraînant du fait même une transformation des priorités et des intérêts des individus qui peuplent le territoire. Ainsi, alors que le pêcheur et le propriétaire terrien étaient vus comme la base de la société québécoise, ils ont graduellement perdu de l'importance jusqu'à en devenir qu'un groupe marginal dont peu ambitionne à joindre.

La vie rurale, incluant la pêche, a longtemps été le mode de vie premier des habitants des rives du Saint-Laurent. Il y avait une fierté et un désir de cette vie en campagne alors que les terres étaient généralement transmises de pères en fils. Les individus qui y vivaient connaissaient difficilement autre chose que la réalité locale. Ils maîtrisent cependant chaque parcelle de leur terre. Bien que les cultivateurs et les pêcheurs n'étaient pas particulièrement riches, ils vivaient relativement bien puisqu'ils produisaient exactement ce qu'ils avaient de besoin, les surplus étant vendus ou échangés pour acquérir ce qu'ils ne pouvaient produire (Bouchard, 1994 : 77-78). Le savoir était alors transmis comme héritage patrimonial entre les différentes générations qui se suivaient.

La réalité aujourd'hui est tout autre. Le changement des mentalités s'est fait graduellement autour de la Deuxième Guerre mondiale. Alors qu'il y avait encore beaucoup de propriétaires terriens, l'importance du capital a augmenté. Il est ainsi devenu de plus en plus difficile de vivre exclusivement de l'exploitation de sa terre. La faible valeur des surplus, combinés avec une saturation des terres de qualités font que certains individus délaissent les campagnes pour aller dans les grandes villes.

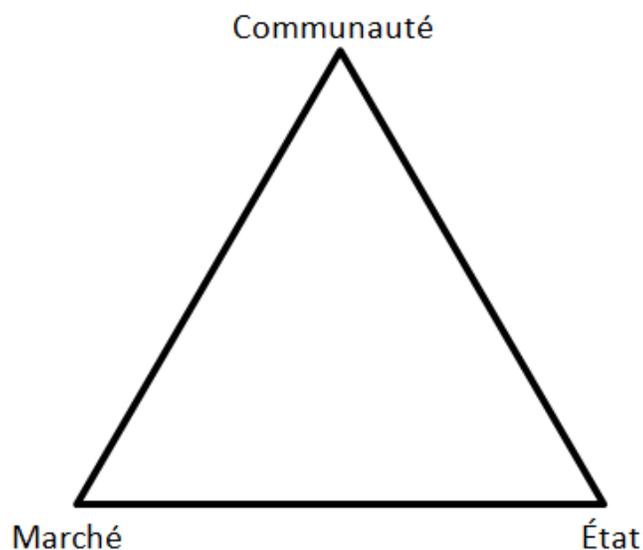
Selon Apostle (1998), la sortie de la Deuxième Guerre mondiale témoigne d'un mouvement des pôles de population vers les centres urbains. La société valorise alors davantage les emplois libéraux et les milieux traditionnels sont marginalisés. Cette situation contribue à l'exode des jeunes travailleurs qui ne reprennent pas l'exploitation familiale (Apostle, 1998 : 282). Cette dévalorisation de la vie traditionnelle baisse les effectifs de pêcheurs au fil des générations et laisse croire que, par manque de relève, la pêche à l'anguille pourrait s'éteindre d'elle-même. De ce fait, la relation de la communauté avec son milieu pourrait changer et ne plus passer, comme autrefois, au travers des pêcheries.

Avec les différents changements de société et la modernisation des centres urbains, il est difficile pour les milieux ruraux de garder leur population. Avec la situation urbaine, la perception populaire des campagnes devient celle d'un lieu de faible éducation, de faibles installations de santé et d'une économie limitée par la faiblesse de ses ressources (Apostle, 1998 : 338). Alors que cette perception n'est pas entièrement vraie, elle est teintée par le creux entre les réalités urbaines et rurales. Ainsi, pris dans un cercle vicieux, les campagnes doivent trouver un moyen d'augmenter leur importance pour recevoir de l'aide et de l'attention des autorités afin de prendre plus d'envergure.

En résumé, la pêche à l'anguille, comme la majorité des activités des milieux ruraux, est prisonnière d'un déclin entraîné par les mutations de l'économie québécoise au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Alors que la balance du pouvoir et de l'économie se transporte vers les grandes villes du Québec, les campagnes doivent faire face à une nouvelle réalité défavorable. Elles passent en second plan des villes qui attirent les jeunes et menacent la survie du mode de vie traditionnel des agriculteurs et des pêcheurs. Ainsi, la pêche à l'anguille ne se retrouve non seulement menacée par diminution des stocks de poisson, mais aussi par l'exportation de la main-d'œuvre vers les manufactures ainsi que les emplois libéraux professionnels qui sont porteurs d'un rythme de vie plus calme et qui promettent des revenus plus importants. Ainsi, la mutation générale de la société entraîne aussi des changements dans la gestion de la pêche et des rapports de forces qui y sont présents.

### 9.3 Triangulation des rapports de force

Comme toute activité économique, la pêche à l'anguille fait face à différentes pressions dans sa gestion. Afin qu'elle soit viable, celle-ci doit trouver un moyen de balancer sa direction entre trois pôles qui recherchent de leur propre intérêt (Figure 9.1). Dans sa théorie, Apostle (1998) cible la gestion des pêches de l'Atlantique du Canada et de la Norvège. Cependant, bien que théorique, il est possible de faire quelques recoupements avec celle de la pêche à l'anguille. La balance du pouvoir entre ceux-ci se transforme au fil des différentes mutations que la société subit et influence la pêche à l'anguille.



**Figure 9.1 : Triangle des rapports de force dans la gestion de la pêche à l'anguille. Source : inspiré d'Apostle, 1998 : 121.**

La pêche à l'anguille peut être gérée de différentes manières selon les intérêts, les pressions et les priorités de l'époque dans laquelle elle s'insère. Sa gestion peut se concentrer sur les individus comme lorsque les permis étaient délivrés pour égaliser les chances des pêcheurs en 1921 (Daneau, 1991 : 16). Elle peut aussi mettre l'accent sur la protection des ressources comme lors du rachat de 2009 (Verreault, 2012). Cette concentration est le résultat de décisions effectuées en fonction des différents groupes de pression. Dans ce contexte, la gestion de la pêche à l'anguille est une réponse à celles-ci par les choix qui sont faits et la mise en place d'outils de régulation pour répondre aux besoins déterminés (Apostle, 1998 : 121). Les différents changements dans la pêche se modulent dans un triangle dont chaque pôle représente une des trois forces en présence (Figure 9.1).

La première force à jouer un rôle sur la gestion est la communauté. Au Kamouraska, cet axe représente les pêcheurs, ils sont ceux qui exploitent l'anguille et qui vivent le plus directement avec le territoire. Ils partagent une identité commune qui est liée à cette exploitation. Il y a ensuite l'État qui constitue la seconde force à influencer la gestion des pêcheries d'anguilles. Il représente l'urbanité, les décisions qui doivent être prises passent par lui. Le marché consiste en la demande, le consommateur et la société (Apostle, 1998 : 8-9).

Les objectifs de chacun de ses pôles sont souvent contradictoires et parfois même exclusifs. Cependant, il ne peut y avoir de véritable gestion de la pêche sans la combinaison de ceux-ci. En effet, le pêcheur a besoin des marchés pour écouler ses stocks et de l'État pour se protéger avec, par exemple, l'assurance-chômage (Daneau, 1991 : 61). Les décisions prises doivent trouver un équilibre entre ceux-ci. Il est impossible d'obtenir le centre parfait alors que, selon le contexte socioéconomique du Québec, certains ont plus de poids que d'autres. Un exemple actuel du déséquilibre du poids des pôles est dans la situation des centrales hydroélectriques. Les marchés ont davantage besoin du revenu des barrages que de celui des anguilles. Ainsi, le rachat des permis a été privilégié face à une action contre ces centrales. L'équilibre se trouve alors que l'État a dédommagé les pêcheurs et continue d'investir dans la recherche de solutions (Verreault, 2012).

La grande question dans la gestion est à savoir si l'État doit se concentrer sur les soucis des marchés ou sur ceux des communautés (Apostle, 1998 : 336). La gestion de l'État est à la fois celle des ressources et des pêcheries, le défi est de trouver le compromis entre les critères économiques, les préoccupations sociales et environnementales. L'histoire a cependant prouvé que les grands changements qui surviennent dans la balance de ces pôles arrivent en situation de crise (Apostle, 1998 : 185). Il a fallu attendre, par exemple, les contaminations des années 1970 pour voir la gestion glisser puisque les consommateurs ne voulaient pas consommer l'anguille contaminée et que l'État a commencé à interdire la pêche (Laberge, 1994 : 433; MPO, 1985 : 23). C'est seulement en 2009, voyant la diminution inquiétante des anguilles (Verreault, 2012) que l'axe retourne au centre. Un souci commun des stocks amène une gestion plus équilibrée : d'une part, on

craint la désintégration d'un marché, d'autre part la disparition d'une identité. Ainsi, en rachetant les permis on recherche une solution à long terme.

Au travers le temps, la gestion de la pêche à l'anguille est graduellement passée d'une de l'individu à celle de la ressource. En effet, que ce soit dans les années 1920 avec la création des permis (Daneau, 1991 : 16) ou celle des coopératives de pêche dans les années 1930 et 1940 (Bourget, 1984 : 27), la priorité était le pêcheur. Les décisions étaient prises dans l'intérêt des communautés afin de maximiser l'industrie. Par la suite, la gestion de la pêche s'est déplacée de la pointe de la communauté vers l'axe de l'État et des marchés. La gestion devient davantage celle de la ressource. Le principal souci est le maintien de l'anguille à long terme. Il existe plusieurs exemples de ce type de gestion. Le plus flagrant est le rachat des permis de 2009 alors que le gouvernement cherche une manière efficace de maintenir l'anguille (Verreault, 2012). N'excluant pas les communautés qui sont compensées, l'attention principale est portée sur sa revitalisation.

Ce qui complique la gestion de la pêche pour le gouvernement est qu'il ne lui est pas exclusif. Il est constamment coincé entre les pressions domestiques et les obligations internationales. Devant ces pressions extérieures, il doit réussir à ajuster ses politiques pour tout de même trouver l'équilibre entre les trois pôles locaux (Apostle, 1998 : 340). Le marché doit aussi s'adapter. Il va adopter des concepts de conservation pour améliorer ses relations publiques. À court terme, il commence à afficher un étiquetage vert pour augmenter ses ventes auprès d'un public plus écologiquement conscient. D'autre part, il protège la ressource pour avoir un approvisionnement durable et assurer l'existence du marché à long terme. Le fait flagrant est la complication de la gestion de la pêche au fil des années. La multiplication des problèmes, des facteurs et des pressions fait que les institutions ont de plus en plus de difficulté à trouver des justes solutions (Newell et Ommer, 1999 : 351). De plus, les 25 ans que prend l'anguille à faire un cycle de vie rendent la gestion écosystémique plus difficile puisque les résultats d'une action sont à long terme.

La difficulté de la gestion de la pêche est le devoir du compromis entre les trois pôles présents. Celle-ci relève des objectifs qui sont en opposition et difficilement réconciliables (Apostle, 1998 : 342). Cette difficulté n'est pas sans rappeler celle des décisions qui doivent être prises pour le développement durable. Au cours de la période coloniale, la gestion des pêcheries passait par les communautés locales (Newell et Ommer, 1999 : 357-358). Parce que la pêche à l'anguille n'était qu'une réalité régionale, ces communautés étaient les seules entités requises pour la gérer. Avec les mutations de la société et les changements dans la gestion dans les années 1970, la pêche comme mode de vie est menacée, car les préoccupations des pêcheurs sont marginalisées face aux marchés et par les décisions de l'État (Apostle, 1998 : 341).

En résumé, la gestion de la pêche, incluant celle à l'anguille, a subi différentes transformations dans la manière dont elle est faite. D'abord fait pour la communauté, il y a eu un glissement des priorités qui ont mis la ressource en avant-plan, laissant les pêcheurs en second. Autrefois protégé, il devient considéré comme

un altérateur de son milieu sans avoir modifié ses habitudes. C'est, au contraire, la perception populaire face à ces nouvelles préoccupations qui a changé. Le pêcheur passe de héros à vilain (Apostle, 1998 : 113). Ainsi, avec la modernité, la vision des pêcheries a changé. Cette nouvelle gestion laisse supposer qu'il est possible pour la société de contrôler la nature et que les impacts négatifs sur les communautés peuvent être compensés monétairement. La triangulation des rapports dans la gestion des pêcheries rappelle celle reliés au développement durable qui est la nouvelle manière de gérer différents secteurs du territoire et qui est maintenant au cœur des préoccupations.

#### *9.4 Un impact difficile à contrôler*

Amené avec le rapport Brundtland en 1987, un nouveau concept est utilisé de plus en plus dans le quotidien. Né d'une prise de conscience de l'impact humain sur leur environnement, le développement durable est depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle au cœur des préoccupations de la société nord-américaine (Hatvany, 2009 : 143). Ce concept exprime qu'il est nécessaire de protéger l'environnement dans la gestion, sans toutefois exclure la rentabilité économique et les enjeux sociaux des groupes qui pourraient être touchés par les différentes mesures (Hatvany, 2009 : 148). Les pêcheries d'anguille se retrouvent au cœur de ces dilemmes puisque leurs activités sont basées sur le Saint-Laurent, un des milieux naturels importants du Québec.

Il y a au Québec plusieurs situations dans lesquelles les concepts de développement durable sont pris en compte dans la gestion des pêcheries. Un exemple est le rachat volontaire des permis de pêche en 2009 dont la préoccupation première est de trouver un moyen de protéger une partie des stocks afin de revitaliser cette espèce. En rachetant ceux-ci, le gouvernement s'assure de diminuer le nombre de prises et donne ainsi une chance à l'anguille de se reproduire davantage (Verreault, 2012). Cette décision répond au développement durable dans la mesure où elle compense monétairement les pêcheurs qui décident de vendre leurs permis de pêche. Ils peuvent ainsi recevoir une certaine somme d'argent pour un piège qui n'était pas nécessairement le plus efficace ou qui n'était possiblement plus en fonction. . Cette mesure répond aussi en quelque sorte à des préoccupations économiques. Autre la pêche, l'agresseur de l'anguille est le barrage hydroélectrique. Il est cependant inconcevable pour Hydro-Québec de les détruire (Verreault, 2012). Donc, en participant financièrement au rachat des permis, l'État s'assure de conserver un certain revenu et certaines retombées économiques.

Il existe cependant quelques exemples qui témoignent que le secteur de la pêche à l'anguille a été la victime des décisions qui ont été prises alors que la société ne connaissait pas encore les concepts de l'écosystème. Le plus flagrant est celui de la construction des différents barrages hydro-électriques sur le Saint-Laurent (Hatvany, 2009 : 144). Ces barrages ont été créés au nom de l'autonomie énergétique du Québec et pour générer des revenus à l'État. Ils ont cependant échoué, à l'époque, de prendre en compte les répercussions

sur les habitats naturels. Non seulement ces barrages ont inondé des kilomètres carrés de parcelles de terre (Wynn, 2007 : 313), mais ils ont bloqué les chemins de montaison des jeunes anguilles (Tesch, 2003 : 150). Ce problème fut résolu par la mise en place d'une échelle à anguille. Cependant, les turbines des barrages constituent toujours un hachoir lors de la migration. Faute de solution viable (Verreault, 2012), cette situation est encore présente aujourd'hui et témoigne rapidement de la limite du développement durable dans le cas des barrages déjà érigés. Non seulement ces barrages ont des répercussions écologiques en entraînant la mort de milliers d'anguilles, ils affectent aussi les pêcheurs du Kamouraska. La mortalité importante de celle-ci fait en sorte qu'il y a moins de poissons qui se rendent jusque dans les pièges. C'est alors l'identité des communautés de pêcheurs qui est menacée par les barrages suite à cette réduction d'anguilles.

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les actions anthropiques ont eu des impacts plus importantes sur l'environnement parfois indirectes et imprévues. Ainsi, alors que les barrages ont été créés afin d'obtenir une énergie renouvelable, les répercussions ont démontré que celle-ci n'était pas tellement aussi verte qu'initialement prévu. Renouvelable dans sa création d'énergie, elle ne l'était pas pour les habitats qui sont transformés (Wynn, 2007 : 312-313). C'est aussi le cas des différents déversements dans le Saint-Laurent dont les répercussions n'étaient pas calculées. La pollution ainsi créée a eu des répercussions sur les milieux naturels et affecté la santé du Saint-Laurent, des espèces qui y vivent et des communautés qui les exploitent (Schweid, 2002 : 123).

La situation actuelle de la pêche à l'anguille est un témoin de l'esprit dans laquelle certaines décisions ont été prises. En effet, alors que souvent les études sont effectuées sur une échelle locale, il arrive éventuellement que certains facteurs soient inconnus, mais aussi que des enjeux externes soient omis dans les calculs. Ainsi, alors que des barrages ont été érigés pour répondre à une certaine demande, les pêcheurs du Saint-Laurent ont été négativement affectés. Non pris en compte dans les calculs, il est apparent que les concepts d'écosystème n'étaient pas encore connus (Hatvany, 2009 : 144) et les répercussions à long terme sur l'anguille difficilement vérifiable avec son cycle de vie de vingt-cinq ans. Il apparaît donc, aujourd'hui, que l'autonomie énergétique et les retombées économiques de barrages sont devenues plus importantes que la situation de la pêche dans le Kamouraska. C'est une orientation prise par la société québécoise que cet exemple peut être transposé sur d'autres petits domaines traditionnels qui doivent faire face à la rentabilité d'un secteur émergent et dominant.

#### *9.5 La pêche à l'anguille et la société*

La situation de la pêche à l'anguille dans le Kamouraska est un bon exemple de l'effet que les changements de la société ont sur les milieux d'exploitation traditionnels du territoire québécois. Les situations diffèrent d'une communauté et d'une ressource à l'autre, mais le principe demeure le même.

Au fil des siècles, la relation Nature-Culture a grandement évolué. Elle est passée d'un lieu de lutte entre l'individu et un environnement difficile à celui où la nature est principalement soumise à celui-ci. Cette soumission est surtout causée par les changements dans l'économie. Ainsi, face à la modernité, les régions doivent lutter contre les attraits des villes qui interpellent les jeunes travailleurs et qui dépeuplent graduellement ces régions. Cet exode se fait par les conditions avantageuses que l'urbanité semblent offrir.

Si les pêcheries d'anguilles témoignent des changements de la société et du changement des pôles de populations, elle représente aussi ceux dans la vision de la gestion des ressources du territoire. Celle-ci est passée d'une gestion privilégiant les communautés et ses individus pour glisser vers celle dont la ressource est mise de l'avant, tant pour sa préservation que pour son aspect économique. Ainsi, ceux qui exploitent le territoire québécois sont tranquillement passés au second plan et les mesures qui sont prises par les gestionnaires des différents milieux prennent de moins en moins pour compte leur voix qui perd de l'importance. Ainsi, en perdant du poids face aux décisions qui sont prises par les instances dirigeantes, ces communautés sont plus à risque de subir les collatéraux de ces décisions pour répondre à des besoins de groupes qui ont pris leur place dans les priorités et préoccupations de la société.

## Chapitre Dix

### Conclusion

Le rachat des permis en 2009 par le gouvernement du Québec constitue, à ce jour, le dernier dénouement dans la relation entre l'humain et son environnement dans le cadre de la pêche à l'anguille (Larouche, 2009). Ce rachat est fort de sens puisqu'il présente la direction que la société semble prendre dans la gestion des ressources naturelles. En effet, celle-ci tend à restreindre l'accès aux ressources naturelles afin d'en limiter l'impact. Ce dernier exemple présente bien comment l'anguille constitue un bon baromètre de l'évolution de la relation entre l'être humain et son environnement ainsi que de la santé générale du Saint-Laurent. Cette relation continue témoigne des pressions socioéconomiques sur les décisions qu'il doit continuellement prendre. L'être humain n'est pas un destructeur et un prédateur par nature, il altère son milieu pour répondre aux besoins que la société lui impose. Il ne faut cependant pas totalement l'exclure de son environnement. Le passé a témoigné qu'il est capable d'entretenir une relation saine celui-ci. Il est seulement nécessaire de lui rappeler sa juste place et sa capacité à s'harmoniser avec son environnement plutôt que de le restreindre en ne gardant en tête que son passé récent.

Au travers l'évolution de la pêche à l'anguille dans le Kamouraska, il est possible d'observer les changements importants que la société a engendrés ainsi que les différentes perceptions. C'est d'ailleurs ainsi que les scientifiques et la population en général ont pris conscience du caractère cyclique de l'écosystème. Ils ont appris que certains actes avaient une portée plus importante que celle du milieu immédiat sur lequel ils prenaient leur décision. Devant cette prise de conscience, il s'est aperçu à quel point il peut être destructeur et différents groupes ont tentés de limiter son empreinte en lui restreignant l'accès à l'environnement. Cette relation entre l'individu et son milieu a évolué au fil des siècles. Toujours présente, elle s'est modifiée en fonction des différents contextes. Alors que la société entretenait une relation relativement étroite avec son milieu de la période de contact et de celle coloniale, elle s'est éloignée au fur et à mesure que l'industrialisme approchait. Au cours de cette période, les communautés se sont graduellement distancées de leur environnement face à la modernisation de la société et de l'apparition du modèle de consommation. Puis, devant la prise de conscience de l'écosystème en détérioration, elles se sont lentement rapprochées de leur milieu après l'industrialisation sans toutefois revenir au même niveau que le contexte colonial agraire. Chez le pêcheur, cette relation avec l'environnement s'exprime dans l'utilisation du territoire qu'il fait. Elle passe par la pêche de l'anguille qui forge le paysage du Kamouraska et le quotidien de ceux-ci.

Le passage à vide pour l'anguille et le milieu naturel lors de l'industrialisation pourrait être pris à tort comme une rupture de la relation avec l'environnement. Cependant, il faut tenir compte que cette relation est continue

et indissociable, elle ne fait que se transformer. L'industrialisation a représenté une détérioration de cette relation. Elle est une réponse à la pression démographique grandissante imposée par la société de consommation en émergence. Cette pression et la modernisation de la technologie ont modifié la relation entretenue avec l'environnement. D'une relation d'échange, elle est passée à une de soumission face à l'individu qui en a fait l'outil de son propre développement. Ainsi, avec la modernisation de la société, il a tranquillement tourné le dos aux milieux traditionnels, fondant davantage son rapport sur l'efficacité économique. Suite à cette époque, il a pris conscience de son pouvoir, mais aussi de son empreinte sur l'environnement et a répondu en amenant cette relation à l'opposé complet de celle liée à l'industrialisme. Ainsi, la société moderne passe à la protection de la nature en cherchant à exclure complètement l'être humain de l'équation. Ce changement de mentalité, un peu extrême, comporte son lot d'inconvénients alors que d'autres solutions pourraient être trouvées en y incluant l'individu adéquatement.

Pour que sa relation avec l'environnement perdure, il est important que tous deux en soient des composantes. Ainsi, celle-ci ne peut venir de la protection hermétique de l'environnement qui exclut l'individu. En l'excluant entièrement de la nature, il est impossible de parler de relation ou d'équilibre (Hatvany, 2009 : 161). Il faut donc trouver un juste milieu entre la protection de l'environnement et l'intégration des activités humaines au cœur de celle-ci. Il est nécessaire en effet de préserver l'anguille en tant qu'espèce, mais il faut aussi protéger le mode de vie des pêcheurs et de conserver l'identité des régions qui y sont associées. Il est important de ne pas répéter les erreurs du passé comme il a été fait en Gaspésie. En interdisant la pêche à la morue, on a exclu la communauté de l'environnement, tuant une grande partie de l'identité régionale. Ainsi, alors que les grèves étaient autrefois remplies de cabanes de pêche et de morutiers, il ne reste aujourd'hui que des plages vides et quelques histoires que de vieux pêcheurs encore vivants peuvent raconter et qui seront oubliées en même temps qu'ils quitteront ce monde.

La relation entre l'être humain et son environnement est cyclique. Alors que l'un et l'autre évoluent en parallèle, la relation entre les deux suit cette évolution. Pour faire une analyse juste d'un milieu, il faut les prendre tous deux en compte puisqu'ils sont indissociables. Il n'y a jamais absence d'interaction avec l'environnement, elle est toujours en changement, tantôt positivement, tantôt négativement. Ainsi, d'une relation proche et intime, elle s'est distancée lors de l'industrialisation pour en devenir une où l'individu a tenté de dominer la nature. Cette volonté de contrôle s'est ensuite modifiée selon les nouvelles préoccupations de la société. D'asservissement de la nature, il tente de l'administrer en exerçant sa protection. Par ce contrôle, il a la certitude qu'il peut en assurer la survie en y excluant le facteur humain. Cependant, si les différents gestionnaires et gouvernements désirent un avenir viable entre les communautés et l'environnement, ils devront abolir la notion de contrôle. Il ne peut y avoir une relation durable entre l'être humain et la nature seulement s'il y a une intégration du facteur anthropique dans celle-ci. Les gestionnaires devront trouver un

moyen d'incorporer adéquatement les communautés dans cette relation puisque chacun dépend en partie de l'autre.

L'étude de l'évolution de la relation de l'être humain avec son environnement ne présente pas de rupture. Au contraire, alors qu'elle est toujours présente, c'est sa place et sa perception qui a évolué. Cette évolution fortement influencée par les réalités sociales et économiques est à l'image de celle des différentes autres relations humaines avec l'environnement. Les préoccupations environnementales sont laissées en second plan durant la modernisation de la société pour revenir en force par la suite afin de tenter de faire revivre un patrimoine naturel qui a été longuement malmené lors de cette dernière.

Il est, aujourd'hui, difficile de savoir ce que l'avenir a en réserve pour l'anguille et les communautés qui en vivent. Son long cycle de vie rend difficile toute estimation sur la situation à long terme. Cependant, les énergies déployées par les différents spécialistes conjointement avec les membres des communautés de l'estuaire permettent un élan d'optimisme. En effet, dans un effort collectif, ils cherchent à ramener la pêche à l'anguille à un niveau à la fois soutenable et durable. Alors qu'il est difficile d'envisager un retour au rendement du passé, il est cependant plausible d'espérer la survivance d'une pêche artisanale qui mise sur un marché du terroir québécois. Ainsi, il serait, à terme, possible de voir le maintien durable de l'anguille dans le système hydrologique québécois. Cependant, alors que des efforts sont déployés pour assurer un avenir viable pour sa pêche, beaucoup d'attention est mise dans la réparation des conséquences des décisions du passé, on cherche encore à sortir de la situation amenée lors de l'industrialisme.

Pour que l'avenir de la pêche à l'anguille et de ses communautés soit assurable, il sera nécessaire que les solutions et les décisions qui seront prises trouvent un équilibre entre les aspects économiques, la conservation de l'environnement et la réalité régionale des pêcheurs. Ces derniers doivent être considérés dans le processus décisionnel. Leur mode de vie et leur savoir vernaculaire sont importants pour la durabilité de la pêche et de l'anguille dans l'estuaire. Les pêcheurs inclus dans la gestion de celle-ci, il sera plus aisé de s'assurer que les décisions aient un lien avec le développement durable. Cependant, si les choses tournent mal, si l'anguille venait qu'à disparaître entièrement ou si sa pêche devenait définitivement interdite, il est difficile d'imaginer la portée des impacts sociaux et environnementaux que cette situation aurait. Le passé a démontré qu'un tel événement peut avoir des effets catastrophiques sur des communautés comme il est arrivé pour la pêche à la morue de la Gaspésie dont les villages sont passés prospères à ceux dont l'identité est maintenant fragile et menacée. Cette question peut aussi être émise pour d'autres communautés dont certaines ressources sont importantes pour elles, qu'advierait-il de ces communautés sans cette ressource qui leur est précieuse?



# BIBLIOGRAPHIE

- Apostle, R. et al. (1998) *Community, State, and Market on the North Atlantic rim : Challenges to Modernity in the Fisheries*. Toronto : University of Toronto Press.
- Barnes, T. (2005) « Borderline communities : Canadian single industry towns, staples, and Harold Innis », pages 109-122, Dans H. Van Houtum et al. *Bordering Space*. Aldershot : Ashgate.
- Beaugé, L. (1941) *Manuel du pêcheur*. Saint-Anne-de-la-Pocatière : Ateliers de Fortin & Fils.
- Beaulieu, S. (2012) Entrevue avec un pêcheur d'anguille de Rivière-Ouelle. 16 avril, collection privée.
- Bellavance, C. (1997) « L'ère des mégaprojets », 92-93, dans C. Boudreau, S. Courville, et N. Séguin, *Atlas historique du Québec : le territoire*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Bérubé, L. (1941) *Coup d'œil sur les pêcheries du Québec*. Saint-Anne-de-la-Pocatière : École supérieure des pêcheries.
- Besançon, J. (1965) *La géographie de la pêche*. Paris : Gallimard.
- Body, J.P. (1968) *Les pêches à fascine*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec : E6,S7,SS1, P684 1062.
- Bonnemaison, J. (1981) « Voyage autour du territoire », *L'Espace Géographique*, 4 : 249-262.
- Bouchard, G. (1994) « Trois chemins de l'agriculture au marché : capitalisme, pro-industrialisation, co-intégration – réflexion à partir de l'exemple du Saguenay (Québec) », *Histoire et sociétés rurales*, 2, 2<sup>e</sup> semestre : 69-90.
- Bouchard, H. (1996a) *Rapport-synthèse sur l'état du Saint-Laurent : L'écosystème du Saint-Laurent*. Montréal : Centre Saint-Laurent.
- (1996b) *Rapport-synthèse sur l'état du Saint-Laurent : L'État du Saint-Laurent*. Montréal : Centre Saint-Laurent.
- Bourget, C. (1984) *Le fleuve et sa rive droite. 2. La pêche à l'anguille, une tradition*. Lauzon : Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu.
- Bureau de la statistique du Québec (1990) *Statistiques Économiques: La pêche maritime au Québec 1917-1955 et 1956-1985*. Québec : Bureau de la Statistique.
- Buies, A. (1878) *Petites chroniques pour 1877*. Québec : C. Darveau
- Canada. (1986-2007) *Les pêches maritimes du Québec : revue statistique annuelle*. Québec : Ministère des pêches et des océans.
- Caron, F., Verreault, G. et Rochard, É. (2000) *Estimation du nombre d'anguilles d'Amérique (anguilla rostrata) quittant le bassin versant du Saint-Laurent et son taux d'exploitation*. Québec : Société de la faune et des parcs du Québec.
- Caron, F., Verreault, G., Mailhot, Y., et Dumont, P. (2006) *État des stocks d'anguille d'Amérique (anguilla rostrata) au Québec en 2004*. Québec : Ministère des ressources naturelles et de la faune.
- Carson, R. (1962) *Silent Spring*. Boston: Houghton Mifflin.
- (1952) *Under the Sea-Wind*. New-York : Oxford University Press.
- Casgrain, H.-R. (1880) *Une paroisse canadienne au XVII<sup>e</sup> siècle*. Québec: Léger Brousseau.

- Charest, T. (1999) « La seigneurie de Kamouraska aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles », pages 11-30, dans Corporation des fêtes du 325<sup>e</sup> anniversaire de la seigneurie de Kamouraska. *Kamouraska: une marée d'histoire*. Cap-Saint-Ignace : La Plume d'Oie.
- CHTIPECHEUR (2013) *Image d'un leptocéphale*. En ligne : <http://www.chtipecheur.com/post/574-L-anguille-passera-t-elle-le-si%C3%A8cle>.
- Conseil Consultatif Canadien de l'Emploi et de l'Immigration (1987) *Les collectivités mono-industrielles au Canada : une volonté fière de survivre*. Ottawa : Le Conseil.
- Courville, S. (1983) « Espace, territoire et culture en Nouvelle-France : une vision géographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37, 3 : 417-429.
- (2000) *Le Québec: Genèses et Mutations du territoire*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- (1995) *Introduction à la géographie historique*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- (2011) *Le Saint-Laurent : Témoin de civilisation*. Québec : Conférence donnée lors de la Journée de la recherche du Fond de recherche du Québec.
- Courville, S. Robert, J.C. et Séguin, N. (1995) *Le Pays laurentien au XIX<sup>e</sup> siècle : les morphologies de base*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Coward, H et R.-M. Ommer (2000) *Just Fish: Ethics and Canadian Marine Fisheries*. St. John's: Institute of Social and Economics Research.
- Cranach l'Ancien, L. (1530) *Adam et Eve*. Musée national de San Carlos. En ligne : [http://www.mnsancarlos.com/renacimiento\\_obra.html](http://www.mnsancarlos.com/renacimiento_obra.html).
- Cronon, W. (1983) *Changes in the land: Indians, Colonists, and the Ecology of New England*. New York : Hill and Yang.
- Daneau, M. (1991) *Les pêches maritimes au Québec : enjeux économiques et intervention de l'État*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- de Varennes, P. (1999) « La vie quotidienne à Kamouraska au 18<sup>e</sup> siècle », pages 31-88, dans Corporation des fêtes du 325<sup>e</sup> anniversaire de la seigneurie de Kamouraska. *Kamouraska: une marée d'histoire*. Cap-Saint-Ignace : La Plume d'Oie.
- Delage, D. (1992) « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France », *Lekton*, 2, 2 : 103-191.
- Desjardins, L. (1980) *Raison sociale pour un festival d'anguille*. TP 11, S24, SS20, SSS48. Bibliothèques et Archives nationales du Québec à Rimouski.
- Dufresne, F. M. (1994) *Le site d'interprétation de l'anguille de Kamouraska*. Kamouraska : Gertude Madore.
- Eales, G. (1968) *The Eel Fisheries of Eastern Canada*. Ottawa: Fisheries Research Board of Canada.
- Environnement Canada (2013) *Les debits du Saint-Laurent et de ses tributaires*. En ligne : <http://www.ec.gc.ca/stl/default.asp?lang=Fr&n=B82B3625-1>.
- Faribault, G.-B. (1770) *Recensement des paroisses du gouvernement de Québec*. Fond Georges-Bartélemi Faribault, no. 150 : Centre de Référence de l'Amérique Française.
- Franquet, L. (1752, réédition 1889) *Voyages et memoires sur le Canada*. Québec : Imprimerie générale A. Coté & cie.
- Gilbert, R. (1995) *Marginalité et continuité : le cas des pêcheurs d'anguilles du corridor fluvial du Saint-Laurent*, Québec, Thèse de maîtrise Université Laval.
- Guay, E. (2010) *Le chagrin d'eau douce*. Canada : Vidéo femmes, durée :55 minutes.

- Guérette, M.-C. (1999) « La pêche à Kamouraska », pages 129-136, dans Corporation des fêtes du 325<sup>e</sup> anniversaire de la seigneurie de Kamouraska. *Kamouraska: une marée d'histoire*. Cap-Saint-Ignace : La Plume d'Oie.
- Harris, C. (2012) *Le pays revêché : Société, espace et environnement au Canada avant la Confédération*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Hatvany, M.G. (2009) *Paysages de marais : quatre siècles de relations entre l'humain et les marais du Kamouraska*. La Pocatière : Société historique de la Côte-du-Sud et Ruralys.
- Hoogensen, G. (2007) « The Canadian Fisheries Industry: Retrospect and Prospect », *Canadian Political Science Review*, 1, 1 : 42-56.
- Howard, B. C. (2013) *The New Zealand Longfin Eels: freshwater Species of the Week*. National Geographic, En ligne: <http://newswatch.nationalgeographic.com/2013/05/03/new-zealand-longfin-eels-freshwater-species-of-the-week/>.
- Howlett, M. et Brownsey, K. (2007) « Introduction : Towards a Post-Staple State? », *Canadian Political Science Review*, 1, 1 : 1-7.
- Innis, H. (1995) *Staples, Markets and Cultural Change: selected essays, edited by Daniel Drache*. Montreal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Innu TakuaiKan Uashat Mak Mani-Utenam (2013) *Harpon*. En ligne : [www.itum.qc.ca/page.php?rubrique=photos&photo=103&album=2#Photo\\_103](http://www.itum.qc.ca/page.php?rubrique=photos&photo=103&album=2#Photo_103).
- Kalm, P. (1749, réédition 1880) *Voyage de Kalm en Amérique*. Montréal : T. Berthiaume.
- Laberge, A. (1994) *Histoire de la Côte-du-Sud*. Québec : Institut de la recherche et de la culture.
- Landry, F. (1987) *Pêcheur de métier*. Havre Aubert : La boussole.
- Langlais, P. (1864-1920) *Actes Notariers*. Bibliothèques et Archives nationales du Québec à Rimouski, CN,S76. No 120, 458, 572, 595, 1976.
- Larouche, M. (2009) « La pêche à l'anguille mal en point », *Le Soleil*, En ligne : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/les-regions/200906/02/01-862389-la-peche-a-languille-mal-en-point.php>
- Levesque, M. (2012) Photographies de pièges à anguilles abandonnés. Kamouraska :Collection privée.
- Lévesque, Y. (1979) *Raison sociale « Festival de l'anguille de la Rivière Ouelle »*.Bibliothèques et Archives nationales du Québec à Rimouski. TP 11, S24, SS20, SSS48.
- Marsh, G. P. (1864, réédition 2000) *Man and Nature: or Physical Geography Modified by Human Action*. Cambridge : Belknap Press.
- Martin, P. E. (1923) *Visite d'une pêche à anguille*. Musée du Bas-Saint-Laurent : NAC M10027.
- Martin, R. (1980) *L'anguille*. Montréal : Leméac.
- Martin, R. (2012) Entrevue avec l'auteur de *L'anguille* à Kamouraska. 26 mars, collection privée.
- Mélançon, C. (1936) *Les poissons de nos eaux*. Montréal : Granger et Frères.
- Ministère de l'éducation nationale (2013) *Les Sargasses*. En ligne : <http://eduscol.education.fr/localisation/pedago/argos03-04/gulfstream.htm>
- Ministère des Pêches et Océan (1985) *L'industrie des pêches maritimes du Québec : description statistique*. Québec : Ministère des Pêche et Océan Canada.
- Ministère des richesses naturelles de l'Ontario (2013) *Cycle de vie d'une anguille*. En ligne : <http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/SORR/2ColumnSubPage/196734>.

- Moussette, M. (1979) *La pêche sur le Saint-Laurent: répertoire des méthodes et des engins de capture*. Montréal : Boréal Express.
- MRC de Kamouraska (2013) *Cartes des municipalités*. En ligne : <http://www.mrckamouraska.com/carte.php>.
- Musée régionale de Kamouraska (2013) *Ansillon, Bourolle et Coffre*. En ligne : <http://infomuse.smq.qc.ca:8001/SEARCH/BASIS/infm/user/www/SDW?W%3DINSNAME+%3D+%27MUSEE+REGIONAL+DE+KAMOURASKA%27%26M%3D342%26L%3DFRENCH%26R%3DN>
- Nash, A et Strobel, C. (2006) *Daily Lives of Native Americans from post-Columbian through nineteenth-century America*. Westport: Greenwood Press.
- Newell, D. et Ommer, R. (1999) *Fishing Places, Fishing Peoples : Traditions and Issues in Canadian Small-Scale Fisheries*. Toronto : University of Toronto Press
- NutryAccess (2013) *Valeurs nutritionnelles des poissons*. En ligne : <http://www.nutryaccess.com/valeur-nutritive-poissons,9.html>.
- Odum, Eugene P. (1969) « Air-land-water = an ecological whole », *Journal of Soil and Water Conservation*, 24, 1 : 4-7.
- Paradis, A. (1948) *Kamouraska (1674-1948)*. Québec : G.-S. Grandbois.
- Peyre, L. (1728) *Pêche au marsouin près de la baie Sainte-Catherine*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec, P600,S4,SS2, D30 et 35-36.
- Musée du Bas-Saint-Laurent (date inconnue) *Photographie d'installation d'une pêche à fascine*. Fond NAC DC-39.1.
- Photographie (Sans date) *Pêche à anguilles, île d'Orléans*. En ligne : <http://www.genealogie.org/famille/gosselin/cadrefr/doc-fr/eglise-antan.html>.
- Photographie (1926) *Pêches à fascine à l'Île-Verte*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec, E21, Terres et Forêts, CAFC, N.47-37.
- Prosek, J. (2010) « Sacred Eels », pages 111-124, Dans Lyons, N. *The Best Fishing Stories Ever Told*. New York : Skyhorse.
- (2011) *The Eel :An Exploration, from New Zealand to the Sargasso, of the World's Most Mysterious Fish*. New York : HarperCollins.
- (2013) *The Mystery of the Eels*. États-Unis : PBS, durée : 53 minutes.
- Raymond, R. (1984) *Philippe Rageot, prêtre missionnaire, 1678-1711*. Kamouraska : René Raymond.
- Rivière, S. (2007) *La mer nourricière : 1890-1972*. Québec :Publications Québec.
- Robitaille, J. A. (1994) *Problématique de l'anguille d'Amérique (Anguilla rostrata) dans le réseau du Saint-Laurent*. Québec : Ministère de l'environnement et de la faune.
- Rousseau, J. (1967) « Pour une esquisse biogéographique du Saint-Laurent », *Cahiers de Géographie du Québec*, 11, 23 : 181-241.
- Royal Saskatchewan Museum (2013) *Fish Weir*. En ligne: [http://www.royalsaskmuseum.ca/kids\\_domain/Encyclopedia/First%20Nations/traditional/en-fnp.fw.htm](http://www.royalsaskmuseum.ca/kids_domain/Encyclopedia/First%20Nations/traditional/en-fnp.fw.htm)
- Sauer, C. (1925) « The Morphology of Landscape », *University of California Publications in Geography*, 2 (2) : 19-54.
- Schweid, R. (2002) *Consider the Eel*. Chapel Hill : University of North Carolina Press.

- Tableau des Calories (2013) *Tableau des Calories*. En ligne : <http://www.tableau-calories.com>.
- Tesch F.-W. (2003) *The Eel*. Oxford : Blackwell Science.
- Tetahiotupa, E. (2009) *Au gré des vents et des courants : l'histoire surprenante d'une anguille*. Tahiti : Édition des mers australes.
- Trésors du fleuve (2013) *Les trésors du fleuve*. En ligne : <http://www.tresorsdufleuve.com>.
- Thwaites, R. G. (1896) *Travels and explorations of the Jesuit Missionaries in New France. Québec 1633-1634*. Cleveland : The Burrows Brothers.
- UNESCO (2013) « Paysages culturels », Convention du patrimoine mondial, En ligne : <http://whc.unesco.org/fr/PaysagesCulturels>.
- Verreault, G. (2012) Entrevue avec un biologiste au Gouvernement du Québec à Rivière-du-Loup. 15 mars, collection privée.
- Vidal de la Blache, P. (1922) *Principes de la géographie humaine*. Paris : Armand Colin.
- Wambrechies-Pêche (2013) *Rempoissonnement de décembre 2008*. En ligne : <http://www.wambrechies-peche.com/post/329-Rempoissonnement-2008>.
- Wynn, G. (2007) *Canada and Arctic North-America: an environmental history*. Santa Barbara: ABC-CLIO.



# ANNEXE A

## La légende de Terehe

Il était une fois un couvre-feu sacré dans Opoa, le lieu sacré des dieux. Pendant plusieurs jours il y avait consécration dans tout Havai'i pendant lequel aucun coq de devait chanter, aucun chien ne devait aboyer, que même les Hommes ne pouvaient quitter leur demeure. Il n'y avait pas de vent et la mer était très calme. Un jour, durant cette période, une belle jeune fille nommée Terehe viola ces commandements sacrés et décida d'aller nager à la rivière près de chez elle. Les dieux furent pris de colère et paralysèrent Tehere qui se noya par la suite.

Par la suite, une anguille géante, dont personne ne revue une semblable par la suite, sortis d'un tunnel dans la rivière et avala Terehe entière. Une seule personne vu la scène impuissante; c'était sa grand-mère âgée nommée Moua Haa qui, malgré la crainte de la colère des dieux, quitta sa maison à la recherche de sa petite-fille. Moua Haa était arrivée à la rivère juste à temps pour voir sa petite-fille disparaître sous l'eau pour ensuite être avalée par l'anguille.

Après avoir consommé la fille, l'anguille devint possédée par l'esprit de celle-ci. L'anguille s'est par la suite enragée, tirant des racines hors du lit de la rivière et même levant des arbres entiers tout en se débattant dans l'eau! Les débats ont commencé, puis terminé et l'anguille se transforma finalement en poisson géant qui s'est faufilée vers les profondeurs de la Terre. Sa tête était à Opoa et sa queue s'étendant beaucoup plus loin qu'Uporu. Le poisson commença à voyager dans l'océan. La mer et même le ciel autour changeait plus que le poisson voyageait au loin; jusqu'à ce que finalement le poisson s'arrêta dans le milieu de l'Océan Pacifique. Cette parcelle de terre que le poisson a promené avec lui est maintenant connue sous le nom de Tahiti.

(Tetahiotupa, 2009 : 124-125)